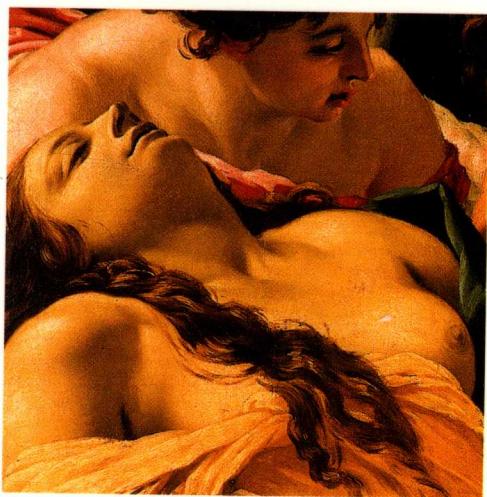


■ Odon Vallet ■



LE
HONTEUX
ET
LE SACRÉ
Grammaire
de l'érotisme divin

■ ■

Albin Michel

LE HONTEUX ET LE SACRÉ

Odon Vallet

LE HONTEUX ET LE SACRÉ

Grammaire de l'érotisme divin

Albin Michel

Albin Michel
■ Spiritualités ■

*Collections dirigées par Jean Mouttapa
et Marc de Smedt*

© Éditions Albin Michel S.A., 1998
22, rue Huyghens, 75014 Paris
ISBN : 2-226-09993-X

Avant-propos

Le double sens ¹

Le mot *sens* est équivoque : il indique une direction et il exprime une sensation. Dans les langues germaniques comme dans les langues latines, l'orientation et la perception sont souvent rendues par un même terme.

Une racine indo-européenne de sens très large couvre ce double champ sémantique qu'on retrouve dans l'italien *senso* ainsi que dans l'allemand *Sinn*². Ce dernier terme désigne un mouvement de l'esprit, un effet du goût ou un mélange des deux qui serait le penchant ou l'inclination. L'intellect n'est jamais exempt de sensualité : donner son sentiment sur une question ou son assentiment à un projet, c'est exprimer une préférence qui n'est pas désincarnée : le fruit des cogitations est aussi un plaisir de la pensée³.

Une réflexion ne progresse pas sans que l'un des cinq sens ne soit sollicité : on peut *appréhender* un concept, *subodor*er un piège, *voir* une difficulté ou perdre l'*entendement*. Sagesse, savoir et saveur sont trois mots de même racine, issus du latin *sapere* qui signifie « avoir du goût » (ou du parfum). Le savoir est un mélange harmonieux de connaissances, non un ragoût de vieilles histoires. La sagesse a l'ample bouquet des vins de vieille garde, la tenue en bouche des mots savoureux. « Il faut trois cents ans pour faire une bonne soupe », aime à rappeler

LE HONTEUX ET LE SACRÉ

Jean-Pierre Chabrol, car le savoir culinaire exige des siècles de dégustation et de recettes transmises oralement de mère en fille par la langue, siège de la parole et du goût.

Parlée ou écrite, la langue a besoin de plaisir, de jeux de mots, de bonheur d'écriture. Elle cherche les jouissances physiques ou mystiques : « Chante, ô ma langue, le mystère de ce Corps si glorieux », dit une vieille hymne catholique⁴. Organe érectile, la langue ressemble à un sexe mâle entre des lèvres femelles : comme le pénis, elle possède un frein mais aime les saillies, celles du baiser ou de la boutade. Selon qu'elle aime ou non, la langue fait des avances ou jette des piques. Ses lapsus sont les glissements d'un plaisir refoulé, ses accroc les symptômes d'une haine rentrée.

Faut-il flatter les sens ou les brider ? Entre la flèche du sens obligatoire et le velours de la sensualité, l'homme hésite. Il lui faut des repères assurés pour grandir et un plaisir minimum pour survivre. Si toutes les directions sont offertes à l'enfant, ou au grand enfant qu'est l'adulte, il va se perdre en expériences malheureuses : on doit canaliser son énergie, orienter ses découvertes. Mais si aucune sensation n'est permise, l'autisme menace avec son incapacité à communiquer puisque rien d'agréable ni de pénible ne peut en résulter : il revient au même de se prêter aux morsures du froid ou aux caresses du soleil, et le puritanisme pousse toujours à l'insensibilité, donc à la cruauté.

Une bonne éducation est un soigneux dosage du double sens. D'un côté, il y a ce que Tertullien appelait la vigueur sensuelle : un appétit de vivre qui commence au biberon et fait grandir le corps. De l'autre, il y a les sens interdits : ces barrières établies par les parents pour protéger l'enfant des dangers de la vie et des écueils du plaisir. Les sentences parentales contre les sens infantiles sont bien au cœur du conflit éducatif.

LE DOUBLE SENS

L'enfance perdue est un tombeau de jouissances dont les larmes refoulées sont l'ancien paradis : déverser sa douleur est un droit des petits qui, pour les garçons, cesse à l'adolescence. Il est souvent remplacé par la masturbation, le sperme se substituant aux larmes comme vecteur d'épanchement. En ce sens, le rôle du « plaisir solitaire » est d'apporter un minimum de satisfactions à celui qui doit faire le deuil des anciennes voluptés et se contenter discrètement pour ne pas pleurer en public.

L'adulte doit trouver des plaisirs durables et renouvelés qui n'auront jamais plus le goût inégalable de la première fois mais célébreront régulièrement les noces de la rencontre inaugurale. Du disque favori au cru préféré, chacun a sa liste des petites satisfactions qui aident à vivre et dont le retour a des allures de rituel familial, comme le temps ordinaire d'une année liturgique.

Dans le répertoire de bons moments, les plaisirs du lit ont une place privilégiée, sans doute parce qu'ils récapitulent tous les autres et que, des chansons aux parfums, l'amour parcourt toute la gamme sensorielle. Cet euphorisant de synthèse cache bien sa pilule amère sous ses enrobages et les épines sous la rose mais il est le seul à pouvoir réconcilier les contraires : concevoir dans le plaisir et enfanter dans la douleur, procurer une satisfaction immédiate et porter ses fruits dans le temps. De la brièveté de l'orgasme naît la succession des enfantements et c'est pourquoi toutes les religions accordent la plus grande importance aux choses du sexe. Soixante-dix générations de musulmans, cent de chrétiens, cent cinquante de juifs savent que la parole de leur Dieu s'est transmise jusqu'à nous par la prédication et l'engendrement, du haut de la chaire et du creux d'un lit.

Cela ne va pas sans problème tant les choses du sexe et le sens de Dieu paraissent contraires, pas seulement dans notre

tradition dite judéo-chrétienne. Quand certains hindous se voilent la face devant les sculptures érotiques de leurs temples et font semblant de ne pas voir les phallus triomphants dans le linga de Shiva, on se dit que l'opposition du « honteux » et du sacré a quelque chose d'universel.

Pour résoudre cette contradiction du double sens, on est ici parti de l'histoire ancienne de quelques mots, avant que les significations multiples ne viennent masquer une ambiguïté première. Il ne s'agit pas d'un sens « primitif », par définition inaccessible puisque nous ne pouvons guère explorer scientifiquement l'état du vocabulaire antérieur à l'apparition des écritures dans les différentes langues. Il s'agit plutôt des plus vieux sens repérables d'un mot dont les évolutions sont aussi divergentes que les branches d'un arbre rattachées aux mêmes racines.

Dans un célèbre article reprenant une thèse du linguiste allemand Karl Abel, Freud dissertait « Sur les sens opposés dans les mots primitifs⁵ ». Mais appuyant sa démonstration sur des étymologies populaires (du type *without* = *with* + *out*) et rapprochant abusivement des termes non apparentés, le fondateur de la psychanalyse ne pouvait convaincre les spécialistes et Benveniste n'a pas manqué de lui répondre vertement⁶. Pour être valable, une telle recherche doit se référer à des sens historiquement vérifiables et rigoureusement interprétés. Et encore faut-il constamment éviter la recherche d'un « vrai sens » permanent qui ne tiendrait pas compte des inflexions constatées au cours de l'histoire. Il convient d'exhumer les mots anciens avec autant de soin que les cités enfouies en sachant qu'il y a des strates de sens successifs comme des couches de pierre superposées. Si l'on prend ces précautions, le sexe et la religion, par leur référence à l'irrationnel et à l'inconscient, sont alors des champs d'étude privilégiées du double sens.

LE DOUBLE SENS

On a donc ici choisi des mots issus du latin, langue d'Eglise mais aussi langue mère de la civilisation européenne. On ne s'interdira pas des excursions dans d'autres langues comme le grec, l'hébreu, l'arabe ou le sanskrit qui ont tant marqué l'histoire religieuse et les textes sacrés. Mais ces digressions auront alors une utilité comparative évitant les pièges de l'exotisme qui dépayse et dénature la pensée. La primauté accordée au latin nous maintiendra, d'ailleurs, dans un univers plus proche du lecteur occidental et, donc, mieux susceptible de « faire sens » pour lui.

La plupart de ces chapitres ont fait l'objet de notes de vocabulaire publiées dans des revues (notamment *Mots*⁷) ou des ouvrages spécialisés : on y renverra donc le lecteur pour les précisions techniques. Enfin, plusieurs de ces réflexions sont issues de cours professés en faculté de médecine (enseignement des sciences humaines en P.C.E.M. 1 aux facultés Xavier-Bichat et Lariboisière-Saint-Louis) et à l'U.F.R. de sciences humaines cliniques de l'université Paris-VII. Elles en portent la marque : le langage du corps et la souffrance psychique nous interrogent constamment sur le sens de la vie que le sexe propage et le danger de mort que la religion conjure.

1.

Le honteux et le sacré¹

Le vocabulaire médical appelle tantôt sacrées tantôt honteuses les régions de la génération et de l'excrétion. Entre les vertèbres lombaires et le coccyx, se trouve le sacrum, pièce osseuse qui résulte de la soudure des cinq vertèbres sacrées². Les prêtres des religions romaine et grecque avaient ainsi nommé l'os sacrum (*hieron osteon* en grec) parce qu'il était offert aux dieux dans les sacrifices d'animaux.

Pour les Latins, le sacré était ambigu : « consacré aux dieux et chargé d'une souillure ineffaçable, auguste et maudit, digne de vénération et suscitant l'horreur³ ». La région sacrée du corps, qui voisine avec les organes de la reproduction et les déchets de l'organisme, est également ambivalente. Saint Augustin avait d'ailleurs bien noté que « nous sommes nés entre excréments et urine ». On a parfois décelé dans cette formule de l'évêque d'Hippone un dégoût de la sexualité. Mais il s'agit aussi d'un simple constat anatomique.

Le vocabulaire médical désigne comme honteux (en anglais *pudendal*) des artères, des veines et des nerfs qui mènent aux organes génitaux de l'homme et de la femme et à leur périphérie. Tout un réseau de conduits, le plexus honteux, tire donc son nom d'une sorte de réaction instinctive face à ce qui

heurte la pudeur, suscite la vie et conjure la mort : les organes sexuels.

Les étudiants en médecine ne semblent pourtant guère inhibés par la honte si l'on en juge par la paillardise de leurs chansons compilées dans le fameux *Bréviaire du carabin*⁴. Dans les refrains de salle de garde, la sexualité est omniprésente et se mélange allègrement au sacré par l'évocation de moines paillards ou de curés lubriques. Ceux qui approchent les mourants, médecins du corps et médecins de l'âme, sont ainsi réunis dans un exorcisme de la mort et de la souffrance qui est exaltation du sexe et du plaisir. Il faut avoir enseigné dans ces amphithéâtres où, dans les excès de début d'année, les préservatifs volent bas, pour comprendre à quel point les organes de vie sont les défenses de l'homme confronté à la mort, les anticorps du pronostic fatal.

L'ambiguïté de la notion de sacré se retrouve dans la langue grecque. A Athènes, on appelait « passion sacrée » (*hieron pathos*) la pédérastie, qui était considérée comme un véritable amour divin, inspiré par Eros, le jeune dieu du désir, représenté sous les traits d'un adolescent. Le pédéraste pratiquait une sorte d'échange entre le profane et le sacré. D'un côté, il profanait, au sens premier, le jeune homme en ouvrant son corps vierge aux échanges humains et en accédant au plus intime de lui-même, jusqu'alors fermé comme un tabernacle. De l'autre, il adorait ce physique juvénile considéré comme le sommet de l'esthétique, reflet de la beauté divine.

L'un des aspects le plus remarquable de cette « passion sacrée » était la formation, à Thèbes, d'un « bataillon sacré » composés d'amants et d'aimés. Ceux-ci formaient des binômes, supposés valeureux puisque la cohésion militaire était renforcée par l'entraide amoureuse et la force du désir. Cette institution relève peut-être autant du mythe que de

l'histoire, laquelle ne connaît guère les faits d'armes de ce régiment érotique. Mais elle montre une curieuse ambivalence du sacré mis au service du sexe et de la mort, la passion sacrée devenant joute amoureuse et fougue guerrière.

Les soldats du bataillon sacré devaient à la fois faire l'amour et la guerre, donner du plaisir à certains hommes et de la souffrance à d'autres. Cet érotisme polémique trouve probablement sa raison d'être dans les contradictions de toute passion, homosexuelle ou hétérosexuelle, qui mêle l'amour et la haine, le désir de s'approprier la personne aimée et celui de la supprimer.

Une ambiguïté encore plus étonnante s'exprime dans l'institution des hiérodules, ces « esclaves sacrés », c'est-à-dire attachés au service d'un temple. Il s'agissait généralement de femmes, notamment dans le culte de Vénus-Aphrodite, et parfois d'hommes, dans celui de Bacchus-Dionysos. Leur personne était sacrée et leur vertu sacrifiée en ce sens qu'ils et elles devaient livrer leur corps à tous les fidèles et accueillir, au plus intime d'eux-mêmes, leurs « parties sacrées », c'est-à-dire leurs sexes.

Cette prostitution sacrée, également répandue dans toute l'Asie, répondait à de nombreux objectifs. Elle servait le culte de divinités génératrices en exaltant les facultés de procréation tout en procurant des ressources aux temples puisque le service des hiérodules était payant. Il offrait des partenaires soumises aux prêtres et, notamment, des vierges à déflorer. Ce dernier « avantage » s'est maintenu jusqu'à nos jours dans certaines régions de l'Inde (notamment le Karnataka) où les *devadâsî* (« servantes de la divinité ») sont à la fois des servantes d'un culte et des esclaves des prêtres. Danseuses sacrées et auxiliaires des brahmanes, elles ne refusent pas le don de leur corps d'autant qu'issues de castes inférieures, elles ne sauraient dire non à des hommes de haute naissance.

LE HONTEUX ET LE SACRÉ

Le caractère sacré, hiératique, de cette activité, nettement distinguée de la prostitution profane, n'est pas niable. Ce commerce de la chair se pratiquait (ou se pratique encore) dans des enceintes consacrées où ces servantes de la divinité prononçaient des prières et participaient à la liturgie. Les lois assyriennes imposaient aux hiérodules de sortir dans la rue voilées comme des femmes mariées alors que les prostituées profanes avaient la tête découverte⁵. Les hiérodules étaient donc considérées comme les épouses d'une divinité, de même que les religieuses chrétiennes sont aujourd'hui les épouses du Christ. La comparaison n'a rien de saugrenu puisque hiérodules et religieuses ont en commun d'être à la fois attachées à un dieu et disponibles pour tous les hommes. La seule et capitale différence est que cette disponibilité est corporelle chez les hiérodules, spirituelle chez les religieuses catholiques comme chez les diaconesses protestantes.

Les notions de honteux et de sacré se retrouvent, en hébreu, dans la même racine *q, d, sh* (vocalisée *qâdosh*, *qâdesh* ou *qâdash* selon les formes grammaticales) qui exprime une séparation d'avec le monde profane⁶ : le sacré est ce qui est mis à part pour un dieu, consacré à lui dans un espace délimité. De nombreuses villes du Proche-Orient, autrefois de langue araméenne (la langue de Jésus, proche de l'hébreu), s'appellent d'ailleurs Qadesh, en souvenir d'un sanctuaire : l'une d'entre elles se trouve en Syrie et fut le témoin du célèbre combat opposant Ramsès II aux Hittites (vers 1300 avant J.-C.), considéré comme la première bataille connue de l'histoire du monde.

Cette racine sémitique *q, d, sh* apparaît plus de 740 fois dans la Bible en hébreu. Dans 730 occurrences, le sens est plutôt emphatique : elle désigne des lieux (les temples), des personnes (les prêtres), des jours (le shabbat) ou des objets (les

LE HONTEUX ET LE SACRÉ

offrandes) sacralisés par leur usage religieux et, donc, inaptes aux utilisations profanes.

Mais, dans une douzaine de cas, elle désigne le ou la prostituée et montre la persistance de la prostitution sacrée en terre d'Israël alors que la vieille religion cananéenne concurrençait le nouveau culte de Yahvé, voire coexistait avec lui. La Bible y fait allusion : « il y eut même des prostitués sacrés dans le pays » (I Rois 14, 24) ; « les prêtres partagent les sacrifices avec les prostituées sacrées » (Osée 4, 14). Progressivement, ces activités sexuelles, liées à un culte de la fertilité, perdront leur légitimité et le peuple, instruit par les prophètes, brûlera ce qu'il avait adoré. Les prêtres de Baal, maîtres de ces cérémonies, seront dénoncés comme adversaires de Yahvé et leur religion sera tenue pour honnie et honteuse.

Mais cette évolution vers une religion chaste a dû être longue et lente, les juifs (comme plus tard les chrétiens) modelant la religiosité ambiante selon les formes de leurs nouvelles croyances. Au terme de cette conversion, il y aura une inversion complète du bien et du mal comme le suggère le célèbre épisode de Sodome (Genèse 19) : Loth refuse aux « sodomites » le droit de « connaître » les hommes de sa maison, c'est-à-dire de pénétrer dans l'intimité de leur corps, quitte à leur proposer, en échange, ses deux filles vierges. Cet épisode se réfère probablement à une vieille coutume d'hospitalité sexuelle alors couramment pratiquée au Proche-Orient comme en d'autres parties du monde⁷. Ce qui était un devoir à l'égard des hôtes deviendra un interdit et, s'agissant de l'usage des hommes, la sodomie sera, pour la Bible, la pratique la plus honteuse, le péché « innommable ».

En arabe, l'ambiguïté du sacré est exprimée par la racine *h*, *r*, *m* qui a donné les mots *harem* et *haram*. Son sens premier est celui d'un espace clos, d'une enceinte enfermant quelque

LE HONTEUX ET LE SACRÉ

chose ou quelqu'un d'inviolable comme la mosquée sacrée de La Mecque ou les épouses et concubines d'un souverain. Lieu de prière ou de délice, ce mur physique ou psychique marque une limite à ne pas franchir, un tabou à ne pas transgresser, un interdit à respecter car on ne doit violer ni les femmes du chef ni les lois de Dieu.

Qui veut pénétrer de force dans cet espace protégé s'expose à en être violemment exclu, excommunié ou déshérité, privé de ses droits, retranché de la communauté. Toute intrusion illicite est un outrage à la pudeur, une atteinte au mystère. Un non-musulman ne peut pas entrer dans La Mecque, de même qu'en dehors de l'époux légitime et de ses eunuques, personne ne peut parvenir au gynécée. La civilisation arabe a poussé fort loin cette sacralisation d'un intérieur qui enferme l'épouse dans son logis comme un moine dans sa clôture ou un prophète dans son tombeau. Désacraliser la femme en ouvrant sa résidence reviendrait à profaner Dieu en violant son sanctuaire.

Le rapprochement le plus poussé entre le sacré et le honteux se trouve dans le tantrisme, surtout celui de la « main gauche » (*vamâchâra*), pratiqué dans le bouddhisme tibétain et himalayen comme dans certaines sectes hindoues. Des actes sexuels de couple et de groupe y sont réalisés au motif que la pratique du mal est la meilleure méthode pour faire le bien : il vaut mieux accéder à son désir (*kama*) pour s'en immuniser que le refouler au risque d'en devenir obsédé. Le sexe est le vaccin de l'âme quand son exercice contrôlé permet d'harmoniser l'énergie divine (*shakti*) et les pulsions de l'homme. Puisqu'il s'agit d'étreintes réservées, aucun écoulement de semence ne peut affaiblir l'organisme et comme la méthode est enseignée par des lamas et gourous, elle bénéficie d'une auréole ecclésiastique. Le tantrisme est, littéralement, une reli-

gion de « culs bénis », assez méprisée en Inde mais parfois séduisante pour un Occident soucieux de réunir l'âme et le corps.

Cette union (*yoga*) est localisée dans le *kundalinî*, « force du serpent » de Shiva et source de toutes les énergies sexuelles et spirituelles. Cette force se trouve à la base de la colonne vertébrale, derrière les organes génitaux, précisément dans la région du corps que l'anatomie appelle sacrée ou honteuse. Elle remonte jusqu'à la tête en passant par six *chakra* ou cercles de rencontre du psychique et du physique. Dans sa version sublimée (la plus répandue), ce yoga est une ascèse (Shiva est d'ailleurs le maître de la chasteté) qui apaise le désir et calme les passions.

Dans la tradition indienne, le sexe de l'homme est à la fois pur et dur. Il est représenté par le *vajra*, une formidable énergie qui est, pour les hindous, la foudre du dieu Indra, et, pour les bouddhistes himalayens, le diamant indestructible dont il a la transparence immaculée. Cet organe mâle est le symbole masculin qui mène à l'Illumination de l'être, reflet de l'extase amoureuse.

Le tantrisme est aux antipodes des traditions occidentales qui ont rangé la religion dans la catégorie du sacré et le sexe dans celle du honteux. Un bon exemple en est donné par l'architecture religieuse. Le célèbre temple érotique de Khajurâho, situé entre Agrâ et Bénarès, multiplie, sur ses sculptures, les scènes d'accouplement, voire les actes de zoophilie comme s'il fallait exhiber le sexe pour mieux l'exorciser. Au contraire, les diabolins ithyphalliques des cathédrales gothiques sont soigneusement dissimulés dans les recoins des porches ou les sommets des tours, à l'extérieur des édifices comme pour mieux souligner l'opposition entre une église pure et un monde impur.

LE HONTEUX ET LE SACRÉ

Aucun auteur n'a mieux exprimé cet antagonisme que Verlaine. D'un côté, il publie, sous le manteau, deux recueils libertins, *Femmes* et *Hombres*⁸. De l'autre, il écrit des poésies religieuses distillant la morale la plus stricte⁹.

Dans le genre érotique, Verlaine célèbre les

Putains, du seul vrai dieu seules prêtresses vraies,
Beautés mûres ou non, novices et professes,
O ne vivre plus qu'en vos fentes et vos raies!

Et de l'adolescent au corps offert, il écrit :

Je t'attends comme le Messie,
Arrive, tombe dans mes bras ;
Une rare fête choisie
Te guette, arrive, tu verras!

Sur le mode mystique, Verlaine vante la chasteté :

Guerrière, militaire et virile en tout point,
La sainte Chasteté que Dieu voit la première
De toutes les vertus marchant dans la lumière
Après la Charité distante presque point.

La luxure est ainsi flétrie :

Démon femelle, triple peste,
Pire flot de tout ce remous,
Pire ordure que tout le reste...
Horrible, horrible, horrible femme?

L'auteur des *Liturgies intimes* souhaitait intégrer ses poésies érotiques dans des recueils moins sulfureux, évitant ainsi le clivage du sacré et du honteux. Il dut y renoncer tant le public occidental, du moins celui de l'époque, cherche à soigneusement distinguer le charnel du spirituel et même à les opposer.

En est-il toujours ainsi ? On parle couramment d'une désa-

cralisation et d'une banalisation de l'amour. Il est vrai que le sacré a besoin d'un espace propre et d'un temps réservé et que, naguère, l'amour possédait les deux ou, du moins, tendait à se les approprier. Il y avait la chambre conjugale réservée aux étreintes où tous les enfants étaient conçus dans le même lit, voire les mêmes draps hérités des parents et brodés à leurs initiales : ce cadre ancestral faisait de l'alcôve familiale une chapelle ardente aussi immuable que l'église du village. Il y avait aussi le temps des fiançailles gardant, au moins officiellement, les mystères de la chair, respectant le secret du corps comme la crypte d'un saint.

A l'opposé, il y avait les maisons closes, cloîtres du vice, temples de la luxure. Dans des rues bien précises et fermées aux honnêtes femmes, des escaliers menaient au « septième ciel », rival du paradis. Ces rues se trouvaient souvent près d'une église dont le nom même évoquait le péché absous (la Madeleine) ou la fille légère (Notre-Dame-de-Lorette), rapprochant ainsi la faute du pardon. Au Moyen Age, les évêques toléraient, voire acceptaient cette débauche circonscrite, soigneusement éloignée du domicile conjugal. Le sacré et le honteux se soutenaient mutuellement, voire se conjuguèrent comme le montre la pratique des messes noires, fort répandue à la cour de Louis XV : en parodiant le saint sacrifice sur le corps d'une femme, des esprits tourmentés réunissaient Dieu et le diable, l'hostie et le sperme, l'extase et l'orgasme.

Au contraire, notre époque ôte au sexe son goût de fruit défendu et à l'amour son pouvoir de damnation : plus de faute à racheter, de péchés à avouer, de couvent pour expier. La pratique de la confession a souffert de cette désacralisation du sexe dont les angoisses vont aujourd'hui s'épancher en des lieux plus profanes comme en témoigne l'intense besoin de se confesser sur les ondes qui renoue avec la tradition de l'aveu public, imposé par l'Eglise primitive.

Cette désacralisation de la sexualité a pu avoir d'heureux effets psychologiques : elle a fait disparaître nombre d'hystéries et de névroses, si fréquentes chez les patients et patientes de Freud et de Charcot. Elle a libéré une énergie psychique étouffée par le remords, détruite par l'autopunition.

Mais cette libération sexuelle semble marquer aujourd'hui un tournant, surtout depuis le retour des « maladies honteuses », sous la forme du sida, qui restituent au sexe une dimension sacrée au sens où l'entendaient les Romains : le sacré était pour eux ce qui ne peut être touché sans être souillé ou sans souiller et devait rester à la fois intact et impur, sacré et maudit¹⁰. Aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne, la révélation des incartades conjugales d'hommes politiques dénote un besoin de pureté, une tentation de l'innocence. Ce que jadis on dénonçait en chaire est publié par la presse et le puritanisme s'est déplacé des presbytères aux salles de rédaction.

En France aussi, le retour du honteux est sensible car la justice n'a jamais été aussi sévère en matière de mœurs¹¹ et les sanctions prononcées sont de plus en plus lourdes. Comme jadis les prêtres en soutane, des hommes en robe noire, les magistrats, infligent des peines, le code pénal remplaçant les pénitentiels et les aveux au juge l'acte de contrition.

Que penser de cette évolution ? Derrière la façade des modes et les illusions de l'éphémère, une grande continuité se manifeste dans les ressorts de l'affectivité. Le goût de la transgression a besoin des rigueurs de l'interdit : pour qu'il y ait des écarts de conduite, il faut des repères et le rappel des normes sauve la marginalité de la disparition. Sans doute assiste-t-on aujourd'hui à un retour des exigences morales qui donnent à la sexualité une dimension plus éthique que mystique.

Car la science a désacralisé le sexe en démontant les mécanismes de la reproduction et en détruisant le mystère de la

génération : l'échographie pénètre au cœur de la cavité utérine, « vase sacré » de la femme pour les Pères de l'Eglise. La procréation médicalement assistée fait de l'enfant un cadeau de la science et non un don de Dieu, alors que, voici trente ans à peine, des femmes mettaient encore des ex-voto dans la basilique de Lourdes lorsqu'elles souhaitaient un enfant.

Les organes sacrés ou honteux qu'entrevoyaient naguère les seuls médecins, et qu'ils n'examinaient entièrement qu'en salle de dissection, sont aujourd'hui largement explorés par l'imagerie médicale et photographiés pour les magazines populaires. Les caméras descendent dans les organes de la femme comme dans les volcans de la terre. Alors qu'on découvrirait autrefois le bébé avec la surprise d'un enfant ouvrant son œuf de Pâques, on connaît déjà aujourd'hui le sexe du fœtus, sa taille et sa conformation comme celui ou celles d'une poupée dont on aurait passé commande.

Le sacré a sans doute changé de nature. Il s'agit moins d'entretenir un mystère que de préserver une intimité. Du secret à la pudeur, de la sphère magique à l'espace privé, il y a un apprivoisement du sacré qui devient moins le champ clos du surnaturel que le respect de la distance, la préservation de ce que tout amour, humain ou divin, possède d'original.

De même, le honteux s'est déplacé. L'érotisme est sorti de l'enfer des bibliothèques, la pornographie est passée des rayons confidentiels au domicile familial via les cassettes vidéo qui, durant les absences des parents, tendent à remplacer le dictionnaire médical comme outil d'initiation des enfants aux « choses de la vie ». Le honteux ne fait plus rougir et, à l'exception de la pédophilie (d'autant plus sévèrement réprimée qu'elle est le dernier tabou à sauvegarder), le sexe plaide non coupable.

Le honteux et le sacré ayant profondément évolué, l'amour ne peut plus avoir les mêmes ressorts qu'autrefois ni le sexe

LE HONTEUX ET LE SACRÉ

les mêmes freins. Il cherche ses repères en dehors des oppositions traditionnelles de la licence et de l'ascèse. Au-delà du manichéisme moral, qui réserve le pur amour aux anges du ciel et le plaisir grossier aux puissances infernales, la difficile cohabitation entre exigence et tolérance renvoie à la doctrine augustinienne qui cherche à concilier les faiblesses de la chair et la force de l'Esprit. Dans cette Carthage où « crépitait, comme une huile bouillante, l'effervescence des amours honteuses¹² », saint Augustin ne pratique pas l'inquisition des mœurs mais prêche une doctrine dont les deux mots clés, indéfiniment répétés, sont amour (*amor*) et charité (*caritas*). En estimant que la qualité des sentiments prime la force des pulsions et l'intensité de la grâce la gravité de la faute, Augustin semble nous dire, selon une formule de ses disciples : « Aime et fais ce que tu veux¹³. »

2.

Le vénérable et le vénérien

Tout semble opposer le vénérable et le vénérien : entre le respect dû à un vieillard, à un saint ou à un dieu et la maladie « honteuse », plutôt contractée dans la jeunesse ou l'âge mûr, on ne voit guère le lien. Les deux mots sont pourtant issus d'une même racine qu'il vaut la peine d'étudier de près.

Pour les Latins, *venus* est l'amour physique, l'acte sexuel¹. Vénus était la vieille divinité italique de la fécondité, protégeant la végétation et les jardins, et fut assimilée à l'Aphrodite grecque, déesse de l'amour et de la beauté, elle-même identifiée aux déesses-mères du Proche-Orient comme Ishtar (Astarté) la Babylonienne ou Cybèle, importée de Phrygie et encore adorée à Lyon au temps des premiers chrétiens. Vénus a son jour, le vendredi (*Veneris dies*), et, en France, sa ville, Port-Vendres (*Portus Veneris*).

De *venus*, dérivent le vénéneux (*venenum*) et le venimeux. Le venin était, à l'origine, une décoction de plantes magiques, un philtre d'amour aussi dangereux que séduisant, dard toxique ou flèche empoisonnée. On songe ici à ces vers de Baudelaire, décrivant l'acte sexuel, qui valurent à leur auteur une condamnation pénale :

LE HONTEUX ET LE SACRÉ

Et, vertigineuse douceur !
A travers ces lèvres nouvelles,
Plus éclatantes et plus belles,
T'infuser mon venin, ma sœur² !

Deux autres mots français dérivent probablement (mais pas certainement) de *venus*. La vénérie (de *venari* = chasser) nous rappelle que chasser a d'abord été un désir ardent, le plaisir du mâle qui poursuit le gibier comme une femme et l'on dit vulgairement que le dragueur se met en chasse. Le véniel (de *venia* = indulgence) renvoie à une faveur, une grâce d'une déesse dont Vénus pourrait être l'archétype. On touche ici au double sens de la grâce, à la fois charme dégagé et don consenti, ambiguïté qui s'exprime lorsqu'une femme « accorde ses faveurs » à un homme. Et la grâce de Marie joue sur les deux tableaux, à voir les traits gracieux et les gestes accueillants que lui ont toujours prêtés les artistes. Bernadette Soubirous ne déclarait-elle pas que l'Immaculée Conception était plus belle que toutes les beautés locales de la ville de Lourdes ?

Quant au vénérable, son prestige suscite une prière de demande : vénérer (*venerari*), c'est révéler un être et requérir un bien. Le verbe a, en latin, une forme déponente, intermédiaire entre l'actif et le passif et indiquant que le sujet agit pour lui-même : l'homme vénère celui ou celle qui peut lui procurer un bienfait. Vénus a dû être l'archétype de la divinité révérée, à la fois femme désirable et déesse vénérable.

Le mot vénérable est passé dans le vocabulaire de l'Eglise pour s'appliquer au culte des reliques et des martyrs avant de désigner le premier degré de la canonisation qui précède l'état de bienheureux. Au XVIII^e siècle, on a appliqué ce qualificatif au président d'une loge maçonnique puis au responsable d'un monastère bouddhiste, généralement le moine le plus ancien.

La vénération est d'ailleurs largement liée au nombre d'an-

nées de son objet. Mais comment la même notion de désir a pu servir à nommer Vénus et un vénérable ? Faut-il parler de gérontophilie et que représente donc cet amour des vieillards ?

Une erreur lexicale a fait appeler, au XIX^e siècle, gérontophilie ce qui est gérontomanie. Cette pathologie n'a rien à voir avec une amitié (*philia*) qui, en grec, est nettement distinguée de l'érotisme. Être vénérable, c'est susciter un respect dû à l'âge ou une dévotion liée à la durée et non une appétence pour la vieillesse : on vénère un patriarche qui a beaucoup donné de lui-même ou une icône qui a traversé les siècles, les guerres, les incendies. Le vénérable est une antidote à l'éphémère.

Ainsi s'explique l'extraordinaire popularité dont ont longuement bénéficié des vieillards comme l'abbé Pierre ou le commandant Cousteau qui, dans les sondages, devançaient de jeunes vedettes attirantes et versatiles. Un demi-siècle au service d'un engagement, c'est une belle preuve de continuité, un témoignage de dévouement qui comble notre besoin de stabilité.

La vieillesse peut séduire les jeunes qui n'en éprouvent pas les inconvénients. Elle leur semble, dans sa version noble, illustrer les progrès auxquels ils aspirent et déjouer les écueils qui les guettent, le parcours réussi exerçant un formidable attrait sur ceux qui s'y engagent. Victor Hugo a montré que ce désir pouvait en surpasser bien d'autres :

Les femmes regardaient Booz plus qu'un jeune homme,
Car le jeune homme est beau, mais le vieillard est grand...
Et l'on voit de la flamme aux yeux des jeunes gens,
Mais dans l'œil du vieillard on voit de la lumière³.

On comprend ainsi la longue histoire d'amour entre Jean-Paul II et les jeunes du monde entier. Dans l'art d'être grand-

LE HONTEUX ET LE SACRÉ

père spirituel et d'exercer un ascendant moral, le pape est passé maître. Et la jeunesse en quête d'un idéal peut se dire :

Cet homme marchait pur loin des sentiers obliques
Vêtu de probité candide et de lin blanc⁴.

A l'inverse, comment expliquer l'engouement de l'Occident, illustré par le film de Bernardo Bertolucci, *Little Buddha*, pour les *tulku*? Ces « corps de transformation » sont, pour le bouddhisme tibétain, des réincarnations de grands maîtres disparus. Ce corps n'est d'ailleurs qu'une apparence, une enveloppe charnelle, qui, chez un bouddha, coexiste avec un « corps de la loi », d'essence spirituelle, un « corps de jouissance » représentant la béatitude éprouvée au paradis de la Terre pure.

Il s'agit, en fait, d'un mode de transmission du pouvoir. A la mort d'un lama, on fait « reconnaître » à un enfant différents objets ayant appartenu au défunt. L'enfant va donc s'imprégner du souvenir du maître et sera éduqué dans cette ambiance commémorative qui garantit la continuité de la tradition. De plus, ce choix « surnaturel » évite, sauf si l'enfant est contesté, les luttes de clan inhérentes à toute élection, y compris celle du pape.

Mais, pendant la minorité de l'enfant, l'autorité est exercée par un régent, généralement âgé, et ce système permet à de grands moines d'exercer un long intérim : en six siècles, le Tibet n'a connu que quatorze dalaï-lamas, mais les régences ont duré près de deux cents ans. Et cette théocratie est si peu démocratique que le dalaï-lama a promis aux Occidentaux de l'abroger ou, du moins, de consulter le peuple tibétain pour qu'il choisisse ses institutions. Ces « *little buddha* » ou « petits illuminés » (c'est le sens du mot sanskrit *buddha*) n'ont aucune existence dans le bouddhisme non himalayen, c'est-à-

dire dans quatre-vingt-quinze pour cent de la communauté bouddhique mondiale.

Equivalents de l'enfant prodige dans l'imaginaire occidental, ils témoignent de notre fascination pour l'enfant aux dons innés. L'enfant moine comme l'enfant vedette joue un rôle qui le dépasse et séduit l'adulte par ce mélange de supériorité et de fragilité. Montherlant dénonçait cette séduction comme celle d'un « feu qui brûle mais n'éclaire pas ». Il lui donnait un cadre à la fois érotique (qu'il n'a pas au Tibet) et théologique, celui de la Ville dont le prince est un enfant. Il s'agit d'une traduction édulcorée de l'Ecclésiaste (11, 16) dont la citation exacte est : « Malheur à toi, pays dont le roi est un gamin. » Isaïe (3, 4) avait déjà énoncé une prophétie semblable : « Je leur donnerai pour chef des gamins et selon leurs caprices, ils les gouverneront. »

L'Ecclésiaste avait longuement décrit la vénération du jeune âge. Affirmant que « mieux vaut un gamin indigent mais sage qu'un roi vieux mais insensé qui ne sait plus se laisser conseiller », le moraliste constatait la popularité excessive de la jeunesse en tant que valeur absolue : « J'ai vu tous les vivants qui marchent sous le soleil être du côté du gamin, du second, celui qui surgit à la place de l'autre... Toutefois la postérité pourrait bien ne pas s'en réjouir car cela aussi est vanité et poursuite du vent » (4, 13, 16).

Bien des traditions religieuses ont sacralisé la jeunesse en tant que bel âge de la vie, reflet de la beauté divine. Dans la statuaire grecque, Eros est un éternel adolescent comme, dans l'hindouisme, les dieux ont toujours quinze ans et demeurent épargnés par les ravages du temps. La promesse d'éternité est alors une divine jouvence bien illustrée par le Bouddha dont les statues n'ont jamais de rides. Jeunesse sans souci, sereine vigueur, ce lifting permanent représente une perpétuelle régénération qui nous ferait oublier le processus de vieillissement.

LE HONTEUX ET LE SACRÉ

Sans doute y a-t-il là une nostalgie d'adultes idéalisant leur propre adolescence et cherchant à oublier leur prochaine sénescence. David, le « gamin au teint clair et à la jolie figure » (I Samuel 17, 42), toujours vu comme un jeune homme par les peintres, représente bien la pérennité d'un âge regretté, d'une force innocente dont la fronde vient à bout du géant Goliath comme les cailloux des gamins de l'Intifada tiennent en échec l'armée d'Israël.

Notre société est souvent accusée de « jeunisme » car elle semble calquer ses goûts, ses musiques, ses vêtements sur ceux de ses plus jeunes éléments. Le reproche est peut-être excessif car des incroyables du Directoire aux zazous de l'Occupation, la jeunesse a toujours fait et défait les modes. Cette critique est mieux fondée quand elle dénonce une certaine confusion des âges. Opposer, comme on le fait souvent, les « jeunes » aux « adultes », c'est oublier que la plupart de ces jeunes sont déjà des adultes, l'*adultus* des Latins étant « celui qui a cessé de grandir ». Par contre, on pourrait s'étonner que ces jeunes adultes ne trouvent, dans la génération précédente, ni pouvoir auquel s'opposer ni force sur laquelle s'appuyer. La rapidité des mutations technologiques et idéologiques a été telle que les bastilles à prendre se sont effondrées toutes seules et les énergies où puiser se sont taries d'elles-mêmes. Sans héritage à transmettre ni testament à déchirer, une succession engendre l'indifférence.

Et c'est ici qu'on retrouve Jean-Paul II et son image vénérable. Il est, comme Booz endormi,

Le vieillard, qui revient vers la source première,
Entre aux jours éternels et sort des jours changeants.

Redonnant le sens des valeurs millénaires dans un monde dominé par la conjoncture, traçant un chemin droit parmi l'actualité incohérente, la source du message évangélique ne

LE VÉNÉRABLE ET LE VÉNÉRIEN

semble pas vieillir puisque chaque année qui passe n'est qu'un deux millième de l'ère chrétienne.

De plus, le pape apparaît comme un modèle de grand-père et, même, de grand-père d'autrefois en ce monde où les familles, géographiquement dispersées, ne rassemblent plus les générations sous un même toit. Quant aux parents, ils ont, grâce au divorce, le droit de refaire leur vie et les enfants le devoir de s'y adapter. Au contraire, le vénérable, délivré des fluctuations du désir, engendre un respect immuable. Le vénérable n'est pas critiquable puisque sa volonté propre semble s'effacer derrière un ordre supérieur et une vérité éternelle.

Le pape suscite donc une vénération et la fait rejaillir sur d'autres en accordant de nombreuses béatifications et canonisations : Jean-Paul II a créé plus de saints que tous ses prédécesseurs depuis le concile de Trente (1545-1563). Donner des hommes et des femmes à vénérer, c'est jeter un pont entre l'humain et le divin, le saint chrétien concurrençant le héros antique dans ce statut intermédiaire où l'on est vénéré et non adoré, à l'exemple de la « sainte » mère Teresa et de l'héroïne lady Diana.

En élevant des hommes et des femmes sur les autels, le pape est ici dans son rôle de « faiseur de ponts⁵ » (pontife) entre le ciel et la terre, un rôle hérité du *pontifex maximus*, chef du culte officiel de la religion romaine, Rome étant alors considérée comme la « ville du pont » entre l'Italie du Nord et celle du Sud. Mais un double danger guette cette inflation des vénérables : la banalisation de la sainteté et la dispersion de la dévotion. D'un côté, les nouveaux saints peuvent prêter le flanc à la critique, de l'autre un culte excessif peut concurrencer celui dû au Dieu unique. Le meilleur exemple en est celui des « saints » bretons, souvent issus de légendes locales et de la vieille religion celte, druidique et polythéiste.

LE HONTEUX ET LE SACRÉ

Cette « hyperdulie », qui concerne aussi le culte marial, montre que la vénération n'échappe pas au vedettariat. Autant que le parfum de scandale, l'odeur de sainteté suscite les passions. Dans l'Eglise primitive, les reliques des saints étaient des objets de stars qui provoquaient l'enthousiasme des foules toujours friandes de preuves tangibles : par un renversement complet des sources du désir, cette ferveur populaire ne s'adressait plus à la plastique beauté des dieux païens mais à l'héroïque résistance de vieillards ascétiques et de martyrs suppliciés. Aujourd'hui, les vénérables retrouvent une nouvelle jeunesse en une époque repue de vedettes immatures et d'idoles surcotées. Le désir d'éternité passe par des figures indémodables : comme les auteurs classiques paraissent préserver la langue du vieillissement, les saints d'hier semblent, à tort ou à raison, protéger la morale de l'obsolescence. Ils sont vénérés

Pour mieux commémorer leur vigueur éternelle
Et pour bien mesurer leur force originelle⁶.

3.

Pédophile et théophile¹

C'est une perversion du langage, une corruption sémantique : on n'a pu trouver le mot juste pour nommer l'innommable et c'est ainsi qu'aimer les enfants est devenu un crime. Car parler de pédophiles à l'égard des enfants (comme de zoophiles pour les animaux) est une aberration : imagine-t-on du sexe dans le coton hydrophile ? Le vrai terme, proposé par Mme Giscard d'Estaing, présidente de la Fondation pour l'enfance, est pédomane : il y a des pédomanes comme des kleptomanes ou des mythomanes et leur comportement relève du désordre mental ou moral. Mais l'amitié (*philia*) des enfants, comme celle des animaux, est une valeur positive et Jésus s'est fait le premier des pédophiles en même temps que l'ennemi des pédomanes : « Qui accueille en mon nom un enfant m'accueille moi-même. Mais quiconque scandalise un seul de ces petits qui croient en moi, il est préférable qu'on lui attache au cou une grosse meule et qu'on le précipite dans les profondeurs de la mer » (Matthieu 18, 5 et 6).

Ce que Jésus apprécie chez les enfants, c'est le renversement des valeurs qu'ils peuvent susciter chez les adultes : « Si vous ne changez et ne devenez comme les enfants, non, vous n'entrerez pas dans le Royaume des cieux. Celui-là qui se fera petit

LE HONTEUX ET LE SACRÉ

comme cet enfant, voilà le plus grand dans le Royaume des cieux» (Matthieu 18, 3 et 4). Ce renversement des valeurs est celui du *Magnificat*, le chant de Marie :

Il a jeté les puissants de leur trône
il a élevé les humbles
il a comblé de biens les affamés
il a renvoyé les riches les mains vides
(Luc 1, 52 et 53).

Le *Magnificat* est lui-même inspiré du cantique d'Anne, la mère de Samuel :

Il relève le faible de la poussière
et tire le pauvre du tas d'ordures
pour les asseoir avec les princes
et leur attribuer la place d'honneur
(I Samuel 2, 8).

Devenir comme des enfants revient donc à se faire petit en vue d'être rehaussé par Dieu comme tout enfant « élevé » par son père. Mais il n'est pas toujours facile de distinguer l'enfantin de l'infantile ni le Royaume des cieux du Magic Kingdom cher à Walt Disney. Pour les évangélistes, l'esprit d'enfance est fait d'humilité et non d'humiliation, de service consenti et de confiance accordée, non d'oppression subie et de crédit aveugle.

L'enfant est un servent comme le montre la célèbre parabole du centurion dont Jésus guérit l'enfant (*païs*, Matthieu 8, 6), le fils (*uion*, Jean 4, 47) ou le serviteur (voire l'esclave, *doulos*, Luc 7, 2). Cette apparente contradiction des évangiles s'explique dès lors que le grec rend par un même mot (*païs*) l'enfant et le serviteur, comme le latin tire d'une même racine l'enfant (*puer*) et le pauvre (*pauper*). En français, on appelle aussi garçon un serveur de café comme

on nommait boy un domestique aux colonies. Le statut social est fonction de l'âge et l'on est pauvre en années comme en argent, petit par la taille et les droits. Abuser d'un enfant ou exploiter un travailleur, c'est toujours profiter d'une position dominante et, d'ailleurs, les pays où la prostitution enfantine est la plus répandue sont aussi ceux où les droits du travail sont les moins développés.

L'abus des enfants par des ecclésiastiques a récemment défrayé la chronique mondiale, notamment au Canada et aux Etats-Unis où plusieurs milliers de plaintes ont été déposées contre des hommes d'Eglise. L'évêque catholique de Terre-Neuve dut même demander à tous ses prêtres (exigence sans équivalent en deux mille ans du christianisme) de démissionner de leur poste pastoral et de ne le reprendre qu'après s'être engagé par écrit à ne pas abuser des enfants. Mais de nombreux pasteurs protestants mariés étant en cause dans les affaires de pédomanie, il serait injuste d'attribuer celle-ci au seul célibat ecclésiastique.

Des motifs plus profonds doivent être recherchés. Y a-t-il un lien entre l'amitié des enfants et celle de Dieu qui ferait du théophile un pédophile ? La vocation religieuse est-elle une nostalgie de l'enfance, de sa foi naïve et de ses corps vierges ? L'œuvre éducative serait-elle une initiation aux mystères de la foi et aux choses de la vie, au Ciel créant le monde et au Sexe faisant l'homme ?

On retrouve là quelques questions que se posait déjà la pédagogie grecque à propos de l'éducation des garçons. Platon y apporte une réponse nuancée : il vante l'« Aphrodite céleste² » qui inspire l'amour des jeunes gens, mais il condamne les amants qui « aiment l'enfant comme les loups aiment l'agneau³ ». La limite entre le bien et le mal n'est pas seulement affaire d'âge. Elle sépare ceux qui aiment l'âme, « chose durable », de ceux qui aiment les corps, « chose sans

durée», surtout chez l'enfant ou l'adolescent dont les traits physiques se transforment vite. Ce que Platon nomme amour du corps, nous l'appellerions désir amoureux, l'«amour de l'âme» relevant plutôt d'une amitié réciproque. L'amour homosexuel, dit Freud, donne aux maîtres une «attitude d'aimable bienveillance envers leurs élèves» et la haine, cet amour refoulé, suscite les enseignants «les pires et les plus sévères⁴».

Les Eglises chrétiennes (comme les monastères bouddhistes) ayant ouvert de très nombreuses écoles pour transmettre la foi en même temps que le savoir, il est normal qu'elles soient confrontées à ce qu'André Cayatte appelait «les risques du métier⁵», car le détournement de mineurs est à l'éducateur ce qu'est le détournement d'argent au caissier de banque : une faute professionnelle. Le religieux pédomane, enrobant le diabolique dans le divin, semble en outre pourchasser l'innocence tout en dénonçant le péché, abuser de sa réputation d'homme du bien pour initier l'enfant au mal.

Le système éducatif de la Grèce antique comportait une profession, celle de pédagogue, bien utile en théorie pour protéger l'enfant ou l'adolescent des séductions d'adultes : le pédagogue, esclave ou métèque, n'avait pas le droit de toucher aux enfants des citoyens, et devait seulement surveiller leurs jeux et leurs déplacements⁶. Conduire hors (en latin *educare*) du giron familial, c'est bien faire œuvre éducative et l'humble pédagogue jouait, à cet égard, un rôle aussi important que les maîtres du Lycée ou de l'Académie : entre la maison et l'école, il nouait de libres conversations avec l'enfant, moins intimidé par ce domestique que par les professeurs.

Le Nouveau Testament, qui s'adresse aux enfants de Dieu, fait pourtant des allusions péjoratives à ces pédagogues dont certains manquaient de talents et de vertus. Pour Paul, les croyants de l'Ancienne Alliance étaient pareils à des enfants «soumis à des tuteurs et à des régisseurs» (Galates 4, 2) et la

loi de Moïse leur servait de « pédagogue » (Galates 3, 24). Mais la foi doit les délivrer de la loi et de ses surveillants car les chrétiens sont désormais confiés à l'amour de Dieu : « Quand vous auriez dix mille pédagogues en Christ, vous n'avez pas plusieurs pères » (I Corinthiens 4, 15).

Paul remplace donc ces pédagogues surveillants par un seul homme, son adjoint Timothée (celui qui « honore Dieu »), « enfant bien-aimé et fidèle dans le Seigneur ». Ce Galate « de bonne réputation », fils d'un Grec païen et d'une mère juive devenue chrétienne, paya au prix fort son engagement : Paul « le circoncit à cause des juifs qui se trouvaient dans les parages » (Actes 16, 3). Son amour (*agapê*) pour Paul paraît très vif puisqu'il verse des larmes en le quittant (II Timothée 1, 4) et se comporte comme « un fils auprès de son père » (Philippiens 2, 20). Ce collaborateur zélé en parfaite « synergie » avec son maître, coauteur (nous dirions « nègre ») de nombreuses épîtres, fut un des premiers « évêques » (ancêtres de nos évêques) de l'Eglise, c'est-à-dire un « surveillant » du peuple chrétien⁷. Les évêques durent, à leur tour, se faire « pédagogues ».

Car, même si la foi libère de la loi, le chrétien a besoin de repères et de guides et ces surveillants épiscopaux exerceront la police des mœurs et le contrôle de la doctrine. Cette surveillance fut sans doute insuffisante, dans une époque récente, à l'égard des ecclésiastiques pédomanes. La justice civile a donc pris le relais avec une grande sévérité encouragée par l'opinion publique et les jurys d'assises : la punition divine ne sort plus des « vases de colère » (Romains 9, 22) mais des urnes du peuple qui ne supporte plus les non-lieux du juge, ces « vases de miséricorde ».

« Tout m'est permis », disaient les Corinthiens. « Tout ne me convient pas », répondait Paul (I Corinthiens 6, 12). Et la pédomanie, ultime défi d'une société libérée, pose la question

LE HONTEUX ET LE SACRÉ

des limites dans la relation amoureuse et des méthodes dans la relation pédagogique. Quand des gens « amenaient à Jésus des enfants pour qu'il les touche » (Marc 10, 13), ses disciples les rabrouaient. Le Christ passait outre ces objections, embrassait et bénissait les enfants. Deux mille ans plus tard, l'éducation exige toujours ce délicat contact humain qui touche mais ne tache pas. « Touche pas aux gosses », dit-on à celui dont on craint trop de baisers ou de fessées. Le vrai pédophile, au sens propre du terme, est celui qui, comme Jésus, touche les enfants et les laisse intacts.

4.

Le nuageux et le nubile

Une même racine indo-européenne sert à désigner les nuages et le fait de se marier¹. De cette racine, dérivent les mots français nuage, nuée, obnubiler (couvrir de nuages), noces, nuptial, nubile (en âge d'être marié).

L'idée première est celle de couvrir d'un voile. Le nuage couvre le soleil comme le voile la tête de la mariée. Dans la religion romaine, l'épousée prenait le voile au cours d'une cérémonie marquant son changement de statut : désormais elle vivrait dans la maison de son mari. Ce voile (*flammeum*) était jaune comme une flamme, la flamme de l'amour.

Le voile de la mariée a subsisté jusqu'à nos jours dans le mariage religieux mais aussi dans ces noces mystiques qui marquent l'entrée dans une vie consacrée : la religieuse qui prend le voile est désormais l'épouse de Jésus-Christ et, parfois, elle indique son nouvel état en portant une alliance. L'héritage de la religion romaine est ici visible puisque les vestales, ces chastes prêtresses du foyer, portaient aussi le voile : ainsi, liée à un homme ou à un dieu, chaque femme se couvre la tête.

Jusqu'à ces dernières années, aucune femme n'aurait pénétré dans une église la tête nue et, de nos jours encore, le port de la mantille est de rigueur lors des audiences pontificales.

LE HONTEUX ET LE SACRÉ

Plus de deux mille ans d'histoire attestent de l'importance du voile dont l'abandon récent, au moins dans les lieux de culte, constitue une révolution.

Saint Paul écrivait aux Corinthiens : « Est-il convenable qu'une femme prie Dieu sans être voilée ? La nature elle-même ne vous enseigne-t-elle pas qu'il est déshonorant pour l'homme d'avoir des cheveux longs ? Tandis que c'est une gloire pour la femme, car la chevelure lui a été donnée en guise de voile. Et si quelqu'un se plaît à contester, nous n'avons pas cette habitude et les églises de Dieu non plus » (I Corinthiens 11, 14).

Paul parle ici en milieu grec où, comme à Rome, les hommes ont les cheveux courts. S'il est « déshonorant » pour eux de les avoir longs, Jésus n'aurait-il pas eu d'« honneur », lui qui portait probablement une chevelure fournie, conformément à l'usage de son peuple ? On touche ici aux problèmes de l'acculturation et aux dangers de l'interprétation littérale : pour Samson, les longs cheveux étaient non un signe de déshonneur mais une source de puissance venue de Dieu : « Le rasoir ne passera pas sur sa tête car ce garçon sera consacré à Dieu » (Juges 13, 5).

Pour les femmes, le conseil de saint Paul s'enracine dans la tradition proche-orientale : les épouses, y compris Marie, mère de Jésus, y étaient voilées. L'apôtre fait même de leurs cheveux un voile naturel du visage, interprétation surprenante dans une civilisation où la chevelure de la femme avait un fort attrait érotique : dans l'évangile selon Luc (7, 37), c'est une pécheresse qui essuie les pieds de Jésus avec ses cheveux.

Pour se soustraire aux regards des hommes, une femme devait porter le voile. Ce qui nous semble relever aujourd'hui d'une oppression « islamique » est largement antérieur à la religion musulmane. Mille sept cents ans avant Mahomet, les lois assyriennes du roi Téglatphalazar I^{er} (1112-1074 avant J.-C.)

prescrivaient : « Les femmes mariées [...] et les filles d'hommes libres qui sortent dans la rue n'auront pas leur tête découverte [...]. La prostituée ne sera pas voilée, sa tête sera découverte. Qui voit une prostituée voilée l'arrêtera. [...] Les femmes esclaves ne seront pas voilées². »

Le voile était donc à la fois un signe d'appartenance au mari et un gage de liberté. Celle qui n'appartenait à aucun homme parce qu'elle était offerte à tous ou livrée à l'esclavage se voyait interdire le port du voile sous peine des plus graves châtiements : cinquante coups de bâton et une marmite de poix versée sur la tête. L'homme qui ne dénonçait pas la contrevenante était tout aussi sévèrement puni : le port du voile, loin d'être une simple affaire privée, avait une valeur d'ordre public.

Le Coran ne fait que reprendre cette antique tradition proche-orientale en prescrivant : « Dis à tes épouses, à tes filles et aux femmes des croyants de se couvrir de leurs voiles, c'est pour elles le moyen d'être reconnues et de n'être pas offensées » (sourate 33, verset 59). « Dis aux croyantes de baisser leurs regards, de préserver leur nudité, de ne montrer que l'extérieur de leur beauté, de rabattre leur voile sur leur poitrine » (sourate 24, verset 31). « Les femmes âgées qui ont dépassé l'âge d'enfanter et de se marier, il n'y a rien à leur reprocher si elles déposent leurs voiles. Mais il est préférable pour elles de s'en abstenir » (sourate 24, verset 60). La ménopause était alors supposée ôter tout attrait aux femmes ayant atteint ce que le catholicisme appellera l'« âge canonique », celui qui permet aux femmes de servir les prêtres.

Texte à la fois moral et légal, le Coran fait du port du voile (ou de tout accessoire vestimentaire rabattu sur le visage) une obligation éthique et juridique. Entre la femme pudique et l'homme lubrique, il y a une distance à garder, celle de la chasteté qui se préserve de la concupiscence en n'offrant rien d'ex-

LE HONTEUX ET LE SACRÉ

citant aux regards : toute femme qui agirait autrement serait de mauvaise vie.

La loi coranique ne fait ici que reprendre des prescriptions bibliques. Quand Rébecca marcha à la rencontre d'Isaac, « elle prit son voile et s'en couvrit » (Genèse 24, 65) pour bien montrer qu'il était son « maître ». A l'inverse, Isaïe ordonne à Babylone, symbole de la prostitution : « Découvre tes tresses [ou ton voile], retrousse ta robe, découvre tes cuisses » (Isaïe 47, 2).

La fiancée était présentée voilée à son futur époux : « Que tu es belle, ma compagne ! Que tu es belle ! Tes yeux sont des colombes à travers ton voile » (Cantique 4, 1). Le voile pouvait même tromper le mari sur l'identité de sa femme : c'est ainsi que Jacob se réveilla avec, dans son lit, Léa au lieu de Rachel (Genèse 23, 25) !

Or si l'on parle aujourd'hui de « voile islamique », on n'a jamais entendu parler de « voile juif » ni de « voile chrétien », malgré les références explicites de l'Ancien et du Nouveau Testament à ce couvre-chef. Assurément, le voile (ou le « foulard »), qu'on l'appelle *hidjab* ou *tchador* et qu'il masque plus ou moins le visage, nous semble contraire aux droits de la femme comme aux usages du temps. On ne dirait plus, comme Tertullien : « Une jeune fille sans voile n'est plus une vierge. »

Ce parallèle entre l'hymen et le voile nous paraît violer l'intimité de la jeune femme, autant que l'exposition du drap sanglant de la nuit de noces. Les « noces mystiques » semblent même pouvoir se passer de voile et de nombreuses religieuses n'en portent plus. Seul le voile des communiantes, si prisé par les familles, même les moins pratiquantes, conserve la tradition féminine de la tête couverte. L'un des premiers tableaux de Picasso, *La Première Communion* (1895), montre d'ailleurs

une jeune communiantte voilée, vêtue comme ses semblables d'aujourd'hui, alors que les habits profanes ont tant changé.

Les jeunes filles musulmanes nous ramènent à l'époque du voile des « bonnes sœurs » et des infirmières, de ces femmes intouchables, dévouées à leur dieu ou à une cause. Elles viennent combler une lacune dans nos sociétés comme le ramadan remplace le carême en certaines banlieues ou comme la fête du mouton y devient un nouveau mardi gras. La nature religieuse a horreur du vide et plus la visibilité chrétienne décline plus l'identité musulmane (ou juive) s'affirme. Dans certains amphithéâtres de faculté, les voiles et les kippas ont acquis droit de cité en pleine université laïque.

Mais qu'on le regrette ou non, toute réaction autoritaire serait mal venue et créerait un amalgame entre laïcité et intolérance : une question qui touche d'aussi près à l'intimité personnelle et spirituelle doit se régler par la persuasion, non par la persécution. En revanche, on peut légitimement dénoncer la supercherie du voile dit islamique en rappelant qu'une coutume proche-orientale vieille de trois mille ans ne peut être spécifiquement musulmane et que le voile n'est pas plus indispensable à l'islam que la soutane au catholicisme.

Reste un problème peu étudié, celui de l'âge de ces jeunes filles. Le port du voile marque traditionnellement l'entrée dans la nubilité au double sens de puberté et d'aptitude à contracter un mariage. Ces deux significations sont aujourd'hui dissociées dans les sociétés modernes où l'âge des premières règles s'est abaissé tandis que celui du mariage ne cesse de s'élever.

Dans le Proche-Orient antique, les deux âges se confondaient : dès qu'une jeune fille pouvait physiologiquement procréer, elle était juridiquement apte à se marier. Ce fut probablement le cas de Marie, « promise à Joseph » (Matthieu 1, 18, et Luc 1, 27) alors qu'elle était une *parthenos*, un mot grec

LE HONTEUX ET LE SACRÉ

qui désigne une vierge (le Parthénon est le temple de la déesse vierge Athéna). Mais ce terme n'a pas d'exact correspondant en hébreu ni en araméen et nul ne sait par quel mot de ces langues l'état de Marie aurait pu être qualifié³.

En français, les traductions hésitent entre vierge, jeune fille, fiancée et nubile. Les Bibles anglaises oscillent entre *virgin*, *girl*, *unmarried* et *maiden*⁴. Ce dernier terme qui signifie à la fois servante et pucelle (Jeanne d'Arc est « *the maiden of Orleans* ») souligne que l'état de vierge n'était pas exalté dans une civilisation proche-orientale où seule la femme féconde était valorisée : Marie Noël a admirablement rendu ce double sens en évoquant la « Vierge que je suis, en cet humble état⁵ ».

Dans cette situation intermédiaire où, promise à un homme, elle n'avait pas encore habité avec lui, Marie devait avoir entre treize et quatorze ans, atteignant simultanément l'âge d'enfanter et de se marier. Dans nos sociétés modernes, Joseph pourrait être accusé d'enlèvement de mineure alors que, dans la Palestine antique, il respectait à la fois le droit et l'usage.

Le Coran considère Marie comme une jeune fille voilée et vierge : « Elle prend un voile, à l'écart des siens » et Marie affirme : « Jamais être charnel ne m'a touchée et je ne suis pas impudique » (sourate 19, versets 17 et 20). Pour les jeunes musulmanes d'aujourd'hui, le voile est aussi associé à la virginité, au désir de se réserver pour un futur époux. Ces adolescentes semblent nous poser la question du divorce entre une maturité physiologique précoce et une condition juridique précaire : des filles pubères et mineures sont-elles libres d'exprimer leur préférence pour la virginité ou empêchées de disposer de leur corps ?

Voici quelques décennies, l'Europe chrétienne aurait répondu à ces questions comme le Proche-Orient musulman, dans le sens de la virginité. Mais la libération sexuelle et l'im-

LE NUAGEUX ET LE NUBILE

migration ont provoqué simultanément une révolution des mœurs et un choc des cultures. Les opinions sur ce sujet oscillent donc d'un extrême à l'autre, entre les deux références de Marie la vierge et de Madeleine la pécheresse. A la première (et la mère de Jésus est un modèle pour les jeunes musulmanes), nous ne pouvons accorder qu'un amour chaste « et contempler de loin votre jeune splendeur⁶ ». La seconde a souvent connu le poids d'un autre corps sur le sien, « dalle tendre gravée de mille noms de volupté⁷ ». Face à ces deux usages de la nubilité, toute femme doit choisir entre donner son corps et vouer son âme, mais elle peut aussi rêver à l'impossible désir d'un amour sans nuages.

5.

Dénuement et nudité

Entre dénuement et nudité, la distinction semble claire : le dénuement est le manque du nécessaire et la nudité une absence d'habillage. Le dénuement est d'ordre économique quand la nudité relève de l'esthétique. Le dénuement se ressent et la nudité se voit, l'une est privation et l'autre spectacle.

A y regarder de plus près, la différence est moins nette. Le dénuement est un dépouillement qui, dans un sens emphatique, est le refus des ornements superflus et, dans un sens péjoratif, le défaut d'enveloppe protectrice, une mise à nu des chairs : entre le dénuement des églises romanes et celui du logement aux meubles saisis, il n'y a pas grand-chose de commun. Ce deuxième sens semble l'avoir emporté : les caricaturistes illustrent le dénuement par des enfants noirs à moitié nus et représentent les nantis par d'opulentes dames en manteau de fourrure ou de gros messieurs aux costumes voyants. La nudité fait le pauvre et l'habit fait le riche, celui-ci faisant du vêtement une graisse enrobante. Au contraire, le pauvre n'a pas de couche isolante, pas de « couverture » sociale.

Dénuement et nudité viennent du latin *nudus* qui comporte un double sens physique et moral, d'absence de revêtement et de manque de ressources. L'équivalent grec de *nudus*,

probablement dérivé d'une même racine indo-européenne, est *gymnos* d'où viennent les mots français gymnase et gymnastique. En effet, le gymnase (*gymnasion*) était le lieu où les Grecs s'adonnaient au sport dans la plus complète nudité, une nudité qui les différenciait des « barbares » habillés : cette situation est l'inverse de celle de l'époque récente qui vit les colonisateurs européens s'offusquer de la nudité des « sauvages ». La pratique sportive requérant une véritable gymnastique de l'esprit et du corps, le gymnase a fini par désigner un exercice ascétique, un entraînement à la vertu, une discipline intellectuelle. La célèbre Académie de Platon était installée dans trois gymnases où les jeunes gens s'exerçaient au sport tout en écoutant les philosophes. Aujourd'hui encore, en langue allemande, un lycée s'appelle un gymnase (*Gymnasium*), terme pleinement justifié puis que le Lycée, établissement athénien où enseignait Aristote, devait son nom à un gymnase voisin.

Pourquoi les Grecs aimaient-ils tant la nudité, surtout celle des hommes ? Le corps étant pour eux un reflet de l'âme, son harmonie exprimait un équilibre intérieur, sa force une énergie morale, sa beauté une élégance de l'esprit. L'idéal olympique représentait cette fusion du physique et du psychique¹. La statuaire grecque a donc privilégié l'athlète, ce combattant dont la victoire symbolise le triomphe des forces du beau et du bien et dont la nudité du corps révèle la splendeur de la nature divinisée, les « dieux » du stade étant les ambassadeurs des dieux de l'Olympe.

Le conflit de la culture grecque avec la civilisation de la Bible a éclaté à propos de la nudité. En effet, pour les Hébreux, celle-ci était associée à la honte, elle-même liée au péché. Tant que les humains n'avaient pas mangé du fruit défendu, ils pouvaient se promener sans problème en tenue d'Adam ou d'Eve : « Tous deux étaient nus, l'homme et sa

DÉNUEMENT ET NUDITÉ

femme sans se faire mutuellement honte» (Genèse 2, 24). Mais leur désobéissance les pousse à se cacher de Dieu et à faire de la végétation un paravent : « L'homme et la femme se cachèrent devant le Seigneur Dieu au milieu des arbres du jardin » (Genèse 3, 8).

Le péché supprime la transparence de l'âme et la pureté du regard : là où il y a du sexe, l'homme voit le mal et doit se cacher de ses semblables autant que de Dieu, se coudre des feuilles de figuier (et non de vigne) pour s'en faire un pagne (Genèse 3, 7). Découvrir la nudité d'une femme est un châtiment réservé à la prostituée (Isaïe 47, 1 ; Ezéchiel 23, 29 ; Osée 2, 5) qui n'a plus de vêtement protecteur, d'intimité respectable. Et comme la « prostituée » est souvent un pays ou une ville (Babylone pour Isaïe, Jérusalem pour Ezéchiel, Israël pour Osée), ce strip-tease forcé est un véritable déballage des maux publics : corruption, violence aux immigrés, enrichissement sans cause, cynisme des dirigeants, vanité des futurologues, etc. (Ezéchiel 23, 27-29).

Couvrir sa nudité, c'est aussi mettre un écran entre soi-même et sa famille pour éviter l'inceste. Hostile au nudisme familial, la loi mosaïque interdit de découvrir la nudité d'un membre de la famille ou de la belle-famille (Lévitique, 18). Découvrir la nudité de quelqu'un, c'est déjà avoir une relation sexuelle avec lui par une sorte d'équivalence entre regarder, convoiter et consommer. Jésus énoncera une idée voisine en affirmant que quiconque « regarde une femme avec envie a déjà, dans son cœur, commis l'adultère avec elle » (Matthieu 5, 28).

La nudité est aussi un signe de dénuement que le vêtement supprime : Dieu « aime l'émigré en lui donnant du pain et un manteau » (Deutéronome 10, 18). A l'étranger, démuné, l'homme riche donne « un assortiment de vêtement et de nourriture » (Juges 17, 10). Dans le Nouveau Testament,

habiller le pauvre, c'est vêtir Jésus lui-même : « J'étais nu et vous m'avez vêtu. » Mais dévêtir le Christ, c'est lui imposer la suprême humiliation, la nudité de la croix et le partage de ses vêtements par les soldats romains.

Cet antique débat sur la valeur de la nudité est toujours actuel. Le raccourcissement des vêtements, voire l'exposition au soleil de la nudité avec ses organes « honteux » correspondent à une dissociation de la culpabilité et de la sexualité, celle-ci n'étant plus reliée au péché dit originel assimilé à la faute d'Eve et d'Adam. Une telle dissociation n'est pas forcément contraire aux données bibliques et dogmatiques pour deux raisons.

D'abord, le péché « originel » (c'est-à-dire à l'origine de l'humanité et au tréfonds de l'homme) est, pour les chrétiens, effacé par le baptême. Même si nombre de commentateurs l'oublient régulièrement, la grâce du baptême délivre des liens du péché, que celui-ci concerne ou non le sexe et la nudité de l'homme ou de la femme.

Ensuite, la faute d'Eve et d'Adam est d'avoir mangé le fruit de « l'arbre de la connaissance du bon et du mauvais » (Genèse 2, 9). Les traductions évoquent aussi l'arbre du « bien et du mal » ou du « bonheur et du malheur ». On pourrait aussi parler de l'utile et du dangereux, du bon et du méchant, les termes hébreux ayant ces divers sens. Dans tous les cas, il s'agit de la transgression d'un interdit non spécifiquement sexuel et la honte de la nudité possède une valeur plus générale qui relève de la pudeur, elle-même liée à l'imperfection humaine et donc à la nécessité sociale de ne pas tout dévoiler de son corps et de son esprit.

La question essentielle est donc : peut-on tout montrer ? Dépouiller la vérité de ses oripeaux, la montrer dans son plus simple appareil a le mérite de la franchise. Un professeur de lycée de Seine-et-Marne incarna récemment cet idéal en pra-

tiquant un « strip-philos », une « mise à nu idéologique » qui l'amenait à se dévêtir devant la classe². Cet effeuillage philosophique se voulait une « exigence démocratique » qui fait tomber les barrières et les habits un peu comme la nudité du conseil de révision était supposée gommer les différences entre conscrits, à cette nuance près que le colonel gardait son uniforme.

C'est d'ailleurs par le port de l'uniforme (ou du tablier) que les écoles, publiques ou privées, ont longtemps cherché à manifester à la fois l'identité de l'établissement et l'égalité des élèves : aujourd'hui encore, sur les routes d'Asie, cinq cents millions d'uniformes prennent chaque matin le chemin des classes. La nudité pourrait-elle jouer un tel rôle égalisateur ? C'est douteux, surtout chez des adolescents et adolescentes, si sensibles à la moindre disgrâce de leur corps.

A l'inverse, la peur de la nudité élève des murailles entre les femmes et les hommes mais aussi à l'intérieur du même sexe. Les islamistes dénoncent aujourd'hui les Jeux olympiques comme autrefois les évêques fustigeaient les baignades ou les sports d'hiver : le sport, forcément en petite tenue, serait une occasion prochaine de pécher, une invitation à la concupiscence. Il est vrai que, dans les jeux antiques, on invitait les jeunes filles à assister aux épreuves pour qu'elles trouvent un mari parmi les athlètes nus. Mais voir dans toute rencontre sportive une tentation sexuelle et dans la plastique d'un corps la beauté du diable, c'est faire l'amalgame entre la forme physique et les formes érotiques, exactement comme le christianisme antique condamnait les Jeux olympiques au nom du renoncement à la chair.

Dans les pays libéraux, le débat sur le nu se transporte aujourd'hui sur le terrain du corps social. De la nudité physiologique à la transparence démocratique, il n'y a qu'un pas que franchit une société sans tabous qui dévoile tout du pou-

voir et se réjouit dès que le roi est nu. Ce qu'on révèle d'une nation et des petits secrets de ses dirigeants dépend largement du degré de liberté sexuelle du pays. Le déshabillage d'une société, l'exhibition de ses replis cachés satisfont une curiosité pour ce que la décence interdisait naguère de montrer.

Cette quête acharnée de l'innocence se déroule alors que le monde occidental, en proie au chômage et aux nouvelles pauvretés, est confronté au dénuement de catégories entières de la population. Mettre à nu les ressorts de la richesse est la vengeance de ceux qui ne peuvent même plus vêtir dignement leur pauvreté ou des salariés qui craignent de laisser leur chemise chaque fois qu'on taille dans les effectifs. Une société qui ne fait pas sa place à chacun doit se souvenir de l'avertissement d'Ezéchiél (23, 28) : « Je vais te livrer aux mains de ceux que tu hais, aux mains de ceux que tout ton être a pris en aversion ; ils agiront envers toi avec haine ; ils prendront tout ton profit ; ils te laisseront nue et dévêtue. »

Assurément, la question de la nudité divise et le minimum de décence ne fait nulle part l'objet d'un consensus comme le montre bien l'exemple de la société indienne. Le vêtement y est traditionnellement considéré comme une source potentielle d'impuretés et les brahmanes officient torse nu après avoir pratiqué force ablutions. Mais la nudité totale y est choquante et, par exemple, il a toujours été interdit de représenter le Bouddha entièrement nu.

De même, les jaïns n'ont jamais pu se mettre d'accord sur les vêtements et se sont donc divisés en plusieurs écoles. Aux *shvetâmbara* (« ceux qui sont vêtus de blanc ») s'opposent les *digambara* (« ceux qui sont vêtus de ciel »). Les premiers portent un long et pudique vêtement immaculé tandis que les seconds se promènent entièrement nus et vénèrent, à Sravanabelgola (Etat du Karnataka), la statue d'un saint dénudé, immense monolithe de dix-neuf mètres de haut. Les *digam-*

DÉNUEMENT ET NUDITÉ

bara associent nudité et pauvreté (les *sadhu*, ces ascètes hindous, font de même tout en portant un pagne) mais, dans le souci de ne pas choquer la population et de ne pas attirer les regards, ils se montrent fort peu dans les rues.

On touche ici aux contradictions de la nudité qui embellit ou enlaidit, séduit ou rebute. Les limites de l'obscène sont toujours révisables et jamais abolies car toute société cherche à protéger l'individu de l'effraction. Chacun se voile ou se dévoile plus ou moins, sachant que pour tenir en haleine le curieux, il faut toujours laisser un peu à désirer. Et l'on se souviendra ici d'une vieille maxime d'un philosophe français : « Toute vérité nue et crue n'a pas assez passé par l'âme. »

6.

Circoncision et décision

Circoncire, c'est couper la chair. Décider, c'est trancher dans le vif. Deux césures qui renvoient à l'histoire des mots comme à celle des idées.

Le verbe latin *caedere* a de multiples composés dont *circumcidere* (couper autour, d'où circoncire) et *decidere* (détacher en coupant, d'où trancher un débat). De la même racine latine, viennent des termes français aussi différents que césarienne, césure, ciseau, concision, excision, incise, précision. *Caedere* appartient au vocabulaire horticole et signifie tailler, abattre (en coupant). Les têtes aussi peuvent tomber et c'est pourquoi de ce verbe dérivent les mots de la mort violente : suicide, homicide, déicide, parricide, etc. « Raccourcir » celui qui dépasse ou dérange comme on émonde un arbre de ses branches inutiles, tel est l'état de nature de l'humanité, la loi de la jungle de la vie sociale.

Mais pourquoi cet élagage d'un bout de chair qu'est la circoncision ? Celle-ci répond à des motifs d'hygiène : prévention ou traitement du phimosis (rétrécissement de l'anneau préputial), prévention des mycoses et autres infections de la verge. Certains peuples ont préféré circoncire tous leurs garçons dès l'enfance alors que leurs voisins n'en faisaient rien, réservant cette chirurgie aux cas pathologiques et à l'âge adulte

lorsque le phimosis empêche les relations sexuelles ou les rend très douloureuses.

Israël vivait donc au voisinage de peuples circoncis (les Egyptiens, Ammonites, Edomites et Moabites) et incirconcis (les Philistins et Babyloniens). Dieu demande à Abraham de se faire circoncire (Genèse 17) puisqu'il venait de Mésopotamie, région où la circoncision était peu pratiquée. En Israël, les esclaves étrangers, même adultes, durent se prêter à cette opération menée sans anesthésie ni aseptie : en contrepartie de ce sacrifice, ils eurent alors le droit, bien qu'étant immigrants, de rendre un culte au Dieu d'Israël¹. Car le signe de l'Alliance, l'équivalent de l'anneau nuptial, c'est le don de l'anneau préputial. Et qui n'a pas eu la chair de son prépuce tranchée sera retranché de son peuple (Genèse 17, 14).

La circoncision était alors pratiquée avec des couteaux de silex : c'est ainsi que Josué « circoncit les fils d'Israël sur la colline des Prépuces » (Josué 5, 3). Le terme hébreu pour circoncision (*moul*) signifie couper. C'est aussi le sens premier du mot alliance (*berith*), peut-être parce que deux hommes scellaient une alliance en passant entre les deux moitiés d'une bête sacrifiée. Quand Dieu conclut l'Alliance avec Israël circoncis, il pratique donc une succession de coupures : après avoir créé le monde en séparant le ciel des eaux² (Genèse 1, 6), il sépare son peuple de ses voisins incirconcis tandis que chaque fils d'Israël est séparé de son prépuce.

Le progrès technologique, durant la préhistoire et la protohistoire, s'est mesuré par la capacité de tranchage des outils. Le Proche-Orient néolithique était en avance dans la course au progrès, la taille des pierres puis le façonnage des métaux : les langues sémitiques (notamment l'hébreu) gardent la trace de cette importance du découpage puisque le quart de leurs racines évoquent l'idée de coupure dont l'ablation du prépuce est l'expression la plus intime³.

L'histoire de la circoncision en Israël est probablement fort complexe : les tribus sorties d'Égypte étaient circoncises comme les Égyptiens, mais la coutume, selon la Bible (Josué 5, 4), se perdit dans le désert. Cet abandon était-il lié à la mortalité et aux séquelles post-opératoires ? Les juges, tel Josué, y mirent bon ordre et c'est un peuple circoncis qui affronta les Philistins. Le roi Saül demande alors à David de lui ramener « cent prépuces de Philistins » (I Samuel 18, 23) en échange de la main de sa fille. Ce moyen habile de se débarrasser de l'ambitieux jeune guerrier échoue et David rapporte au monarque le sanglant trophée (II Samuel 3, 14).

Durant l'exil à Babylone, le peuple de l'Alliance fut prisonnier d'un pays d'incirconcis. C'est probablement à cette occasion que la circoncision fut élevée au rang de symbole de la religion juive : à la différence du shabbat ou des lois alimentaires, dont l'inobservation peut être camouflée, l'ablation du prépuce est une marque difficilement effaçable, la preuve d'un indéfectible attachement au Dieu d'Israël, d'une « circoncision du cœur » (Deutéronome 10, 16 ; Jérémie 9, 25) qui est un acquiescement à la volonté divine. Le récit, dit sacerdotal, de la circoncision d'Abraham, date de cette époque tardive (VI^e siècle avant J.-C.) et reflète moins une vérité historique qu'une intention théologique : le père des croyants doit avoir, le premier, montré le signe intime de l'Alliance.

L'épreuve décisive, pour la circoncision, fut la conquête de l'Asie Mineure par Alexandre le Grand et ses lieutenants : la culture grecque se répandit dans la population juive⁴. Des juifs hellénisés « bâtirent un gymnase à Jérusalem » (I Maccabées 14) où ils fréquentaient des Grecs incirconcis, fiers de leur prépuce (il est finement sculpté dans la statuaire grecque) et considérant le gland découvert comme une obscénité. Ces juifs hellénisés « se refirent le prépuce », faisant ainsi « défection à l'alliance sainte ». Comme aujourd'hui des femmes

noires se font blanchir la peau pour satisfaire aux canons de l'esthétique occidentale ou comme des Asiatiques se font débrider les yeux, les juifs d'alors soumièrent leur intimité au critère de l'opportunité, c'est-à-dire à la loi du plus fort.

Car « les femmes qui avaient circoncis leur enfant étaient, conformément au décret, mises à mort, leurs nourrissons pendus au cou, ainsi que leurs proches et ceux qui avaient opéré la circoncision » (I Maccabées 1, 60-61). En réponse, les juifs déclenchèrent la révolte dirigée par les frères Maccabées (165-134 avant J.-C.). Cette guerre fut réputée si coûteuse en vies humaines que, dans l'argot des étudiants en médecine, un maccabée devint un cadavre.

Mais le pire était encore à venir. Pour se libérer des Grecs, les juifs firent appel à d'autres incirconcis, les Romains, « des vaillants guerriers, bienveillants envers tous ceux qui se rangeaient à leurs côtés, accordant leur amitié à tous ceux qui venaient à eux » (I Maccabées 8, 1). Cette alliance se révéla un désastre puisqu'on lui doit, entre autres catastrophes, la crucifixion de Jésus, la mort de centaines de milliers de juifs et la destruction du Temple de Jérusalem. Pour garder la circoncision (et ne pas manger de porc), les juifs avaient fait entrer le loup dans la bergerie : l'Agneau de Dieu et ses premiers disciples le paieront de leur vie. Entre-temps, les terribles souffrances endurées avaient fait naître, dans le peuple d'Israël, l'idée d'une revanche posthume sous la forme de vie éternelle : torturé par un bourreau parce qu'il refusait de « toucher à la viande interdite par la Loi », un juif s'écria, pour la première fois dans l'histoire du judaïsme : « Scélérat que tu es, tu nous exclus de la vie présente mais le roi du monde, parce que nous serons morts pour ses lois, nous ressuscitera pour une vie éternelle » (II Maccabées 7, 9). C'est pour le respect de la Loi divine que les juifs crurent dans la vie future et

pour une côtelette de porc, symbole de l'apostasie, que naquit la Résurrection ainsi que la première affirmation explicite de la Création ex nihilo du monde par Dieu (II Maccabées 7, 28).

La question du prépuce se reposa dès la mort de Jésus et la naissance des premières communautés judéo-chrétiennes. A Antioche, vers 48 ou 50 après J.-C., « certaines gens descendirent de Judée pour endoctriner les frères : si vous ne vous faites pas circoncire selon la règle de Moïse, vous ne pouvez pas être sauvés » (Actes 15, 1). Les apôtres et les anciens se réunirent alors à Jérusalem pour trancher le conflit et décidèrent de ne pas exiger la circoncision des païens convertis. C'est ainsi que la petite secte juive des amis de Jésus put rayonner dans tout le bassin méditerranéen et accéder au rang de religion universelle. Mais ce choix décisif coupa les liens entre judaïsme et christianisme, entre la Loi de Moïse et la Grâce du Christ.

Cette coupure n'aurait aujourd'hui plus les mêmes raisons d'être : les apôtres ne plaideraient plus avec la même vigueur la cause des incirconcis car ceux-ci affronteraient plus sereinement que voici deux mille ans le bistouri du chirurgien qui a remplacé l'antique couteau du barbier. Les anesthésiants et anti-infectieux modernes ont radicalement changé les données du problème en réduisant à peu de chose la douleur et la mortalité liées à la circoncision. Une étude de l'université de Chicago, menée, en 1997, auprès d'un échantillon masculin de 18 à 59 ans, montre que 81 % des Blancs non hispaniques, 65 % des Noirs et 54 % des Latinos ont subi une ablation totale ou partielle du prépuce : celle-ci est désormais une pratique largement indépendante de la religion et dont les motivations sont principalement médicales, même si elle continue à diviser les urologues. En quarante-cinq ans, les Etats-Unis ont déploré quatre décès à cause de cette intervention, mais celle-ci aurait permis d'éviter onze mille morts

LE HONTEUX ET LE SACRÉ

par cancer du pénis. Et ce recours fréquent à la circoncision n'a converti la population américaine ni au judaïsme ni à l'islam (où cette opération est plus une coutume qu'une loi).

Certes, judéo-chrétiens et helléno-chrétiens avaient, voici deux mille ans, bien d'autres motifs cultuels ou culturels de s'opposer et le progrès médical ne saurait trancher la question du shabbat ou celle de la nourriture casher. Il n'en demeure pas moins que la rupture entre les deux courants du christianisme primitif s'est produite à propos de la circoncision qui provoqua de la part des apôtres ce que le latin nomme une décision (*decisio*) et le grec une crise (*krisis*). Et Jésus ayant été circoncis à l'âge de huit jours, l'Eglise fit du 1^{er} janvier la fête de la Circoncision qui marque la coupure au Nouvel An⁵.

7.

Le sain et le saint ¹

Santé et sainteté semblent deux notions bien distinctes, issues de mots latins non apparentés (*sanus* et *sanctus*) : la santé concerne d'abord le corps et la sainteté l'âme. Entre une maison de santé et un lieu saint, on voit mal une relation s'établir : assainir et sanctifier sont deux tâches apparemment sans rapport car notre science sépare l'hygiène et la religion même si la santé mentale concerne le psychisme, une notion que Freud exprimait par un mot à connotation métaphysique, *Seele* (cf. anglais *soul*), c'est-à-dire l'âme.

Mais, pour les Romains, l'âme ne se situait pas hors du champ sanitaire car la santé du corps demeurerait en symbiose avec celle de l'esprit. Être sain (*sanus*), c'était jouir d'un état psychique et somatique favorable. À l'inverse, être malsain (*insanus*), c'était manquer de raison, être fou ou rendu fou, un sens que l'on retrouve dans le français insanité ou l'anglais *insane*. Cette santé physique et mentale comportait également une dimension morale : un homme sain était exempt de vices et de tares, conformément à l'adage *mens sana in corpore sano*.

La notion de salut (*salus*) avait une portée physiologique et métaphysique, reliant le salubre au salutaire. Jouir de ce salut, signifiait se trouver dans un bon état de conservation, une intégrité physique et une solidité morale que l'on souhaitait

à l'autre pour qu'il demeure sain et sauf. Se saluer, c'était vouloir communiquer ces vœux de bonne santé, exactement comme dans la formule française « Salut ! » ou allemande « *Heil!* » Du pronostic favorable à la vie éternelle, il n'y a qu'un pas que franchira le christianisme grâce au salut dans l'autre monde.

De bienfaisant, le salut devient rédempteur, du salutaire il passe au salvifique : le sauveur est le Sauveur. Et quand les soldats de la première croisade chantent un cantique composé pour la circonstance, le *Salve Regina*, ils formulent un salut à Marie tout en lui demandant de les sauver. L'intercession consiste ici à communiquer la bonne santé en ce bas monde (la « vallée de larmes ») ou dans l'autre car la mort chrétienne transcende l'issue fatale.

Sur un autre registre, la religion « païenne » des Romains rapprochait aussi la sainteté du sacré : est saint ce qui est rendu sacré ou inviolable grâce à une sanction qu'encourt celui qui passe outre à cet interdit et pénètre en ce sanctuaire. Le christianisme primitif conserva cette protection de l'espace sacré en interdisant aux néophytes, ces « jeunes pousses », l'accès aux églises dont le seuil ne se franchissait qu'après le baptême. La sainteté était marquée par une barrière physique qui deviendra la grille du chœur ou la clôture des moines.

Les langues germaniques, peut-être par une réminiscence des religions druidiques, associent étroitement les notions de santé et de sainteté qu'elles tirent d'une même racine, reliant les mots allemands *heil* (sain) et *heilig* (saint) et les mots anglais *healthy* (sain), *whole* (entier) et *holy* (saint²). L'idée première est celle d'une santé intégrale, non entamée, puis d'une intégrité physique et morale : un corps intact dans un esprit intègre. On retrouve là une unité de l'humain déjà énoncée par saint Paul pour qui l'homme entier est à la fois esprit, âme et corps. Mais comment peut-on toucher à

l'homme sans le détruire, faire preuve de tact pour le laisser intact ?

Le toucher est ambigu, palpation du médecin ou attouchement pervers, mais, à moins de vivre dans une civilisation d'amour et de soins virtuels, on ne voit guère comme s'en passer. Qu'est-ce qu'un « intouchable » ? C'est celui que rien ne peut atteindre ou que personne ne doit toucher, car il est au-dessus des lois humaines ou au-dessous du genre humain. En Inde, le brahmane est intouchable moralement en ce sens que sa supériorité ne se discute pas et le paria est intouchable physiquement parce que son contact est polluant.

Bien sûr, une telle injustice nous révolte car nous croyons, à la suite de la Déclaration des droits de l'homme, que les humains naissent et demeurent libres et égaux. La Déclaration américaine affirme même que les hommes sont créés (par Dieu) égaux. Dans la notion d'intouchable, nous voyons l'intégrisme religieux pointer derrière l'intégrité physique ou morale supposée. Et nous pensons que les rapports humains doivent être empreints de tact, d'une délicatesse acquise au contact des êtres, mais aussi d'un « frottement » dû au brassage social : on peut demeurer intègre moralement tout en étant touché par le malheur des autres et l'insensibilité au sort commun a sans doute pour effet d'accroître la corruption des plus favorisés.

Ces distinctions sont apparues au terme d'une longue histoire culturelle qui fut d'abord marquée par la hantise du contact impur. Toutes les prescriptions alimentaires (nourriture casher des juifs, hallal des musulmans, végétarienne des hindous) se réfèrent à un refus du mélange des aliments par peur d'une contamination : la mixture d'ingrédients serait aussi dangereuse que le brassage des hommes ou le métissage des races.

Le mélange des corps parut aussi malfaisant et, au Moyen

LE HONTEUX ET LE SACRÉ

Age, tout acte sexuel était considéré comme « souillure » et « pollution ». La condamnation n'est pas seulement « judéo-chrétienne ». Dans le bouddhisme primitif, très préoccupé de santé publique, à la condamnation des relations sexuelles s'ajouta celle de l'autoérotisme. La pollution nocturne des moines, quoique involontaire, était considérée comme un grave démerite. Les tenants d'une ligne moins austère (qui devinrent les adeptes du Grand Véhicule) accusèrent même leurs adversaires d'exclure les moines pour cette émission très naturelle et firent de ce rigorisme la cause officielle du schisme. L'éthique indienne a toujours privilégié l'hygiène de la pensée (méditation) et de l'action (détachement) jusqu'au plus intime du corps.

La civilisation occidentale a préféré séparer les principes d'hygiène des préceptes religieux et la religion s'est progressivement recentrée sur la santé morale et le bien-être spirituel. Le curé est devenu celui qui a la charge d'une cure, c'est-à-dire du soin des âmes. Et les pasteurs protestants pratiquent un accompagnement spirituel nommé « cure d'âme ». Peut-on dire pour autant que les rôles soient bien séparés, les hommes de Dieu s'occupant de sainteté et les hommes de science de santé ?

Un premier conflit s'est produit au siècle dernier, à propos de l'immunologie. Léon XII, pape de 1823 à 1829, interdit dans les Etats pontificaux la vaccination, une « nouveauté diabolique, contraire aux lois de la nature »³. Il était impossible à l'homme de se préserver du mal, fruit du péché originel. Seule Marie, en vertu du dogme de l'Immaculée Conception, fut dite « préservée intacte » (*praeservatam immunem*) de cette infection de l'âme qu'est le péché.

Si l'Eglise catholique ne persévéra pas dans cette interdiction, on sait qu'elle est maintenue par certaines sectes chrétiennes notamment aux Pays-Bas ou aux Etats-Unis : en

détournant le cours de la maladie et la prédestination de l'homme, la vaccination leur paraît impie. En prévenant un grand mal par un petit mal, l'immunothérapie, agissant comme l'homéopathie, leur semble une œuvre du diable qui inocule un virus dans le corps comme un poison dans l'âme.

Le deuxième conflit a concerné la psychanalyse qui est, littéralement, une « dissolution de l'âme ». Au motif de résoudre les conflits psychiques, elle risquerait de rompre les liens les plus sacrés, notamment ceux du mariage voire du sacrement de l'ordre : de fait, nombre d'analyses se sont terminées par un divorce de conjoints ou une réduction à l'état laïc de prêtres. Certes, on pourrait soutenir à l'inverse que l'analyse, en dénouant des intrigues passionnelles, donne une nouvelle force d'aimer : l'analyse, comme la dialyse, cherche à dissoudre des « calculs », à fluidifier des humeurs, à rétablir une communication. Et si elle régularise les pulsions, elle peut pacifier l'âme en apaisant les tourments d'une sexualité obsessionnelle.

Mais le psychanalyste vient concurrencer le prêtre sur son terrain, organiser une mise en scène rivale où le fauteuil et le divan remplacent la chaire et le prie-Dieu, et où des aveux reçoivent l'absolution. Plus encore, en se référant au mythe « païen » d'Œdipe et au combat des divinités Eros et Thanatos, la psychanalyse freudienne a semblé renier deux mille ans de christianisme. Plus qu'une « science juive », elle est un savoir grec, imprégné de maïeutique et de catharsis. En bon disciples d'Hippocrate, fils d'un prêtre d'Esculape, les psychanalystes ont paru pratiquer un culte antique dont témoignaient, dans le cabinet de Freud, la présence d'innombrables « idoles » grecques ou égyptiennes alors que, dans la Vienne catholique, les appartements regorgeaient de crucifix. Et, logiquement, la psychanalyse freudienne fit l'objet de nombreuses condamnations du Saint-Office, durant le pontificat de

Pie XII avant que le concile Vatican II n'améliore prudemment les relations entre la chaire et le divan.

En fait, la psychanalyse révèle l'ambiguïté de toute « thérapie », un mot qui, en grec classique, signifiait à la fois service des dieux et soin des hommes : la thérapie est une sollicitude, un dévouement qui exige une dévotion et, donc, une référence à des principes supérieurs, amour du prochain ou service d'une cause. Le thérapeute antique était soit celui qui s'occupait des malades soit celui qui entretenait un autel, deux tâches exigeant de se donner sans réserve et que, dans l'ère chrétienne, les ordres hospitaliers mèneront de pair. Quant aux thérapontes, ils étaient, au temps d'Homère, des écuyers qui aidaient les soldats à revêtir leur armure pour mieux se protéger de l'adversaire, tout comme les thérapeutes modernes cherchent à renforcer les défenses psychiques ou physiques de leur patient.

Dans le christianisme primitif, le thérapeute, clerc ou laïc, avait aussi le double rôle de servir les autels et de guérir les malades : la prière précédait le miracle et l'adoration de Dieu entraînait l'amour des hommes, ce « transfert » sur plus grand que soi ayant des vertus curatives et affectives. Faire œuvre de thérapie, c'était soigner des maux corporels ou spirituels, applanir des conflits, apporter les « secours » de la religion. On reconnaît là les trois effets majeurs de la confession : apaiser les remords, réconcilier les frères, diffuser le pardon.

Les thérapeutiques venues des spiritualités extrême-orientales procèdent assez différemment. La plupart des techniques de méditation, issues du zen ou du bouddhisme, visent à la guérison individuelle du sujet autonome. Pour le Bouddha historique, il est inutile d'attendre le miracle d'un homme surpuissant ou d'un dieu compatissant : mieux vaut chercher en soi l'apaisement, chasser les angoisses par la concentration ou le stress par les postures. L'illumination vient d'une lumière

intérieure et non d'une apparition divine. Chacun doit cultiver ses dons au lieu de se reposer sur un être charismatique.

Sans doute cette voie austère semble-t-elle peu attirante à certains Occidentaux qui privilégient le bouddhisme himalayen (dit tibétain), une synthèse d'hindouisme, de bouddhisme et d'animisme, qui fait une large place à l'émotion partagée dans des liturgies collectives et accorde un grand rôle au lama (« celui qui se tient plus haut ») dont les dons extraordinaires sont mis au service des simples fidèles. Le lamaïsme, historiquement influencé par le chamanisme, apparaît à certains Occidentaux comme une solution à leur mal de vivre : le lama, comme le chaman, ce *medicine-man*, dispose d'un pouvoir thérapeutique spécial, inaccessible à la raison pure mais largement dispensé à ceux qui veulent bien reconnaître son charisme et bénéficier de son influence. La suggestion n'est-elle pas l'un des plus vieux remèdes dont Freud lui-même fit usage à ses débuts ?

Dans sa dimension tantrique (également présente dans la religion chinoise), le lamaïsme recourt parfois à des pratiques sexuelles qui contrastent fortement avec la continence chrétienne et l'abstinence freudienne. Dans la théologie chrétienne, le désir physique doit s'effacer devant un plus grand amour ; dans le cadre analytique, le sexe se met en paroles et non en actes. Pour le tantrisme, au contraire, il faut agir pour maîtriser sa sexualité : comme on dompte un cheval en le montant, on domine son sexe en l'exerçant sous le contrôle d'un entraîneur. Sans le jeu de mots, on peut dire du tantrisme qu'il apprend à dresser son sexe.

Cette sexologie est, évidemment, assez éloignée des pratiques médicales et religieuses de l'Occident. Celles-ci sont encore plus étrangères au taoïsme, religion chinoise dans laquelle les moines formulent des diagnostics et délivrent des ordonnances, se faisant tour à tour médecins et pharmaciens.

LE HONTEUX ET LE SACRÉ

De même l'acupuncture, d'origine taoïque, relève à la fois de la métaphysique et de l'anatomie. L'homme est animé par des souffles (*qi*) que la pensée occidentale appellerait âmes. Mais il est parsemé de méridiens correspondant à peu près aux organes du corps. L'acupuncture, comme la plupart des systèmes de pensée nés à l'est de l'Indus, remet en cause le dualisme du corps et de l'âme et modifie les rapports entre santé et sainteté : l'homme parfait est immortel et non impeccable. En fuyant le mal il éloigne la mort et non le vice.

Enfin, la médecine chinoise repose sur l'équilibre du yin et du yang, ces versants nord et sud de la montagne qui, pour le taoïsme, incarnent le féminin et le masculin, l'ombre et le soleil, le froid et le chaud, l'humide et le sec. Tout être humain, homme ou femme, possède en lui du yin et du yang : il y a là une sorte d'équivalent extrême-oriental de la bisexualité originelle selon Freud, assez différent de la tradition biblique qui sépare nettement l'homme de la femme : « Mâle et femelle [Dieu] les créa » (Genèse 1, 27). Comme le tantrisme, le taoïsme vise à une harmonie sexuelle élevée au rang de fusion cosmique : une conception bien différente de celle du Nouveau Testament qui fait de la vie éternelle un univers asexué où il n'y aura plus ni homme ni femme car l'être humain « semé corps animal, ressuscite corps spirituel » (I Corinthiens 15, 24).

La béatitude semble exclure les plaisirs de la chair tout comme la sainteté. La quasi-totalité des deux mille quatre cent soixante-dix saints catholiques canonisés individuellement étaient des religieux et des religieuses ayant fait vœu de chasteté ou des prêtres tenus au célibat. Les rares exceptions concernent surtout des rois (comme saint Louis de France, saint Eric de Suède, saint Etienne de Hongrie) et des reines obligées d'avoir un conjoint et des enfants pour perpétuer la dynastie : il n'est ainsi pas nécessaire de renoncer au trône

LE SAIN ET LE SAINT

pour être porté sur les autels. Et si les laïcs mariés sont plus nombreux parmi les saints canonisés collectivement, c'est que leur mort fut héroïque : le martyr efface tous les péchés, y compris celui de la chair.

Il serait toutefois simpliste de ne voir dans cette sainte chasteté qu'une peur catholique du sexe ou qu'une obsession « judéo-chrétienne » de la faute. Les saints bouddhistes sont presque toujours des moines célibataires et, dans l'école du Petit Véhicule (Hinayana), il est pratiquement impossible d'atteindre le nirvâna sans entrer au monastère : en Birmanie, pour ce dernier demi-siècle, un seul bouddhiste est supposé y être parvenu et il s'agissait d'un moine de haut rang, déjà appelé « vénérable » de son vivant.

Si la canonisation semble une chasse gardée des ecclésiastiques, les motifs de ce quasi-monopole n'ont rien d'irrationnel : des religieux ayant fait vœu de chasteté, de pauvreté et d'obéissance ont renoncé à bien des joies terrestres tout en abdiquant leur volonté propre. Il est théologiquement normal que leur récompense soit grande dans les cieux où leur volonté prend sa revanche puisqu'ils peuvent intercéder en faveur des humains et, donc, fléchir Dieu lui-même.

Certes, tous les baptisés sont appelés à la sainteté et la fête de la Toussaint célèbre ces multiples saints qui n'ont pas été portés sur des autels un peu comme l'hommage au soldat inconnu récompense des héros anonymes. On peut quand même penser que la vie de saints mariés serait plus exemplaire aux yeux d'hommes et de femmes qui partagent le même état. A l'inverse, on peut se demander si l'héroïsme du renoncement est vivable en famille, si le conjoint et les descendants n'auraient pas trop à souffrir d'une existence offerte à tous et donc peu attentive aux proches. De plus, confondre la cellule familiale et la cellule monastique serait faire bon marché des exigences de la vie de couple comme des responsabilités

LE HONTEUX ET LE SACRÉ

parentales : peut-on se donner entièrement à Dieu sans que les « ayants droit » n'en tirent quelque jalousie ? Il n'est donc pas psychologiquement infondé que l'Eglise catholique ait privilégié le célibat dans les critères de la vertu et que, sauf exception, les saints n'aient pas d'enfants.

8.

République et puberté

La république paraît bien éloignée du sacré comme du honteux et l'on ne perçoit plus guère ses dimensions religieuses ou sexuelles. La république nous semble aujourd'hui trop laïque pour se rapporter aux religions, d'autant que les écritures saintes des diverses confessions parlent généralement d'un « royaume » des cieux ou de Dieu, en référence au système politique le plus répandu dans l'Antiquité. Même le Bouddha historique est qualifié de fils de roi alors qu'il était plus probablement le rejeton d'un chef de tribu, d'un cacique local ou d'un membre d'une oligarchie appartenant à la caste des guerriers (*kshatriya*).

Et l'on oublie trop que les religions grecque et romaine étaient primitivement des cultes d'une cité (réservés aux citoyens) et non d'une principauté ou d'un royaume. Quand saint Augustin, fils d'un conseiller municipal, évoque la Cité de Dieu, il définit l'Eglise comme une union de fidèles qui ressemble plus à la population d'une commune qu'aux sujets d'un monarque.

La communauté chrétienne, locale ou universelle, est d'ailleurs appelée par le Nouveau Testament l'*ecclesia*, nom de l'assemblée populaire dans les cités grecques d'où dérivent le français *église*, l'espagnol *iglesia*, le portugais *igreja* et l'ita-

lien *chiesa*. Certes, les langues germaniques définissent l'Eglise par rapport à un pouvoir plus personnel : l'anglais *church* et l'allemand *Kirche* sont issus du grec *kurios* qui désigne le maître d'une maison ou d'un pays. Mais l'apparition d'un modèle monarchique (la cour pontificale) ou aristocratique (les princes-évêques du Saint Empire) dans l'Eglise catholique n'empêche pas que l'on s'intéresse au modèle républicain dans sa double dimension civile et religieuse. Ne chantait-on pas naguère à la fin des grands-messes la célèbre exhortation « Que Dieu sauve la République! »?

Qu'est-ce que la république pour un Romain? La *res publica* est, littéralement, la « chose publique », l'administration de l'Etat, la gestion d'un pays, la participation au gouvernement et aux assemblées. Pour les Romains, le *publicus* s'oppose au *privatus* comme le peuple à l'individu ou le collectif au particulier. Mais on ne peut parler de *res populus*, car ce dernier terme est un substantif et non un adjectif. L'adjectif correspondant à *populus* est *publicus*, qui signifie à la fois public et populaire, au sens de commun à tous, partagé par tout le monde.

Publicus est lui-même dérivé de *pubes* qui désigne le poil, caractéristique de la puberté¹. En devenant pubère, le jeune Romain avait le devoir de porter les armes puis le droit de participer aux votes : il fallait d'abord défendre la patrie pour exprimer son suffrage et la république réunissait ceux qui, bons pour le service, étaient aptes au débat. Le peuple était formé de la réunion des classes d'âge mobilisables (la *pubes*) et des hommes plus âgés, anciens combattants. Un lien étroit unissait la participation à la défense et la désignation aux assemblées, les « pères conscrits » ou sénateurs étant eux-mêmes d'anciens conscrits.

L'appartenance à la république supposait aussi une soumission aux rites et une participation aux cultes. Vers seize

RÉPUBLIQUE ET PUBERTÉ

ans, le jeune Romain revêtait la toge virile, sorte d'habit initiatique qui l'introduisait dans la citoyenneté et il participait désormais aux cérémonies de la religion officielle, aux sacrifices comme aux repas publics en l'honneur des divinités (proches, par l'esprit, des premières eucharisties chrétiennes). La puberté faisait passer le jeune Romain de la religion domestique et de ses prières en famille à la religion d'Etat avec ses cultes publics.

Ce passage à l'âge adulte, civil, militaire et religieux, avait son équivalent à Athènes avec l'éphébie, service militaire de deux années, obligatoire pour les jeunes de plus de dix-huit ans. Cette période d'entraînement était aussi, selon la formule d'Henri Irénée Marrou, un « noviciat civique de préparation morale et religieuse au plein exercice des droits et des devoirs du citoyen² ». En prêtant serment, l'éphèbe proclamait : « Je ne déshonorerai pas ces armées sacrées [...] je combattrai pour les dieux et les foyers. » Bien entendu, à Athènes comme à Rome, cette initiation civique concernait uniquement les garçons, les jeunes filles pubères demeurant des enfants vis-à-vis de la citoyenneté : qui ne porte pas les armes n'a pas de droit de vote. L'homme public n'a d'ailleurs toujours pas de féminin, si ce n'est sous la forme outrageante de la fille publique.

Ce double effet de la conscription, comme enrôlement dans les armées et inscription sur les listes électorales, se retrouve à l'époque contemporaine. La Convention de la Révolution française décréta à la fois le suffrage universel et la levée en masse, la défense de la patrie en danger étant la contrepartie de la participation aux affaires publiques. La dimension religieuse n'était pas absente de cette république militante et militaire : elle prit la forme du culte de l'Etre suprême, « Père de l'Univers, suprême intelligence ». Cette religion avait son Credo, l'Evangile de la liberté, dans lequel chaque citoyen déclarait : « Je crois que les sans-culottes, qui

sont morts pour la patrie et pour les droits sacrés de l'homme, sont assis à la droite du père de tous les êtres.»

L'avènement de Bonaparte marqua le retour du catholicisme comme religion « majoritaire » des Français mais n'empêcha pas les progrès de l'incroyance puis de l'athéisme. Lorsque la Troisième République instaura progressivement, à partir de 1872, le service militaire obligatoire, la France était profondément divisée sur la question religieuse et, en 1904, la République radicale entreprit d'« épurer » l'armée et la marine de ses éléments catholiques. Cette « affaire des fiches », par lesquelles on retardait l'avancement des officiers allant à la messe, marqua le sommet de la politique anticléricale.

La guerre de 1914 bouleversa le paysage idéologique de la France : à la division religieuse succéda l'« union sacrée », celle des « curés sac au dos » et des instituteurs officiers de réserve. L'univers masculin des tranchées rassemblait les hommes de dix-huit à cinquante ans, unis dans le sacrifice qu'avait glorifié Péguy, l'une de ses premières victimes :

Heureux ceux qui sont morts pour la terre charnelle
Mais pourvu que ce fût dans une juste guerre...
Heureux ceux qui sont morts dans les grandes batailles,
Couchés dessus le sol à la face de Dieu...
Heureux ceux qui sont morts pour des cités charnelles,
Car elles sont le corps de la cité de Dieu³.

La fraternité républicaine prétendait transcender les clivages sociaux ou régionaux, politiques ou religieux. Sans doute était-ce, comme le suggère le film de Jean Renoir, la Grande Illusion. Mais cette mystique de l'union nationale rassemblait alors les citoyens de tout bord et trouva son épilogue dans le culte de la flamme sacrée, hommage au soldat inconnu faisant mémoire des « poilus » et rendant à la république son sens premier de « chose du poil ».

La puberté républicaine n'a plus aujourd'hui de symbole aussi fort pour au moins trois raisons : la sacralisation de la république est passée de mode, alors qu'à tort, ce régime ne semble plus remis en cause ; la fin de la conscription ne permet plus de rassembler les jeunes hommes en vue d'une tâche commune ; la mixité rend désuète la célébration d'une force uniquement masculine. Si le corps d'armée ne représente plus le corps social, où donc peut s'incarner l'union populaire ?

Les rites d'intégration ont disparu avec le conseil de révision et le « rendez-vous citoyen » est mort-né. Le baccalauréat pourrait en être la version civile car il semble ouvrir sur le monde adulte et sanctionner la « maturité » (c'est le nom suisse de cet examen) du candidat. Mais le chômage de nombreux bacheliers ne permet plus de fédérer la jeunesse autour du culte d'un diplôme. L'échec des diverses formules de service civil est également celui d'une expérience commune à tous les jeunes d'une même tranche d'âge. L'école a remplacé l'armée comme lieu de passage obligatoire et la « classe » qui désignait l'appel des citoyens sous les armes a fini par nommer la convocation des élèves dans une même salle ou autour d'un même programme. Mais découpée en multiples sections et options, en filières d'excellence et en modules dévalués, l'institution scolaire ne contribue guère à créer, parmi ses utilisateurs, le sentiment d'une commune appartenance.

Peut-on et doit-on refonder la « république des camarades⁴ ? » Puisque les camarades étaient, au sens premier, ceux qui vivaient dans la même chambre ou chambrée, on doit noter la quasi-disparition des internats scolaires et militaires, la fin des dortoirs, la crise des réfectoires (c'est-à-dire des cantines scolaires et des restaurants universitaires) et de tout ce qui suggère la promiscuité. Avec l'amélioration des logements, la famille procure de l'espace privatif, un coin à soi,

LE HONTEUX ET LE SACRÉ

un petit nombre de convives, alors que la collectivité suppose des horaires rigides, une place réduite et des voisins nombreux. La vie moderne n'aime pas les rangs serrés.

Sans doute assiste-t-on aujourd'hui à une crise de la fraternité au sein de familles recomposées comprenant des demi-frères et des demi-sœurs, mais aussi au sein des nations éclatées, en proie à l'affaiblissement des liens syndicaux et des solidarités professionnelles. Il vaut donc la peine de se demander ce qu'est la fraternité, deuxième terme de la devise républicaine.

Le grec avait deux mots pour désigner le frère : *adelphos* et *phratèr*. Le *phratèr* (de même racine indo-européenne que le *frater* latin, *brother* anglais, *Bruder* allemand, *fratello* italien ou *frère* français) était le membre d'une phratrie grecque (équivalent de la curie romaine), ensemble de plusieurs familles appartenant à un même groupe ayant son autel, son dieu protecteur et ses repas religieux. Assez proche du clan écossais, la phratrie était trop marquée par ses origines « païennes » pour intéresser les auteurs bibliques qui n'emploient jamais ce mot. Mais l'eucharistie, ce « repas du Seigneur », est le digne successeur des banquets des phratries qui créaient entre leurs membres un lien indissoluble et une union sacrée.

La Bible utilise donc un même mot pour désigner les frères de sang et les membres d'un même peuple ou d'une même communauté religieuse : *adelphos*, qui signifie « issu de la même matrice ». Les enfants d'une mère patrie ou d'une Eglise mère ont une origine commune : ceux qui sont nés d'un même sein forment un seul corps social ou ecclésial, aujourd'hui comme voici deux mille ans. Pour les chrétiens, ils sont à la fois frères dans le sang du Christ et dans le peuple de Dieu.

D'où vient alors ce sentiment d'une perte de références communes, d'un besoin accru de fraternité dont témoignent

RÉPUBLIQUE ET PUBERTÉ

les grands rassemblements spirituels et liturgiques? Toute époque a besoin de se ressourcer dans les malheurs : le culte des martyrs ressoudait une Eglise en proie aux querelles « byzantines » et la célébration des morts au champ d'honneur refondait une patrie livrée aux disputes partisans. Les plus grandes foules se massent aux enterrements et les vivants les plus contestés font les défunts les mieux célébrés. Pour les obsèques d'Ayrton Senna, de mère Teresa et de lady Diana, déchue de son titre d'altesse royale, un monde sans frontières a conduit un deuil universel, versé des larmes œcuméniques. Composée de frères et sœurs de toute la planète, la république des saints et des héros, indifférente au statut social et aux quartiers de noblesse, nous rappelle combien la mort héroïque unit les gens ordinaires.

9.

Le viol et la vertu ¹

Tout semble opposer le viol et la vertu : quoi de commun entre la violence physique et le courage moral ? Via le latin, ces deux termes sont pourtant issus d'un même mot, *vis*, qui désigne la force. Celle-ci sert à nommer l'homme, *vir*, force personnifiée qui dégage une *virtus*, c'est-à-dire une vaillance au combat : être viril et vertueux, c'est mettre sa bravoure au service du peuple, son énergie à la disposition d'une cause. Et pour faire triompher sa patrie ou ses idées, il faut en passer par la guerre : pour César, les plus « vertueux » des hommes sont les Helvètes, ces redoutables guerriers qui ont tué tant de légionnaires romains.

Les femmes ne comptent guère selon ces critères moraux et il n'est pas étonnant que certaines soient dites de « petite vertu » : que serait une grande vertu sans champ d'honneur ? La fermeté d'âme se mesure à la vigueur des muscles comme à la dureté des armes : l'univers féminin serait celui de la mollesse des chairs, de la faiblesse des sens, de la paresse du corps. Le vrai monde est une planète d'hommes et l'anglais *world* (comme l'allemand *Welt*) signifie littéralement l'« âge du mâle » (comme on dit l'« âge de la pierre ») : le monde viril est la référence d'une humanité qui, elle-même, tire son nom de l'homme².

LE HONTEUX ET LE SACRÉ

La force virile se déchaîne dans la violence (*violentia*) dont la forme sexuelle est le viol, c'est-à-dire une pénétration forcée : que le corps adverse soit percé par le sexe ou par l'épée, il y a bien exploit viril, le « repos du guerrier » étant le triomphe du soldat, la rançon de ses peurs, le butin de sa gloire. De la plus haute antiquité aux récents conflits de l'ex-Yougoslavie, le viol est l'accessoire de la guerre comme le vol est l'appoint du commerce. Viol et meurtre sont alors autorisés par la justesse supposée de la cause et, en 1914, Sarah Bernhardt disait tranquillement à propos des « Boches » : « Que leurs femmes soient violées et leurs enfants égorgés. »

La force imposée n'est guère conforme à nos valeurs, surtout lorsqu'un déguisement moralisateur masque une perversion érotisée. Il n'en était pas de même autrefois et Anatole France, l'auteur favori des instituteurs, observait que « si manouvriers et ménagères sont probes et respectueux du bien d'autrui, ces sentiments leur ont été inculqués dès l'enfance par leur père et mère qui les ont suffisamment fessés, et leur ont fait entrer les vertus par le cul ».

La violence érotisée nous semble faire bon marché de la liberté individuelle, surtout celle des femmes et des enfants. Pour les relations sexuelles, le jugement moral est d'autant plus délicat que les fantasmes de soumission peuvent faire partie des joutes amoureuses qui, elles-mêmes, s'apparentent aux tournois chevaleresques³.

Envahis-moi comme une armée

Prends mes plaines, prends mes collines...

écrivait Aragon et ces métaphores militaires sont passées dans le langage courant. Un amant fait le siège de sa « conquête » et la poursuit de ses assauts amoureux. Mais, en anglais, un *sexual assault* est un délit pénal, l'équivalent de notre « attentat » à la pudeur. Il n'est pas toujours facile de distinguer la

séduction du harcèlement et, dans des sociétés où le conjoint était imposé par la famille et non choisi par la personne, cette distinction n'avait guère de sens, d'autant que les aventures extraconjugales s'y confondaient souvent avec les expéditions militaires.

Les héros de l'Ancien Testament n'ont guère d'égards pour les droits de l'homme et de la femme : chez les Philistins, Samson prend une femme et tue trente hommes (Juges 14). Les représailles guerrières n'épargnent ni l'âge ni le sexe : lorsqu'ils s'emparent de Jéricho, les compagnons de Josué passent par le tranchant de l'épée « aussi bien l'homme que la femme, le jeune homme que le vieillard » (Josué 6, 21).

La femme étant considérée comme une propriété, avoir un rapport sexuel avec elle, c'est entrer en sa possession. Comme les autres codes proche-orientaux, la loi mosaïque sanctionne l'adultère car celui-ci viole l'appartenance d'une femme à un homme et, normalement, les deux amants sont mis à mort. En ville, le consentement de la femme est présumé car elle aurait dû appeler au secours. Mais dans les champs, on peut supposer qu'elle a crié et que personne n'est venu à son secours (Deutéronome 22, 25) : elle aura donc la vie sauve.

Cette morale sexuelle s'explique par le fait que, pour la Bible, la pénétration n'est pas un simple contact physique : elle est un engagement de tout l'être, une découverte de l'intimité de l'autre. En hébreu, un même verbe (*yada*), utilisé plus de mille fois par la Bible, signifie à la fois connaître et pénétrer. Ainsi, « Adam connut Eve » (Genèse 4, 1) tout comme « l'Esprit du Seigneur pénétra en Samson » (Juges 14, 6).

Le Nouveau Testament changera de vocabulaire : l'Esprit-Saint ne pénètre pas Marie, il « vient sur elle » et « la puissance du Très Haut » la « couvre de son ombre » (Luc 1, 35). L'évangéliste jette un voile pudique sur ce qui deviendra, pour les

chrétiens, le mystère de l'Incarnation et qui relève d'une puissance non pas sexuelle mais spirituelle.

Il s'agit bien d'une nouvelle « conception » en rupture à la fois avec le judaïsme antique, qui faisait de l'œuvre de chair un devoir social pour perpétuer le peuple de Dieu, et avec un courant du paganisme grec, qui voyait dans le désir sexuel une pulsion nécessaire à l'accomplissement du destin. Chez Homère, un même mot (*bia*) désigne la force vitale et l'agression sexuelle tandis que, dans le Nouveau Testament, ce terme a uniquement le sens péjoratif de « violence ». Alors que Zeus descend chez les mortels déguisé en taureau blanc pour séduire et enlever la jeune Europe, Dieu visite son peuple avec douceur tout « en suscitant une force de salut » (Luc 1, 69) par la puissance de l'Esprit.

Le christianisme a voulu spiritualiser la force vitale, faisant de la semence de l'Esprit le « sperme de Dieu », comme disaient crûment les Pères grecs. Se montrer vertueux, c'est alors sublimer son désir pour en faire une énergie virtuelle, non un plaisir consommé. Dans l'Eglise primitive, l'exaltation de la continence, féminine ou masculine, fera de la virginité une vertu héroïque dans le prolongement de l'ascétisme stoïcien et de la tradition des vierges protectrices. Marie sera ainsi la digne continuatrice d'Athéna, la déesse qui n'appartient à personne pour mieux se donner à tous.

Il reste que la grande majorité des humains ont des relations sexuelles dans lesquelles ils ne voient ni vertu héroïque ni viol masqué. La législation moderne, cherchant à remplacer la loi du plus fort par la défense du plus vulnérable, a institué la liberté sexuelle qui est le droit d'avoir des relations et celui de ne pas en avoir : pour pouvoir dire oui, il faut savoir dire non. Un tel consentement de la femme était totalement inconnu à l'époque biblique ou homérique.

Les viols n'ont pas pour autant cessé et semblent même

LE VIOL ET LA VERTU

avoir progressé. En France, pour l'année 1994, 4 810 personnes ont été mises en cause pour viol et 6 133 pour attentat à la pudeur : depuis 1974 le nombre de mis en cause a été multiplié par 3,3 pour les viols (dont la définition juridique a été élargie en 1981) et par 1,5 pour les attentats à la pudeur⁴. Une évolution semblable a été constatée dans toute l'Europe mais ne correspond pas forcément à une augmentation des infractions : les victimes hésitent moins à porter plainte et la police recherche plus activement les coupables, faisant ainsi grimper à 90 % le taux d'élucidation des affaires. Ce qu'on confiait naguère dans la pénombre du confessionnal, anti-chambre du Tribunal suprême, est désormais porté officiellement devant des juridictions humaines.

L'augmentation apparente du nombre de viols et d'attentats à la pudeur ne tient nullement au laxisme de la justice : les peines prononcées sont de plus en plus lourdes et leur application est sans cesse plus sévère, la libération conditionnelle n'étant généralement plus accordée. Au total, près de cinq mille personnes (dont de nombreux mineurs) sont actuellement détenues dans les prisons françaises pour des crimes ou délits de nature sexuelle. En matière de mœurs, notre société dite permissive devient répressive comme si le glaive de la Justice remplaçait le bras de Dieu.

Le cinéma et la télévision associent le sexe et la violence, les hommes irrésistibles et les femmes fatales, le désir irrépressible et sa réalisation immédiate. Ce qu'un public « averti » considère comme une fiction, des personnalités plus immatures le prennent pour la réalité. Des situations filmées avec beaucoup de réalisme, incorporant des scènes de la vie courante, ne permettent pas au spectateur trop influençable de prendre du recul. Et quand des gens ordinaires répètent ce que font ou miment des vedettes (la différence n'est pas évidente), ils se retrouvent en prison.

LE HONTEUX ET LE SACRÉ

La responsabilité des médias n'est cependant pas seule en cause. L'augmentation apparente du nombre de délits sexuels vient aussi des nouvelles exigences éthiques de la société qui dénonce au juge ce qu'elle n'accepte plus et criminalise ce qu'elle tolérait naguère. Les civilisations traditionnelles possédaient des quartiers et des périodes réservés à l'exercice des diverses pulsions : des maisons closes pour les étreintes, des carnavals pour le travestissement, des jours de fête pour les abus de toutes sortes, y compris sexuels. Et les Eglises acceptaient, voire bénissaient cette tolérance.

Un bon exemple en est donné par l'institution des *Nachtbuben*, ces « garçons de nuit » qui, en Scandinavie et en Suisse centrale, allaient autrefois visiter les filles chaque samedi d'hiver⁵. Une expédition nocturne les menait dans un village voisin où ils frappaient aux volets des chambres des jeunes filles. Il était de coutume que celles-ci leur ouvrent, sans bien voir dans le noir qui les demandait. Il était d'ailleurs d'usage de ne pas allumer la lumière et de ne pas quitter sa chemise ou son pantalon. Les parents, craignant de voir leur fille rester célibataire, étaient complices d'une pratique où la force primait le droit et où, en cas de grossesse, le mariage était de rigueur, célébré par le pasteur peu avant le baptême.

Était-ce crime de viol ou nuit d'amour ? En fermant les yeux, les Eglises semblaient bénir le sexe, absoudre la faute mais aussi prévenir l'inceste ou du moins l'endogamie puisque garçons et filles n'étaient pas issus du même village. Forcer le consentement pour cause d'utilité sociale ne semblait pas illégal en une époque où les femmes, ne disposant ni du droit de vote ni de représentantes pour les défendre, n'étaient pas des citoyennes à part entière.

Il en est bien différemment aujourd'hui, grâce au renforcement des lois votées et appliquées dans une société sécularisée. Les droits de la femme sont apparus historiquement

LE VIOL ET LA VERTU

comme le juste équivalent des droits de l'homme, la garantie de la liberté qui « consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui » (article 4 de la Déclaration du 26 août 1789). Et c'est à un Etat laïque qu'il revient de préserver ces droits « naturels, inaliénables et sacrés ».

10.

Mère et matière

Pour le latin et les langues latines, la mère engendre la matière puisque celle-ci (*materia*) est la substance dont est faite la *mater*, c'est-à-dire le tronc de l'arbre producteur de rejetons. L'image de l'arbre généalogique est d'ailleurs celle d'un tronc et de ses branches. Mais, dans l'espèce humaine, chacune de celles-ci est issue d'un couple et tout lignage remonte à une souche composée d'un homme et d'une femme.

Pourquoi donc réserver à la seule mère ce symbole végétal qui pourrait aussi s'appliquer à l'homme et à sa « tige », selon l'expression des traités érotiques chinois? Faudrait-il en déduire que la mère engendre de la matière et le père de l'immatériel? Il y aurait là une interprétation abusive car si la *materia* était la partie dure du bois (opposée à l'écorce et au feuillage), à la fois substantielle et essentielle, elle correspondait à ce qu'on appelle l'« âme » d'une poutre dans le langage des charpentiers.

Il est vrai que les Pères de l'Eglise et les théologiens médiévaux, conformément aux préjugés de leur époque, n'accordaient une âme à la femme qu'en référence à l'homme dont elle est tirée (la fameuse côte d'Adam). Mais ils n'allaient pas jusqu'à réserver l'esprit à l'homme et à faire de la femme un

simple matériau. D'ailleurs si le sexe faible était dit « imbécile », c'est-à-dire dépourvue d'intelligence, cette imbécillité résidait aussi dans une faiblesse physique. Cette femme « tronc » était « sans bâton » (*in baculum*), manquant de vigueur. Et si l'on dit qu'un homme est solide comme un chêne, on ne le réduit pas pour autant à un végétal.

Ce qui rapproche la mère de la matière, c'est son rôle dans la diffusion de la vie, un rôle que souligne l'hébreu en appelant la mère de tous les hommes Eve, c'est-à-dire la « Vivante ». La mère est alors source de vie, nourrice ; la déification de la terre-mère (*Gaïa* pour les Grecs) atteste, dans de nombreuses religions, l'identification de la mère aux processus de la fertilité et, inversement, la mise en cause systématique de la femme en cas de stérilité du couple.

A l'inverse, la science moderne nous apprend que nous tenons notre patrimoine génétique à parts égales d'un père et d'une mère. Après maintes interrogations et représentations infantiles de la « scène originaire », nous avons aussi appris que la vie nous a été donnée par l'accouplement d'un homme et d'une femme. Et nous croyons que les adultes l'ont toujours su, cette vérité n'étant cachée qu'aux petits enfants.

Sans vouloir établir un lien trop étroit entre la croissance de l'individu et celle de l'espèce, entre l'ontogenèse et la phylogénèse, il est cependant permis d'affirmer que, dans l'« enfance » de l'humanité, les mécanismes de la génération étaient mal élucidés¹. Bien des rapports sexuels étant non fécondants, il n'était pas évident de relier la grossesse à l'accouplement. Et pourquoi la fécondation proviendrait-elle du seul sperme de l'homme ? Ne serait-elle pas due, aussi, à des causes extra-humaines comme le vent (qui transporte les pollens), les eaux (qui fécondent les graines) ou les divinités des vents et des eaux ? Et, de même que le sang des martyrs est « semence d'Eglise », pourquoi le sang de la femme, cette bles-

sure mensuelle, ne serait-elle pas promesse d'enfant, les douleurs de l'enfantement venant parachever ce sacrifice naturel ?

La compréhension du mécanisme de la copulation, aidée par l'observation des animaux d'élevage, fut probablement un long processus intellectuel et affectif comportant des régressions et des résistances qui ne sont d'ailleurs jamais définitivement surmontées : la fécondation « artificielle » peut être aujourd'hui un moyen détourné pour couper les liens entre accouplement et procréation et pour réduire le rôle du père dans la conception, au risque de ne plus « comprendre » la fonction paternelle.

Robert Graves voit dans un mythe hittite, celui du naïf Appu qui apprend les « choses de la vie », la reconnaissance définitive de la fonction du coït². Mais il n'est jamais facile de dater un mythe. Certains peuples de Nouvelle-Guinée, notamment les Trobriandais, sont encore persuadés que l'homme n'est pour rien dans la grossesse de la femme³. Et dans une ethnie de Chine occidentale, les Na, on croit que le fœtus existe déjà dans le ventre maternel et que les hommes ne jouent qu'un rôle d'arroseurs : plus on arrose la future mère, plus augmentent les chances de faire sortir l'enfant. Et cet arrosage se fait au cours de visites furtives : faute de couples stables, il n'y a ni père ni mari, les enfants étant élevés par les mères et les oncles maternels⁴.

Il serait sans doute téméraire de déduire de ces observations l'existence d'un matriarcat primitif universel en établissant un lien automatique entre degré de connaissances biologiques et stade de vie sociétale. Il n'en demeure pas moins que l'archéologie a montré la prééminence de la figure féminine et maternelle dans l'art et la religion paléolithiques et néolithiques. En témoignent les innombrables statues de déesses-mères retrouvées du Périgord à la Sibérie et d'Autriche au Proche-Orient⁵. Présentes dans des civilisations fort différentes, ces femmes aux gros seins, au ventre proéminent, au

sexe largement fendu sont dites callipyges, c'est-à-dire « aux belles fesses », dans le sens où l'on dit d'une viande dodue que c'est un « beau gigot⁶ ». Ces sculptures manifestent un appétit de la chair féconde que la femme offerte doit satisfaire.

De fait, ces « Vénus » obèses ne semblent pas avoir de correspondant masculin : les seules représentations mâles équivalentes sont celles de boucs ou de taureaux comme si la femme, désirable et maternelle, trouvait son complément dans un animal reproducteur, archétype de la « bête humaine ». Il est vrai qu'il n'est pas facile d'obtenir une sculpture durable d'un homme nu, son membre viril ayant une fâcheuse tendance à se détacher de la statue et cette castration involontaire risquant d'être interprétée comme un mauvais présage. On s'est donc parfois contenté, dans la préhistoire, de peindre ou de sculpter un phallus, au risque de réduire l'homme à un pur objet sexuel.

L'homme intégral prendra sa revanche à l'âge des métaux avec la multiplication des dieux mâles : les armes métalliques et la lutte pour la possession des métaux précieux favorisent la hiérarchisation des sociétés et les chefs sacralisent leur pouvoir en s'identifiant aux dieux ou en se plaçant sous leur protection. A la « grande déesse », succèdent des dieux suprêmes comme Indra, Zeus ou Jupiter, et les femmes ne dominent pas ces panthéons. Parallèlement, les humains invoquent plus fréquemment les dieux que les déesses : dans la littérature grecque et latine classiques, le mot dieu est utilisé beaucoup plus souvent que le mot déesse⁷. Ce qu'il est convenu d'appeler le polythéisme antique, une religion où les divinités engendrent, a donc évolué au détriment des déesses-mères et au profit des dieux-pères.

Le judaïsme est voué exclusivement au culte d'un Dieu masculin, père d'Israël, peuple par lui élu et délivré (des Egyptiens), nation de fils et de filles qu'Il a, pour sa gloire, « créés,

formés et faits » (Isaïe 43, 8). Certes, la tendresse de Dieu pour Israël peut être maternelle : « Une femme oublie-t-elle son nourrisson ? Cesse-t-elle de chérir l'enfant de sa chair ? Même si elle l'oubliait, Moi, je ne t'oublierais pas ! » (Isaïe 49, 15). Mais ce soin maternel demeure celui d'un Dieu dont les noms (Elohim, Adonaï) sont incontestablement masculins. Autant qu'elle impose le Dieu unique, la religion d'Israël supprime le Dieu féminin, la déesse.

A-t-elle été rétablie par le christianisme sous la forme de la « déesse Marie » ? Celui-ci est toujours tenté de diviniser la Vierge et les professions de foi de l'Eglise des premiers siècles opèrent de subtiles distinctions pour maintenir la prééminence du Père spirituel sur la mère charnelle : Jésus a été engendré par Dieu et s'est incarné de la Vierge Marie. Mais comment distinguer l'engendrement de l'incarnation ? En tant que Dieu, répond la théologie dogmatique, Jésus aurait été engendré avant les siècles ; en tant qu'homme, il serait né dans le temps⁸. L'engendrement est une promesse d'immortalité, l'incarnation, un gage de proximité. Par son Père, Jésus est éternel et par sa mère, il est présent.

Jésus a pris chair de Marie qui a « fourni la matière de son corps fécondée par l'Esprit-Saint⁹ ». L'Esprit pénètre-t-il la chair ou bien le corps ? Nouvelle et subtile distinction. La philosophie grecque distinguait l'esprit (*pneuma*) et le corps (*sôma*) dont l'union réussie formait l'harmonie suprême dans l'idéal olympique. Mais l'hébreu n'a qu'un mot (*bâsar*) pour nommer le corps et la chair. Et le Nouveau Testament le traduit par le terme grec *sarx* qui désigne tantôt la chair, marque de la condition humaine, fragile et périssable, tantôt le corps, sujet aux passions et à la débauche, notamment selon saint Paul. En ce sens, affirme la tradition catholique, Jésus ne peut prendre chair de Marie que parce que le corps de celle-ci est immaculé.

LE HONTEUX ET LE SACRÉ

De Marie, Jésus tient donc sa faiblesse d'enfant : « Mon Dieu qui dormez, faible entre mes bras¹⁰ », dit Marie Noël qui voit dans l'Incarnation le mystère d'une humanité divine à la fois vulnérable et accessible :

De chair, ô mon Dieu, Vous n'en aviez pas
Pour rompre avec eux le pain du repas...
Ta chair au printemps de moi façonnée,
O mon fils, c'est moi qui te l'ai donnée¹¹.

A s'en tenir là, on pourrait voir dans le repas eucharistique un rite anthropophage, un moyen d'ingérer la force miraculeuse d'un homme-dieu, la chair incorruptible de Jésus ressuscité, une chair qu'il a reçue de Marie, elle-même préservée de la corruption selon le dogme catholique de l'Assomption. De périssable, la chair transfigurée deviendrait éternelle et chaque fidèle serait invité à consommer le corps de Jésus qui est la chair de la chair de Marie.

Il y a là un glissement imperceptible vers la divinisation de la Vierge : la chair du Salut serait issue de la « déesse Marie ». Les récentes pétitions envoyées au Vatican pour que Marie soit reconnue corédemptrice du genre humain vont dans ce sens : le corps eucharistique du Sauveur ne peut être dissocié du corps maternel de la Vierge.

Cette conception œdipienne de la Rédemption correspond partiellement à la tradition (et à la condamnation) coranique de la Trinité : l'islam primitif croyait que les chrétiens faisaient de Marie l'égale de Dieu et de Jésus, lui donnant ainsi la place que le christianisme attribue à l'Esprit (sourate 4, verset 172). Or, ce qui distingue la substance divine de la matière maternelle, c'est un souffle (*pneuma*) que le christianisme appelle Esprit-Saint et qui met l'inspiration au cœur de l'engendrement, l'Esprit créateur venant visiter la mère génitrice.

Pour le Coran, Jésus et sa mère sont de simples humains,

MÈRE ET MATIÈRE

l'un étant « Messager » et l'autre « femme vertueuse » (sourate 5, verset 76), car « tous deux se nourrissaient d'aliments ». Dieu est un être purement spirituel « qui nourrit sans être nourri » (sourate 6, verset 15), qui ne souhaite aucune subsistance des hommes et ne désire pas être nourri par eux (sourate 51, verset 58).

Pour le christianisme, au contraire, la mère et le Fils de Dieu sont des êtres charnels en tout point, excepté le péché. Leur corps est ce que Teilhard de Chardin appelle la « sainte matière ». Qu'il soit virginal ne relève pas forcément d'une hantise de la chair : notre époque voit dans la pureté moins une absence de sexe qu'une vacance du mal. Et beaucoup de chrétiens comprennent aujourd'hui la « virginité » de Marie et le célibat de Jésus comme une disponibilité aux autres plus que comme une inexpérience de sexe. De sa mère, Jésus tire moins une peur de la souillure qu'un droit à l'innocence, celui d'être gibier de potence et agneau immolé, bête à bon Dieu menacée d'écrasement dont la Nativité est l'aube fragile :

La coccinelle,
ô démesure du miracle !
défend son droit à la naissance ¹².

11.

Père et parrain

Qu'est-ce qu'un parrain ? « Celui qui a tenu un enfant sur les fonts baptismaux », disent à peu près tous les dictionnaires en commettant une double erreur : d'abord les fonts baptismaux ne sont pas indispensables au baptême, ensuite tous les baptisés ne sont pas des enfants.

Baptiser, c'est plonger. Le baptême, dans l'Eglise primitive était une immersion totale, une véritable submersion conforme au sens du verbe grec *baptizô* (et du verbe *baptô* dont il dérive) : plonger (un corps dans un liquide, une étoffe dans la teinture, une glaive dans le sang ou un métal dans l'eau). Ce qui en ressort est changé, méconnaissable pour le meilleur ou pour le pire : l'acier trempé est plus solide mais l'épée sanglante est meurtrière.

Baptiser, c'est donc submerger. Curieusement, on parle aujourd'hui du « baptême » d'un navire mis à flots : il a sa « marraine » et le champagne tient lieu d'eau bénite. Or, dans la Grèce antique, baptiser un navire, c'était le couler au fond de la mer par un acte de sabotage ou de piratage. A l'époque patristique, on appela aussi baptême le supplice de l'immersion des martyrs, quelque chose qui ressemblait aux baignoires de la Gestapo. La mort de ces martyrs était d'ailleurs un « baptême du sang » : elle leur procurait la vie éternelle même s'ils

LE HONTEUX ET LE SACRÉ

n'avaient pas eu le temps de recevoir le sacrement, celui-ci n'étant à l'époque administré qu'après une préparation de plusieurs années.

Le plongeon est ambigu : il peut mener à la noyade ou sauver du naufrage selon que le fond attire ou que l'eau porte. En Mésopotamie, le « jugement du fleuve » consistait à plonger un accusé dans l'Euphrate : l'innocent surnageait, le coupable s'enfonçait. Le baptême est aussi un saut dans l'inconnu, dans les eaux primordiales qui régénèrent ou engloutissent comme le liquide foetal engendre des vivants ou des mort-nés. Nul ne sait ce que sera la vie du baptisé : la seule certitude de la foi est que le baptême efface la faute originelle.

Le baptême est, pour l'Eglise, un plongeon qui noie le péché, un acte unique dans une vie d'homme. Il s'inspire de rites communs à de nombreuses religions antiques de Grèce et du Proche-Orient qui connaissaient des « baptêmes ». Les prêtres de la déesse de l'Impudicité Kotytô, dans le sanctuaire de Corinthe (là où prêcha saint Paul), étaient même appelés les immerseurs ou purificateurs. Dans le culte d'Attis, une religion de salut proche-orientale promettant l'immortalité à ses membres, le nouvel adepte descendait dans une fosse pour y recevoir le baptême du sang d'un taureau et remontait en ayant la conviction d'avoir vaincu la mort.

De même le jeune chrétien descendait les marches du baptistère accompagné de son parrain pour être baptisé et « enseveli » selon la formule de saint Paul (Romains 6, 1) dans la mort du Christ avant de remonter en ayant la promesse de la Résurrection. Ce mouvement descendant et ascendant est déjà celui de l'eunuque éthiopien, ministre des finances de la reine d'Ethiopie, que baptise l'apôtre Philippe sur la route de Jérusalem : « Tous les deux descendirent dans l'eau, Philippe

et l'eunuque, et Philippe le baptisa. Quand ils remontèrent de l'eau, l'Esprit du Seigneur emporta Philippe» (Actes 9, 38).

Descendre et remonter, toucher le fond du mal pour mieux rebondir, l'abîme du péché pour mieux y renoncer, telle était la symbolique des premiers baptêmes administrés dans l'« eau vivante » selon l'expression de la Didachè, le plus vieux catéchisme chrétien, datant de la fin du 1^{er} siècle. Cette « eau vivante » ou courante, opposée aux eaux stagnantes, était déjà celle que Jésus donnait à boire à la Samaritaine (Jean 4, 10), « une source jaillissant en vie éternelle ».

L'eau des sources et des fleuves étant froide, les moralistes n'ont pas manqué d'y voir un moyen de calmer les passions, une sorte de bénitier contre la concupiscence, un remède aux ardeurs excessives, ancêtre des douches froides de la psychiatrie classique. La Didachè autorisa toutefois le baptême dans l'eau chaude, probablement pour la période hivernale et les baptêmes de malades.

Dans cette hydraulique du Salut, le parrain ressemble à un maître nageur : il est cet homme expérimenté qui connaît les remous de la vie, les tourbillons du monde, les tempêtes de l'époque. L'origine latine de ce terme (*patrinus*) renvoie à une paternité spirituelle dont la place, par rapport à la paternité selon la chair, a fait problème tout au long de l'histoire de l'Eglise.

Les premiers baptisés furent des convertis adultes dont les parents étaient soit morts soit antichrétiens et ne pouvaient devenir parrains. On chercha donc des chrétiens de confiance pour être les tuteurs des néophytes : ils reçurent le nom de *sponsor*, c'est-à-dire de garant, s'engageant sur la moralité et la fidélité du futur baptisé. Comme un père promettait de donner sa fille au *sponsus* (qui a donné le mot français époux), c'est-à-dire au jeune homme pressenti, le parrain promettait de donner à l'Eglise, épouse du Christ, un chrétien à la foi et au sérieux éprouvés.

Ce parrainage était une responsabilité très lourde puisque le parrain devait subvenir aux besoins de son filleul si celui-ci se trouvait privé de ressources. De plus, en période de persécution, il n'était pas facile de distinguer le futur martyr de l'apostat, voire de l'espion infiltré par l'empereur. Etre sponsor dans l'Eglise primitive, comme aujourd'hui dans une équipe sportive, c'était parier sur l'avenir d'un jeune, sur son courage et sa persévérance, son aptitude personnelle et son sens de la communauté. A qui pouvait-on confier une mission aussi exigeante et, bien sûr, entièrement bénévole ?

La question était d'autant plus délicate dans les premiers siècles chrétiens qu'en matière de relation avec les jeunes gens, le sponsor avait un prédécesseur : le pédéraste. Or, la pédérastie grecque, issue de vieux mythes d'initiation à l'âge adulte, communs à de nombreuses civilisations, pouvait comporter des valeurs esthétiques et éthiques positives : il était beau et bon, selon une morale assez répandue à l'époque classique, qu'un cadet s'attachât les faveurs d'un aîné¹. C'est durant la période hellénistique que la pédérastie grecque, au contact des civilisations du Proche-Orient, perdit beaucoup de ses justifications initiales et de ses fondements culturels : le christianisme s'appuya sur le vieillissement d'une institution qui n'avait jamais fait l'unanimité pour la condamner formellement. « Tu ne corrompras pas les jeunes gens », précise la Didachè à l'intention des futurs baptisés, faisant ainsi allusion à la corruption de la jeunesse par les mœurs, une accusation qui avait déjà été lancée cinq siècles plus tôt contre Socrate.

Entre le parrain et son filleul doit régner une amitié qui ressemble souvent à une sublimation de l'amour² ainsi décrite par Marcus Minicius Félix, avocat africain du III^e siècle, faisant allusion à son sponsor : « Il a toujours brûlé pour nous d'une amitié si vive que, dans les divertissements comme dans

les affaires sérieuses, sa volonté s'accordait avec la nôtre. Nous avions les mêmes désirs et les mêmes aversions : on eût dit une seule âme partagée entre deux hommes. »

Le parrain a le devoir d'être un éducateur exigeant, un entraîneur d'âmes. Pour Clément d'Alexandrie, théologien du début du III^e siècle, le baptisé doit établir au-dessus de lui « un homme de Dieu comme entraîneur et pilote », un homme qui parle « franchement d'une façon dure mais salutaire ». Le parrain forme des athlètes de Dieu en s'appuyant ici sur la tradition sportive de la civilisation grecque. Son rôle de formateur d'un jeune adulte rappelle aussi celui des sages Romains à qui les pères confiaient leurs fils adolescents pour qu'ils soient initiés aux valeurs et aux institutions de la cité.

Ce chaste tutorat était encadré par de sévères interdits sexuels : l'interdiction du mariage entre parrain et filleule (ou entre marraine et filleul) ne sera levée, dans l'Eglise latine, qu'en 1983. La relation sexuelle est ici assimilée à un véritable inceste ainsi expliqué par le code de Justinien (530) : « Rien n'est plus capable de former une véritable affection paternelle et par conséquent un plus légitime empêchement au mariage que ce lien par lequel Dieu a uni leurs âmes. »

Progressivement, l'interdit fut étendu aux frères et sœurs et aux parents (même veuf ou veuve) des filleuls. Si le parrain eut, dans l'Eglise latine, le droit de se marier avec la marraine, la liste des conjoints impossibles ne cessait de s'agrandir au point que, dans un petit village, les compères et les commères (noms moyenâgeux des parrains et marraines) risquaient de ne plus pouvoir se marier qu'avec un membre de leur propre famille, quitte à commettre un inceste selon la chair.

Les Eglises locales ajoutaient leurs propres interdits aux canons romains et les Eglises orientales prohibaient le mariage entre parrain et marraine. Dès lors, ceux-ci étaient parfois choisis moins en fonction de leurs qualités morales et spiri-

tuelles qu'en prévision des empêchements au mariage qu'ils provoquaient ou subiraient. Les demandes de dispense s'accumulaient sur les bureaux des évêques et, à partir du XVI^e siècle et du concile de Trente, l'Eglise catholique dut progressivement lever les interdits accumulés durant le millénaire précédant.

Ces interdits étaient d'autant moins justifiés que la distinction entre famille spirituelle et famille selon la chair n'a pas toujours été nette et fit l'objet de vifs débats : saint Augustin ne souhaitait pas qu'un chrétien eût comme filleul son propre enfant alors que cette pratique était répandue dans les Eglises d'Afrique. Jusqu'au XX^e siècle, dans de nombreuses régions d'Europe, les mères n'assistaient pas au baptême de leur enfant, de peur de provoquer une confusion entre maternités charnelle et spirituelle. Mais ailleurs parrains et marraines étaient les frères et les sœurs du baptisé au risque d'introduire la même confusion dans les liens fraternels³. Et aujourd'hui, l'enfant peut être tenu sur les fonts baptismaux par ses parents, un geste qui leur aurait valu l'excommunication au Moyen Age.

Les tentatives de séparation absolue entre parents et parrains nous étonnent d'autant plus que l'Eglise se montra beaucoup moins rigoureuse quant au choix de la personne administrant le baptême. S'il est encore admis qu'en cas d'urgence, notamment de mort imminente, l'enfant puisse être baptisé par un simple laïc, le concile de Florence (1439) affirma qu'un baptême administré par un païen était valide : le baptême est le seul bien au monde qu'un homme puisse donner sans l'avoir.

Cette étonnante largeur de vue a certes une explication historique : dans les régions touchées par les « hérésies », il n'était pas toujours facile de garantir l'orthodoxie des officiants. Or, les Eglises ont généralement fait preuve d'un grand libéra-

lisme quant à la doctrine de la personne qui administre le baptême, seul sacrement commun à tous les chrétiens : aujourd'hui encore, la plupart des Eglises ne rebaptisent pas une personne qui change de confession, le baptême faisant ici figure de sacrement œcuménique.

Mais ce libéralisme a une cause plus théologique : baptiser une personne, même dans des conditions théologiquement discutables, c'est la soustraire au péché originel, à cette faute transmise de génération en génération depuis les débuts de l'humanité. « La tache du péché originel, disait Origène, doit être lavée par l'eau et l'esprit. » Saint Augustin, le principal théoricien du péché originel, lie donc étroitement le baptême des enfants à la nécessité d'un effacement aussi précoce que possible de la faute. Peut-on alors dire que le péché originel serait l'acte sexuel d'Adam et d'Eve comme celui de tous les parents, la faute initiale de la scène primitive ? Si le péché, tel un microbe, s'inocule par le sperme, on comprend mieux le rôle du parrain et de la marraine qui, n'ayant pas enfanté leur filleul, ne lui ont rien transmis de mal : la parenté spirituelle serait préservée à la fois du sexe et de la faute et le parrain serait un « dieu-père », un *godfather* selon l'expression anglaise.

Une telle conception immaculée du parrainage nous semblerait aujourd'hui bien trop centrée sur le sexe comme le montrent les évolutions profanes du parrainage : les « parrains » qui permettent d'accéder à un club, une académie ou une société secrète peuvent transmettre à leur filleul un goût du pouvoir ou de l'argent étranger au sexe mais familier du péché ; un parrain de la mafia n'a pas besoin de s'accoupler pour semer le mal auprès de ses protégés.

La doctrine du péché originel par rapport au baptême et au parrainage ne peut se comprendre qu'à la lumière de l'histoire du judaïsme, religion dans laquelle la relation avec Dieu

se noue par l'intermédiaire de l'engendrement. Selon la loi mosaïque, Dieu parle ainsi à son peuple : « C'est moi le Seigneur ton Dieu, un Dieu jaloux, poursuivant la faute du père chez les fils sur trois ou quatre générations, s'ils me haïssent, mais prouvant sa fidélité à des milliers de générations, si elles m'aiment et gardent mes commandements » (Deutéronome 5, 10). La punition et la protection divines se transmettent donc par la génération : la naissance n'est en elle-même ni coupable ni innocente mais c'est de la filiation que naît la grâce ou la peine.

Ce châtimement en héritage est théoriquement incompatible avec notre droit pénal moderne pour lequel la mort du coupable entraîne l'extinction des poursuites, même si, en pratique, les enfants ont bien souvent à souffrir des crimes et délits de leur père même après son décès⁴. La loi mosaïque se différencie aussi des lois religieuses indiennes selon lesquelles on est puni pour les fautes commises non par les générations antérieures, mais durant les existences antérieures : pour le bouddhisme et l'hindouisme, les malheurs d'une personne s'expliquent par des actions (*karma*) mauvaises accomplies dans ses vies précédentes, humaines ou animales. Le mauvais karma se transmet par la réincarnation et le péché par la génération : c'est l'une des différences majeures entre les religions indiennes et la tradition judéo-chrétienne.

La loi mosaïque fut ultérieurement amendée dans le sens de la responsabilité individuelle : « Le fils ne portera pas la faute du père ni le père la faute du fils » (Ezéchiel 18, 20). « C'est à cause de son propre péché que chacun sera mis à mort » (II Rois 14, 6). Jérémie est encore plus explicite : « Des jours viennent, oracle du Seigneur, où j'ensemencrai Israël et Juda de semences d'hommes et de semences de bêtes [...]. En ce temps-là, on ne dira plus : les pères ont mangé du raisin vert et les enfants ont eu les dents agacées. Mais non ! Cha-

cun mourra pour son propre péché et si quelqu'un mange du raisin vert, ses propres dents en seront agacées» (Jérémie 31, 27-30).

La doctrine chrétienne opère une synthèse entre la loi mosaïque et les amendements des prophètes : désormais, le péché se transmet par la génération et s'efface par l'Incarnation. Le mal inhérent à la condition humaine se perpétue d'âge en âge mais Dieu, en se faisant homme, porte le poids du péché et peut dire à chacun : « Va, tes péchés te seront pardonnés. » C'est la seconde différence majeure entre le christianisme et l'hindouisme : pour celui-ci, les mérites et les démérites s'accumulent tout au long des multiples existences de chacun, alors que, pour les chrétiens, la grâce de Jésus peut remettre à zéro le compteur des péchés (c'est, notamment, l'effet de la confession pour les catholiques)⁵. De plus, le Jugement dernier s'applique à une seule vie humaine et non à une suite d'existences : la mort du juste le délivre à jamais du péché, ce qui permet à saint Paul de s'écrier : « Mort, où est ta victoire ? » (I Corinthiens 15, 57).

Dans les concepts éducatifs modernes, les parents donnent à leurs enfants une vie imparfaite en leur transmettant le meilleur et le moins bon d'eux-mêmes, un peu de pesanteur et de grâce, quelque névrose en héritage ou un bon idéal du moi, en des proportions variables mais dans un mélange inévitable. Le baptême, seconde naissance, ne vise pas à valider la première, pas plus que le parrain et la marraine ne peuvent supplanter les parents. Le baptême est désormais perçu comme un supplément d'âme plus que comme l'effacement d'une faute.

Tout petit enfant accède à la condition humaine comme le bébé tigre à l'état de fauve. Tel Adam, il est à la fois « un être animal doué de vie » et « un être spirituel donnant la vie » (I Corinthiens 15, 44). Le don de la vie n'est donc pas seule-

LE HONTEUX ET LE SACRÉ

ment « animal » et les méthodes actuelles de procréation permettent d'ailleurs de dissocier la fécondation de l'accouplement et de rendre obsolète une présentation exclusivement sexuelle du péché originel. Mais toute transmission de la vie comporte, pour le christianisme, un double aspect auquel Jésus lui-même s'est soumis puisqu'il était « issu selon la chair de la lignée de David, établi, selon l'Esprit-Saint Fils de Dieu » (Romains 1, 4).

La vie et la paternité (ou la maternité) spirituelles inaugurent une nouvelle lignée représentée par le parrain, la marraine et leur filleul qui sont, comme Jésus, enfants de Dieu selon l'Esprit. La semence divine est la grâce diffusée par le baptême et symbolisée par la sève de la « vraie vigne » (Jésus) dont les disciples sont les sarments (Jean 15). Chaque chrétien est donc à la fois un rameau sur son arbre généalogique et une tige sur un plant de vigne dont le vigneron est le Père.

Cette vigne qui produit du fruit est, dans la symbolique chrétienne, la famille spirituelle qui accueille de nouveaux membres, souvent déjà instruits et formés dans leur famille naturelle et leur groupe social : en France, les baptêmes d'adultes ont été multipliés par douze ces vingt dernières années. A ces onze mille nouveaux baptisés, s'ajoutent chaque année plusieurs milliers de « recommençants », des « enfants prodiges » qui réintègrent la famille chrétienne après avoir perdu tout contact avec elle depuis leur enfance. Ces deux phénomènes constituent une véritable révolution dans un paysage religieux plus marqué naguère par l'érosion de la foi que par son renouvellement.

L'attrait pour la famille spirituelle viendrait-il aujourd'hui de la crise de la famille charnelle, décomposée ou recomposée ? Au milieu de demi-frères et de demi-sœurs, d'héritiers putatifs et d'enfants naturels, la communauté ecclésiale peut

représenter la sécurité affective des liens indissolubles : on ne divorce pas d'avec l'Eglise puisque le baptême (à la différence de la « prise de refuge » dans le bouddhisme) est définitif. Peut-être y a-t-il une insatisfaction à l'égard de la famille dite mononucléaire (une étrangeté lexicale car la « cellule » familiale n'a pas qu'une existence biologique ou physique) et surtout monoparentale (une bizarrerie sémantique car tout enfant a forcément deux parents).

Sans doute éprouve-t-on le besoin d'une famille élargie groupée autour d'un patriarche et le vieillissement du clergé n'a pas que des effets négatifs : le prêtre retrouve son rôle d'« ancien », conformément à l'origine de son nom. Le *presbuteros* était, dans l'Eglise primitive, cet homme d'âge certain (la presbytie est un trouble dû à l'âge), vénérable et respecté qui participait au gouvernement de la communauté. Aujourd'hui, le prêtre a souvent l'âge du grand-père et le chef des prêtres, le pape, tire une bonne partie de son prestige, surtout auprès des jeunes, de sa fonction patriarcale.

Une famille spirituelle a pourtant ses divisions, ses frères séparés, ses Eglises rivales. Mais son attrait actuel tient beaucoup à la place centrale qu'elle accorde au Père dans une société qui a beaucoup suspecté et contesté l'autorité paternelle. Cette place est particulièrement grande dans la famille chrétienne. Alors que l'Ancien Testament ne présente Dieu comme un Père que dans une quinzaine d'occurrences, le mot père, généralement appliqué à Dieu, figure 413 fois dans le Nouveau Testament dont 136 fois dans l'évangile selon Jean qui est une véritable hymne à la paternité.

Chaque premier dimanche de mars a lieu, en Suède, la célèbre Vasaloppet, une course de ski de fond de près de quatre-vingt-dix kilomètres qui réunit plus de vingt mille participants. Elle commémore la marche triomphale du roi Gustave I^{er} Vasa (1523-1560) contre l'envahisseur danois. Les

LE HONTEUX ET LE SACRÉ

arrivants franchissent une banderole où figure cette devise qui pourrait être celle de toute famille spirituelle : « Dans les traces du Père, pour un avenir meilleur. »

12.

Testament et testicule

A l'origine de testament et de testicule, il y a l'idée de tiers. Cela semble logique pour un testament qui est authentifié par une tierce personne (autre que l'auteur et le bénéficiaire). Mais comment faire intervenir le chiffre trois par rapport aux deux testicules ? Ceux-ci ne sont-ils pas des organes jumeaux (en grec, *didyme*), surmontés par les épидидymes ?

Testament et testicule viennent du latin *testis* qui signifie témoin. Le testament (*testimonium*) fut d'abord une déclaration orale faite aux comices calates (une assemblée romaine à caractère religieux) avec le peuple pour témoin. Le testicule (*testiculus*) était un « petit témoin » de la virilité (testicule a la même formation que minuscule). Et le témoin (*testis*) tirait lui-même son nom de sa position de tiers (*tertius*) vis-à-vis de deux protagonistes.

Mais testament et testicule ne sont pas seulement apparentés par la langue. Dans de nombreuses civilisations, les hommes prêtaient serment en portant la main à leurs parties intimes. Ils engageaient ainsi les générations à venir un peu comme on dit aujourd'hui : « Je le jure sur la tête de mon fils. »

Dans la Bible, le jureur ne touche pas sa propre virilité mais celle de l'homme qui lui demande le serment pour garantir

LE HONTEUX ET LE SACRÉ

sa postérité. « Mets ta main sous ma cuisse et jure-moi que tu ne feras pas épouser à mon fils une étrangère », dit Abraham à son plus ancien serviteur (Genèse 24, 2). « Mets ta main sous ma cuisse, fais preuve d'amitié et de fidélité envers moi, en ne m'enterrant pas en Egypte », dit Israël à Joseph (Genèse 47, 29). Par cette prise à témoin de leurs testicules, Abraham et Israël obtiennent des garanties pour leur après-mort¹.

Ce que l'argot moderne appelle les « bijoux de famille » avait déjà un grand prix dans le Proche-Orient antique. Selon les lois assyriennes (tablette A, 8), « si une femme a blessé dans une rixe le testicule d'un homme, on coupera un de ses doigts. Et si, bien qu'un médecin ait pansé le testicule, l'autre aussi est lésé et s'envenime, ou si dans la rixe l'autre testicule est blessé, on arrachera ses deux bouts de sein ». La loi mosaïque n'est pas moins sévère : si une femme saisit les testicules de l'homme qui se bat avec son mari, « tu couperas la main à cette femme. Tu ne t'attendras pas » (Deutéronome 25, 12). Il n'y a pas d'indulgence pour ceux ou celles qui menacent l'avenir d'Israël et de son devoir le plus sacré : assurer sa descendance.

Effectivement, les grandes figures bibliques (sauf Moïse) auront une postérité selon la chair, jusqu'à Jésus qui, lui, n'a pas d'enfant si l'on en croit les Ecritures : sa généalogie est minutieusement retracée par les évangélistes Matthieu et Luc mais sa lignée selon la chair s'interrompt avec lui. Désormais, la filiation se fait selon l'Esprit et comprendra des milliards de baptisés : elle ne passe plus par les testicules mais constitue un Testament. Et les filles et fils spirituels de Jésus sont aussi nombreux que les enfants d'Abraham, innombrables comme les étoiles (Genèse 15, 3).

Jésus se distingue ici de Bouddha et, surtout, de Mahomet. Le Bouddha historique eut un fils, Râhula, qui se fit moine

et n'eut donc pas d'enfants : le sage indien avait ainsi accompli son devoir familial en permettant à son géniteur, le chef Shuddodhana, d'être grand-père. Et Râhula fut aussi un bon fils puisqu'en n'ayant pas d'enfant, il mit en pratique la doctrine de son père, lequel voyait dans la naissance la première cause de la douleur.

Mahomet eut de nombreux enfants mais, ses héritiers mâles étant morts en bas âge, il dut faire de son cousin Ali un fils adoptif : cette adoption eut de lourdes conséquences puisque Ali, ne pouvant s'entendre avec les califes, successeurs du Prophète, fut à l'origine du schisme chiïte. Aujourd'hui encore, de nombreux chefs musulmans, notamment l'Aga Khan, affirment descendre du Prophète et tirent de cette filiation selon la chair un grand prestige spirituel.

Jésus n'a pas d'enfants mais il a des témoins qui vont engendrer des croyants en semant la Parole. Les « témoins oculaires » sont devenus « serviteurs de la parole », dit l'évangile selon Luc (1, 2). Le Verbe s'est fait chair et, symétriquement, la chair devient Parole. Cette parole a dû marquer les esprits puisque dans les langues latines (espagnol *palabra*, italien *parola*, portugais *palavra*) le mot parole est directement issu du grec *parabolè* qui désignait les récits illustrés de Jésus puis, durant la période patristique, les messages à contenu spirituel. Ainsi, par les apôtres et les évangélistes, les témoins des paraboles ont-ils engendré la Parole.

Par la suite, l'Eglise latine a été profondément marquée par le droit romain. Les envoyés du pape sont devenus des légats, c'est-à-dire des délégués chargés d'appliquer la loi (*lex*) et ce droit canonique a souvent alourdi la religion de juridisme. Mais force est de constater que le langage juridique se trouve déjà dans les deux Testaments. Le nom grec de ceux-ci (*diathèkè*) évoque une disposition testamentaire, le legs d'un père à ses enfants, conformément à l'héritage laissé par Jésus à ses

disciples : « Et moi je dispose pour vous du Royaume comme mon Père en a disposé pour moi » (Luc 22, 29).

Le Testament de Jésus n'implique pas la mort de Dieu puisque le Christ promet à ses disciples : « Je ne vous laisserai pas orphelins » (Jean 14, 18). André Chouraqui appelle Pacte neuf ce Nouveau Testament. L'expression est bien choisie puisqu'un pacte (*pactum*) était, en droit romain, un accord fixé par une convention, une paix (*pax*) gravée dans la pierre. L'ancien Pacte était l'Alliance écrite sur les Tables de la Loi. Le nouveau Pacte est l'alliance inscrite dans la chair du Christ où Thomas, l'incrédule, enfonce la main. L'ancienne Alliance (en hébreu *berith*) était un accord de défense entre Dieu et son peuple qui portait l'Arche (d'Alliance) dans les rangs des soldats pour vaincre l'ennemi. La nouvelle Alliance est une convention pacifique ainsi résumée par Jésus : « Je vous laisse la paix, je vous donne ma paix » (Jean 14, 27).

Ce testament spirituel de Jésus a été remis en cause, dans les années 1960, par la théologie de la mort de Dieu², un mouvement d'origine américaine qui cherchait à tirer toutes les conséquences de l'athéisme contemporain au point d'élaborer un « athéisme chrétien ». Dès lors, être les témoins du Christ jusqu'aux extrémités de la terre, selon la formule des Actes des apôtres (1, 8), n'avait plus de sens.

Ce courant de pensée n'a guère survécu aux années contestataires, mais il avait au moins le mérite de poser la question du témoignage chrétien dans une société sécularisée. Régis Debray parle du « tragique trajet d'une transmission » : « Roulant ensemble la Nativité, la Passion et la Pâque, une chaîne concrète de transmission extrait un peu d'ordre d'une suite de désordres³. » La question est aujourd'hui de savoir quel ordre peut engendrer le Testament de Jésus et pour quels héritiers il est écrit. A la différence du judaïsme ou de l'hindouisme, le christianisme ne s'acquiert pas automatiquement

par la naissance. On ne naît pas chrétien, on le devient par le baptême ou par le martyre, par l'« eau vivante » ou par le sang versé, jamais par le sang reçu.

Pourtant, la grande majorité des chrétiens sont devenus tels en naissant dans une famille qui a demandé leur admission dans l'Eglise : à l'échelle mondiale, la courbe des baptisés dépend encore largement de celle des naissances et, si la majorité des catholiques du monde habitent le continent américain, c'est beaucoup en raison de la vitalité démographique de l'Amérique latine. L'hostilité traditionnelle du Vatican à la contraception trouve là son principal motif : toute naissance est une reproduction de la Nativité et les bébés d'une crèche (un nom très chrétien) actualisent l'Enfant-Jésus.

Si certaines Eglises protestantes, surtout européennes, sont plus libérales sur ce sujet, d'autres, notamment aux Etats-Unis, rassemblées dans la Christian Coalition, se montrent vigoureusement natalistes. D'autres encore, souvent pentecôtistes, compensent le déclin démographique par le zèle missionnaire, voire le prosélytisme agressif : en multipliant les « conversions », elles prennent des fidèles aux autres Eglises exactement comme, dans un marché stagnant, les nouvelles firmes prospèrent en détournant la clientèle des marques concurrentes.

La question de la transmission s'est aussi posée à propos de la formation des prêtres ou pasteurs et de l'avenir des séminaires, un mot que l'Eglise de la Renaissance a repris du latin classique où il désignait une pépinière. Les séminaires, catholiques ou protestants, ont connu un incontestable déclin dans les récentes décennies où on les a considérés comme des institutions coupées du monde réel, élevant de fragiles sujets comme des plantes en serre chaude.

Ces critiques étaient souvent justifiées naguère, surtout en

milieu catholique où l'on pouvait passer directement du petit au grand séminaire pour échapper aux ronces de l'athéisme ambiant ou à l'ivraie des doctrines « pernicieuses ». Elles ont perdu une part de leur bien-fondé maintenant que laïcs, diacres et futurs prêtres (ou pasteurs) sont formés dans les mêmes établissements : la théologie, qui n'est plus l'apanage des clercs, attire un large public et l'on a vu apparaître des cafés théologiques sur le modèle des cafés philosophiques. Le modèle du « séminaire » s'est même largement exporté dans les universités laïques pour désigner des disciples groupés autour d'un maître.

Transmettre une parole au cœur d'un monde profane, telle est l'œuvre cosmique que le maître (*rabbî*) Jésus confie à ses disciples à la veille de sa Passion puisque, désormais, il n'est « plus dans le monde » (Jean 17, 11). Ces dernières volontés constituent bien un Testament mais celui-ci offre au moins deux originalités.

D'abord, la volonté est celle du Père et non du Fils : « Que ce ne soit pas ma volonté mais la tienne qui se réalise » (Luc 22, 42), dit Jésus au mont des Oliviers. Le Nouveau Testament se présente à la fois comme la continuation généalogique des promesses de l'Ancien (Jésus est le Messie annoncé) et comme la transfiguration mystique des attentes populaires (le roi des juifs est un serviteur souffrant, la libération politique est un salut dans l'au-delà). Le deuxième Testament n'annule pas le premier : il en élargit le bénéfice au monde entier car le Christ, sauveur des « gentils », est à la fois le héros et la victime de ce sanglant codicille.

Ensuite, Jésus ne rédige pas un mot de son Testament : celui-ci a été écrit par des témoins dans une langue, le grec, qu'ignorait probablement le Messie d'Israël. Et nous en connaissons tant de versions, certaines canoniques, d'autres « apocryphes », qu'on ne sait pas toujours comment les faire

concorde. Les évangiles ne peuvent être tenus ni pour des mémoires par un historien ni pour un testament par un juriste dans la mesure où ils ont été couchés sur papyrus ou parchemin après la mort de Jésus, et ce décalage dans le temps pose le problème de leur valeur documentaire.

Le droit a bien prévu que les dernières volontés d'un homme soient rédigées par un autre que lui sous la forme d'un testament « mystique » présenté clos, cacheté et scellé au notaire (article 976 du code civil). Mais cette procédure, naguère utilisée par des testateurs illettrés, ne correspond pas du tout à la démarche de Jésus qui n'a cessé de proclamer son message sur les places.

D'ailleurs, Jésus, ayant été condamné à une peine afflictive et infamante, n'aurait aujourd'hui pas le droit, en France comme dans de nombreux pays, de rédiger son testament. Il serait interdit légal et les paroles qu'il prononça au Calvaire seraient tenues pour nulles. Or, ces paroles sont essentielles, notamment celles de Jésus à l'un des bandits crucifiés avec lui : « Aujourd'hui, tu seras avec moi dans le paradis » (Luc 23, 43). Cet engagement, que Bossuet aimait citer dans ses oraisons funèbres, est la certitude d'un Salut pour tous les humains, y compris les plus « condamnables » : il est un refus implicite de toute doctrine qui, comme le jansénisme, réserverait la Grâce de Dieu à quelques-uns.

Une deuxième parole testamentaire de Jésus engage l'avenir de la chrétienté : « Je suis venu dans le monde pour rendre témoignage à la vérité » (Jean 18, 37), affirme le Christ devant Pilate, juste avant d'être soumis à la peine du fouet. La notion de témoignage (*marturia*) va alors brusquement changer de sens dans le monde grec pour devenir synonyme de martyr. Des milliers de chrétiens rendront à leur tour témoignage en versant leur sang et le christianisme deviendra la première et unique religion du monde fondée par des martyrs.

LE HONTEUX ET LE SACRÉ

Martyriser, c'était supprimer des témoins gênants des injustices du monde et des hypocrisies de l'homme pour qu'ils ne proclament pas la vérité. Le résultat fut surprenant : le sang des martyrs fut la semence de l'Eglise qui, quelques siècles plus tard, saura, à son tour, se faire le bourreau des « païens » et dresser des bûchers pour les hérétiques, c'est-à-dire les chrétiens contestant l'interprétation du Testament par la majorité de leurs frères.

On a parfois contesté cette expression de Testament, en accusant les premiers auteurs chrétiens, notamment Tertulien et saint Jérôme, d'avoir commis un « contresens » dans la traduction en latin de la Bible grecque. Ils auraient substitué un acte unilatéral (*testamentum*) à une convention équilibrée (*diathèkè*) pour mieux souligner la supériorité de Dieu et le caractère gratuit de son don⁴.

Cette accusation est excessive puisqu'en grec le même mot (*diathèkè*) désigne un testament, une convention, voire un ordre secret ou un oracle des dieux. L'essentiel est ici la transmission à travers l'espace ou le temps : la convention ou le testament est ce qui passe à travers (*dia*) le coffre ou la tombe (*thèkè*)⁵, ce qui produit effet au-delà du lieu et du moment de son dépôt, dans l'arche d'Alliance ou le tombeau du Christ. Et les Testaments, Ancien ou Nouveau, ne sont pas autre chose que des dépôts de la foi, un héritage des Pères spirituels, un memento des défunts.

13.

Erection et direction

De toutes les racines indo-européennes, c'est celle qui a donné le plus de branches : de ces trois petites lettres, *reg*, sont nés des mots aussi différents que roi, règle, droit, rectum, recteur, rectangle, région, riche, correction, érection et direction¹.

La racine *reg* indique un mouvement en droite ligne. Le roi (latin *rex*, sanskrit *raja*, gaulois *rix*, cf. Vercingétorix) est celui qui marche droit sur l'ennemi ou trace droit les frontières. Ce souverain est généralement fortuné et c'est pourquoi l'allemand *Reich* désigne à la fois un empire et un homme riche. Le rectangle est une figure à angles droits et le rectum la partie droite de l'intestin. Le recteur régit une institution (comme un roi ou un régent), la règle est un instrument rectiligne. Le droit est l'ensemble des règles qui permettent de diriger en droite ligne un peuple ou une vie. Corriger, c'est diriger ensemble (*cum regere*) et donc améliorer. Diriger, c'est régir ou mener dans un certain sens en le déviant (*dis*) de sa pente naturelle. Eriger, c'est dresser à partir (*ex*) du bas, édifier.

La ligne droite symbolise le raccourci des ambitieux, l' allure rigide des moralistes, le fil à plomb des bâtisseurs. Cet idéal géométrique, s'opposant aux sinuosités de la nature et aux fluctuations de la volonté, dépasse largement l'espace géo-

graphique indo-européen. Dans le monde sémitique, celui de la Bible et des plus anciennes lois connues au monde, le droit s'oppose au tordu².

Ce que nous appelons un « coup tordu » était alors comparé au corps du bossu. Une entorse à la loi du Seigneur fait « dévier le droit » (I Samuel 8, 3), un manque de rectitude est un procédé tortueux, une scoliose morale, une déviance sociale, une torsion mentale qui fait demander au psalmiste : « Pourquoi loucher, montagnes bossues ? » (Psaume 68, 17).

Le droit émane du roi : tous les codes proche-orientaux, mésopotamiens, hittites ou égyptiens sont édictés par un monarque qui se doit d'être inflexible et Hammourabi se nommait lui-même le Roi de Droit. A la raideur du souverain s'ajoute la roideur de son sexe qui semble affecté d'un priapisme chronique symbolisé par le bâton de commandement. Cette surpuissance d'origine céleste émane de divinités comme le dieu cananéen El (un des modèles archaïques d'Elohim, le Dieu de la Bible) dont « le membre s'allonge comme la mer ». Les noces royales sont donc une incarnation du mariage sacré, cette hiérogamie d'où naîtra un règne puissant et fécond. Avec sept cents femmes et trois cents concubines (I Rois 11, 13), Salomon n'eut guère le temps de voir « la tension de son membre languir » (formule empruntée au mariage sacré de la religion d'Ougarit) mais il eut le tort, d'après le livre des Rois, d'aimer trop d'étrangères et, donc, de s'attacher à leurs dieux.

Dans toute société imprégnée de surnaturel, l'érection est plus qu'un simple phénomène physiologique. Elle exprime la tension du sexe et de l'être à travers une énergie que l'hindouisme symbolise par le culte du linga, le sexe adorable du dieu Shiva. Ce linga prend parfois la forme d'une sculpture très réaliste mais il est plus souvent un cylindre pudique et nombre de ses dévots affirment ignorer (du moins consciem-

ÉRECTION ET DIRECTION

ment) sa signification sexuelle. Son complément féminin, le yoni, figure une vulve plus ou moins schématiquement représentée, de sorte que l'imagination ne soit pas trop échauffée mais que le sens profond de l'accouplement demeure perceptible : il est la rencontre des énergies mâle et femelle de Shiva qui baignent tout le cosmos et imprègnent le genre humain. C'est dans ce mélange de masculin et de féminin que l'hindouisme se sépare le plus radicalement des trois « monothéismes » (centrés sur un dieu masculin), beaucoup plus que dans l'adoration de milliers de dieux car ce multiple n'est qu'une manifestation diverse d'un principe unique présent dans tout l'univers : l'hindouisme est plus panthéiste que polythéiste.

A la différence de l'animal, l'homme a une station debout : son existence et sa turgescence sont placées sous le signe de la verticalité. Sa verge au repos montre la terre tandis que son sexe dressé vise le ciel, demeure des dieux. Les lingas géants de plusieurs mètres sont aspergés d'eau, de lait ou de miel par les fidèles, comme les montagnes de l'Himalaya sont arrosées par les pluies et les neiges célestes. Ces liquides s'écoulent par une saignée pratiquée dans le yoni, le *somasûtra* ou « fil du breuvage sacré » (ou de l'« énergie sacrée ») qui reproduit la symbolique des fleuves sacrés de l'Inde.

Le culte du linga s'apparente à celui des pierres dressées dans les civilisations mégalithiques d'Europe ou du Proche-Orient (y compris le pays biblique de Canaan) : les menhirs celtes ou les pierres d'Arabie (dont la pierre noire vénérée par les pèlerins de La Mecque est le dernier vestige) symbolisent aussi une énergie physique et cosmique par laquelle l'érection vise le ciel depuis la terre.

L'érection vise aussi l'éternité grâce à l'engendrement : le culte du linga est celui de Shiva le créateur, père d'un éléphant, dispensateur d'immortalité, Ganesh, et d'un éternel

adolescent « venu du sperme », Skanda. L'hindouisme n'est ici pas très éloigné du judaïsme pour lequel Abram, littéralement le « père de l'érection » est devenu Abraham, le « père de la multitude » quand Dieu ajouta une lettre à son nom (Genèse 17, 5). Il promit au patriarche de le rendre « père d'une foule de nations », « fécond à l'extrême » : « Je ferai que tu donnes naissance à des nations et des rois sortiront de toi. » La force divine de la puissance patriarcale instaure une fécondité planétaire et transcende les clivages locaux.

Dans l'hindouisme, aussi, le culte du linga possède un immense rayonnement : le shivaïsme est une religion très populaire (alors que le vishnouïsme est plus élitiste) qui tire son origine de vieux rites paysans de fertilité et suscite de grands pèlerinages jusque dans l'Himalaya où l'on vénère des lingas de glace : refroidir les passions est aussi l'un des pouvoirs de Shiva qui est le maître de la chasteté.

L'adoration de la puissance fécondante est à son apogée dans la secte des *lingâyat* : ses dévots ont favorisé le remariage des veuves contre les brahmanes qui les poussaient au *satî*, le suicide sur le bûcher funéraire de leur époux. Plus encore, ces hindous ne croient pas à la transmigration des âmes, rejet assez logique dès lors qu'un homme se « réincarne » par son sperme et trouve l'éternité dans sa descendance. Enfin, les *lingâyat*, actuellement au nombre de six millions, refusent toute inégalité des hommes liée à l'impureté, refus normal puisque que le sexe est un attribut commun à tous les hommes et non un pouvoir hiérarchisé ou un privilège de naissance. Cet érotisme démocratique est l'un des aspects les plus significatifs et les moins connus des religions indiennes.

L'universalité du linga se retrouve dans la pensée de Lacan. Pour celui-ci, le phallus (équivalent latin du linga et membre viril porté durant les fêtes du dieu Bacchus) « est le signifiant privilégié de cette marque où la part du logos se conjoint à

l'événement du désir. [...] On peut dire aussi qu'il est par sa turgidité l'image du flux vital en tant qu'il passe dans la génération³. Or, le linga (un mot qui veut dire « signe » en sanskrit) ou phallus est, selon la définition d'Alain Daniélou, une « source de vie, la forme à travers laquelle peut être évoqué l'Être absolu dont le monde est issu⁴ ». Flux vital ou source de vie, ce phallus-linga est, pour les lacaniens comme pour les shivaïtes, le symbole de l'éternel engendrement qui émane de la puissance masculine.

En tant qu'objet dressé, le linga de Shiva semble le contraire de la croix du Christ : l'un est source de vie et l'autre signe de mort. Le linga vital et la croix morbide semblent s'opposer comme Eros et Thanatos. On touche là au plus profond de la différence entre hindouisme et christianisme. Pour les hindous, l'âme migre de corps en corps : que cette enveloppe charnelle soit celle d'un animal (voire d'une plante) ou d'un homme, l'âme (*âtman*) se réincarne par une spirale ascendante ou descendante de nouvelles vies jusqu'à la délivrance finale, la *moksha* (équivalent du *nirvâna* bouddhique). Toute vie est donc sexuée parce qu'il n'y a pas d'existence sans corps : on n'échappe au corps et au sexe que par l'union finale du Soi individuel et du grand Tout, de l'*âtman* et du *brahman*. Jusque-là, le phallus ou linga de l'homme lui suscite une descendance et lui procure du plaisir, reflet d'une jouissance divine. Le linga dressé est une représentation d'un « septième ciel » érotique et extatique.

Pour les chrétiens, la croix dressée sur l'univers est un symbole de fin du monde, un signe apocalyptique : à la mort de Jésus, « il y eut des ténèbres sur toute la terre », disent les évangiles selon Matthieu, Marc et Luc. Le monde à venir, celui de la Résurrection, est composé de corps glorieux, invisibles sans le regard de la foi, inaccessibles sans le détour par la mort : « si le grain ne meurt, il reste seul » (Jean 12, 24) et la

véritable fécondité est celle de l'Esprit. La Résurrection chrétienne, en dépassant l'engendrement humain, actualise la prophétie d'Isaïe (56, 3) : « Que l'eunuque n'aille pas dire : Voici que je suis un arbre sec. » Certains hommes se font « eunuques en vue du Royaume des cieux » (Matthieu 19, 12) et triomphent de la mort plus sûrement qu'un père qui a engendré. Ils ont mis leur espoir dans la puissance de la croix rédemptrice, car Jésus crucifié, exact inverse des dieux ithyphalliques, n'engendre rien selon la chair mais ressuscite grâce à l'Esprit.

Nul ne sait dans quelle mesure les fidèles adhèrent aux mystères de leurs religions : que pensent-ils vraiment de la puissance du linga ou de celle de la croix ? Paul Veyne se demandait si les Grecs croyaient à leurs mythes et sa question dépasse largement le cadre de l'hellénisme. Certains croyants sont doués d'un fidéisme et d'un mimétisme intégrals, comme ces chrétiens des Philippines que l'on crucifie durant la Semaine sainte, ou comme les adeptes du tantrisme de la Main gauche qui voient dans leurs pratiques sexuelles une répétition de l'union du linga et du yoni. Mais la grande majorité des esprits religieux cherchent prudemment des expressions de leur foi plus symboliques et moins réalistes.

La dimension phallique de la puissance spirituelle s'exprime alors par l'érection de monuments sacrés tendus vers le ciel. Depuis la tour de Babel, sans doute une ziggourat mésopotamienne, tours, flèches, clochers, campaniles, minarets et stupas n'ont cessé de figurer un même désir masculin de dimension record.

La course au plus haut minaret, commencée en 1199 avec le Qutb Minar de Delhi (72 m), fut relancée en 1356 par la mosquée du sultan Hassan au Caire (86 m) et remportée facilement, en 1988, par la mosquée Hassan II de Casablanca (175 m). La compétition du plus haut clocher fut gagnée, en 1889, par la flèche de la cathédrale d'Ulm (173 m). Le record

ÉRECTION ET DIRECTION

du plus haut stupa appartient successivement aux pagodes Schwedagon de Rangoon (110 m) et Schwemadaw de Pegu (114 m). Un roi birman du XIX^e siècle essaya de faire mieux à Mingun mais ne put achever le stupa, les caisses de l'Etat étant vides. Le trophée alla finalement aux rois de Thaïlande qui, à partir de 1860, firent édifier la pagode de Nakhorn Pathom (127 m).

Lors de leur construction, ces édifices religieux étaient les plus hauts monuments de leurs pays, voire de leurs continents. Mais l'année même de son baptême, la flèche d'Ulm était dépassée par la profane tour Eiffel. Depuis lors, le monde est dominé par des tours de télévision qui captent sinon des messages du moins des ondes célestes. Elles sont à leur tour concurrencées par les activités commerciales des tours de bureaux, gratte-ciel très terre à terre par leur vocation purement mercantile.

A New York, il faut se pencher du haut de l'Empire State Building pour apercevoir la cathédrale Saint-Patrick. La compétition phallique oppose désormais des immeubles d'affaires : World Trade Center de New York, Sears Tower de Chicago, tours Petronas de Kuala Lumpur, etc. Illuminés le soir, ils ressemblent à des cierges géants dédiés au dieu Marché dont le désir enfante l'argent et la puissance fabrique les pauvres.

14.

Le couple et l'inapte

Qu'est-ce qu'un couple¹ ? Un lien, disent sans surprise les dictionnaires. Couple vient du latin *copula* qui désignait tout ce qui sert à attacher : cordage de navire, laisse de chien, fermoir de bracelet, grappin pour monter à l'abordage, crampon, main de fer, enchaînement de mots (cf. couplet) et, enfin, lien conjugal. Le mot *copula* est resté dans le langage des facteurs d'orgues où il désigne l'accouplement des claviers, cette possibilité de les faire entendre ensemble et plus fort.

Une union qui fait la force, telle est l'origine de cette *copula* signifiant « lié ensemble » (*cum aptus*). Car l'attache est bénéfique : l'homme bien attaché est donc apte (*aptus*) et l'homme mal attaché est inapte ou inepte (*in aptus* contracté en *ineptus*). Loin de notre époque de mœurs libérées et d'esprits émancipés, le vieux latin voyait d'un bon œil tout ce qui était solidement fixé : un homme habile était celui qui « se tenait bien » (*habilis*). De même, le grec considérait comme convenable ou adapté (*harmostos*), ce qui était bien joint, le modèle de jonction étant l'attelage de char (*harma*).

Avec la traction animale, nous sommes au cœur de l'idée de couple, un mot qui, au Moyen Age, était du genre féminin et désignait un lien attachant deux animaux. La couple liait une paire où chacun était le complément de l'autre :

chaque bête est habituée à sa place qu'on ne peut inverser. La couple a une fonction laborieuse : c'est un duel (*dualis*) par addition de forces et non un duel (*duellum*) de joutes amoureuses. Car il faut bien comprendre l'antique rôle du chiffre deux dans la grammaire.

De nombreux groupes de langues (notamment indo-européen et sémitique) ont longtemps possédé un nombre duel, intermédiaire entre le singulier et le pluriel². L'origine de ce duel se trouve dans les organes pairs des animaux et des hommes (yeux, narines, seins, bras, jambes, etc.) dont les deux exemplaires sont symétriques et associés : il leur manque d'être uniques pour apparaître singuliers et leur défaut d'indépendance les prive d'être pluriels.

Par extension, le nombre duel a été utilisé pour tout ce qui va par deux même en formant un ensemble disparate. Puis il a lentement décliné à mesure que la civilisation urbaine éloignait le modèle animal et que la société policée rendait obsolète la référence à la nature.

En milieu rural, la couple était une pièce d'intérêt majeur, un joug nécessaire pour que la paire ne tire pas à hue et à dia. Elle est logiquement devenue un symbole de servitude et les Romains faisaient passer les vaincus sous un *jugum* constitué de lances fichées en terre, destinées à humilier l'ennemi, à le subjuguier comme une jument, cette bête sous le joug. Mais le joug est aussi ce qui conjugue des forces et permet de travailler de concert. En tant qu'il pose des limites et donne un cadre, le joug affermit le couple, l'aide à évoluer dans la même direction sans se regarder de travers.

Kipling poussait très loin, trop loin sans doute, l'éloge du joug animal :

Nous sommes les enfants du Camp,
Nous servons chacun à son rang,

LE COUPLE ET L'INAPTE

Fils du joug, du bât, des fardeaux,
Harnais au flanc, ou sac au dos³.

En bon Anglo-Indien, il avait perçu que la pensée indienne cherche à unifier ce que l'Occident sépare, à souder les individus en castes (c'est le pire) ou à conjuguer l'humain et le divin (c'est le meilleur). En sanskrit, le yoga est le joug (les deux mots sont de même racine) qui unit le corps à l'âme, « attelage » de l'union avec Dieu mais aussi lien entre les générations, conjonction des énergies sexuelle et spirituelle.

Comme les bêtes sous le joug avancent dans les champs, les humains avec le yoga progressent dans la vie. Tel est, du moins, l'idéal dynamique de cette union qu'on retrouve dans la notion de couple. Mais à la différence de *la* couple qui tire deux animaux dans le même sens, le couple est, pour la physique, un ensemble de deux forces égales et de sens contraire. Le couple est ici un duel autant qu'un duo et la physique de l'amour consiste à transformer ces adversaires en partenaires. Si l'on fantasme tant sur les positions dans l'acte sexuel, c'est que la sensualité cherche constamment de nouveaux sens, symboliquement forts.

Mais peut-on former un couple quand on est du même genre ? Parler de couple homosexuel est-il légitime ? Et comment définir l'homosexuel et l'hétérosexuel ? Le terme homosexualité (*Homosexualität*) a été forgé, en 1869, par un journaliste allemand d'origine hongroise, Karoly Benkerk, pour protester contre l'introduction dans le code pénal prussien d'un article 143 réprimant les actes sexuels entre hommes. Ce mot, d'origine militante et de consonance médicale, est formellement incorrect puisqu'il ajoute une racine grecque (*homo*) à un mot latin (*sexus*). Pour rester dans le vocabulaire grec (ce que fait généralement la terminologie scientifique), il faudrait remplacer homosexuel par homogène (*genos* est le

LE HONTEUX ET LE SACRÉ

mot grec le plus proche de *sexus* qui n'a guère d'équivalent précis dans d'autres langues car il désigne à la fois le genre d'un individu et ses organes génitaux) et hétérosexuel par hétérogène.

Mais il n'est guère facile de savoir ce qu'est un hétéro ou un homo, d'autant qu'une confusion, parfois inconsciente, s'opère entre le préfixe grec et le substantif latin *homo* signifiant homme. *Homo* s'oppose-t-il à *hétéro* comme le même à l'autre, voire au Grand Autre, selon la formule de Lacan ? Le grec distingue, du moins en principe, l'altérité indéfinie (*allos* = un autre) de l'alternative (*hétéros* = l'autre des deux) et la notion d'hétérosexuel correspond bien à cette évidence que le choix se fait entre deux sexes. Symétriquement, l'homosexuel est attiré par le même (*homos*) sexe, du moins tant qu'on en reste à la description anatomique.

Dans le registre psychologique, la langue est plus hésitante, car la stricte identité s'exprime par l'adjectif *autos* que l'on pourrait traduire par « soi-même ». En ce sens, l'autoérotisme serait le véritable contraire de l'hétérosexualité, la masturbation étant le moyen de se préserver du contact sexuel avec autrui et l'homosexualité ne garantissant pas du tout que le partenaire sera « un autre soi-même ».

La notion de « même » est donc à creuser. Le grec distingue ce qui est commun (*homos*) de ce qui est seulement équivalent ou ressemblant (*homoiós*) : le premier terme s'applique, par exemple, à des jumeaux (issus du même ventre) et le second à des amis (ce qui se ressemble s'assemble). Cette distinction a joué un rôle capital dans l'histoire du christianisme puisqu'elle caractérisa la plus grande controverse christique : la querelle « byzantine » sur la nature du Fils. Les homéousiens, partisans avec le prêtre Arius de l'*homoiós*, affirmaient que le Fils avait une substance équivalente à celle du Père et les homoousiens, majoritaires, juraient que leur substance

était commune, qu'ils étaient consubstantiels. Ce iota litigieux coupa l'Eglise en deux jusqu'à ce que la conversion de Clovis aux homoousiens permît la victoire de ces derniers.

Les homosexuels sont-ils de « substance » commune ou ressemblante ? Le deuxième adjectif semble plus satisfaisant et correspond à un homéoérotisme (l'amour d'un corps ressemblant) plus qu'à un homoérotisme (l'amour du même corps) qui serait du pur narcissisme ou un attrait pour son clone.

Comme l'homéopathie, l'homéoérotisme est fondé sur la proximité et non sur l'identité : il concerne aussi les hétérosexuels qui ne peuvent être totalement hétérogènes l'un par rapport à l'autre s'ils veulent avoir quelques moyens de s'entendre. La psychologie est moins géométrique que la physique et les couples humains ne sauraient être régis par la loi des contraires : pour vivre ensemble, il leur faut quelques « atomes crochus ».

Les homosexuels peuvent donc, comme les hétérosexuels, former des couples et pas seulement des paires. Reste à savoir ce que les uns et les autres font de leur union et à quoi sert leur accouplement : si le couple est une force, le sexe a une puissance dont l'effet le plus visible est l'engendrement. Mais le couple homosexuel, masculin ou féminin, ne peut engendrer et ni l'adoption ni la procréation médicalement assistée ne suppriment la nécessité de l'intervention d'un homme et d'une femme au cours du processus d'enfantement. La fécondité homosexuelle est plutôt d'ordre artistique ou spirituelle et, sous une forme ainsi sublimée, elle trouve un bon accueil dans les monastères chrétiens ou bouddhistes, vastes unions collectives de personnes du même sexe.

Si les religions restent plutôt réservées, voire hostiles à l'homosexualité, c'est en raison du facteur démographique. Hormis les conversions d'adultes, le principal moyen d'augmenter le nombre de croyants et, surtout, de le maintenir par

LE HONTEUX ET LE SACRÉ

rapport aux religions et aux philosophies rivales, demeure le haut taux de natalité. Des juifs orthodoxes aux chrétiens traditionalistes, des mormons aux amish, tous les intégrismes sont natalistes. Et, même mieux tempérée, la foi a besoin de nouveaux enfants et, donc, de nombreuses mères : l'homosexualité féminine, psychologiquement si présente dans les couvents, est physiquement contraire à l'expansion numérique d'une religion.

Les déclarations du pape Jean-Paul II contre l'homosexualité sont connues. Celles du dalaï-lama le sont moins et, pourtant, l'« Océan de sagesse » a déclaré les relations homosexuelles « incompatibles avec le bouddhisme tibétain⁴ ». Les deux chefs religieux se réfèrent à la même logique nataliste et le dalaï-lama le prouve indirectement en déclarant que « les relations homosexuelles mutuellement consenties peuvent être sans danger, agréables et d'un bénéfice réciproque »... pour les non-bouddhistes. Ceux-ci peuvent aussi avoir recours au sexe oral ou anal ainsi qu'à la masturbation, pratiques non fécondantes, et donc interdites aux bouddhistes. Face aux persécutions chinoises et à l'agnosticisme moderne, le bouddhisme tibétain redoute plus que tout le déclin quantitatif.

L'avenir démographique est un souci constant pour les grandes religions dont le caractère populaire fait mauvais ménage avec le malthusianisme. Même si les Eglises protestantes traditionnelles sont généralement plus ouvertes à l'égard de l'absence de fécondité d'une relation sexuelle (mais les nouvelles Eglises dites évangéliques ou pentecôtistes sont souvent fort sévères), même si les animateurs locaux des diverses religions sont fréquemment plus tolérants que leurs chefs spirituels, le souci de la fécondité demeure primordial dans les appareils ecclésiastiques. Ce souci, compréhensible même si on ne l'approuve pas, tend à considérer la relation

non fertile comme stérile, le couple sans enfants comme inapte.

Les nouvelles techniques de procréation sont, à cet égard, un défi pour des religions millénaires. Vaincre une stérilité naturelle par des procédés artificiels, féconder l'amour grâce à la science, est-ce dénaturer ou renforcer le couple ? Curieusement, les religions les plus hostiles à la contraception, notamment le catholicisme, sont aussi les plus réticentes à l'égard de la lutte scientifique contre la stérilité : le respect de la nature l'emporte alors sur la fécondité du couple.

Celui-ci risquerait de compromettre le bon équilibre de son humanité et de son animalité en confiant son désir d'enfant aux éprouvettes. Pour l'humanité, on comprend sans peine le raisonnement : toute insémination, fécondation ou ovulation dérogeant aux usages ancestraux perturbe l'acte procréateur qui n'est plus une reproduction mais une innovation. Et le lien filial serait compromis dès lors que la mère et le père biologiques ne sont plus sous le « joug » du lien conjugal ou de la relation de couple et que l'enfant est conçu grâce au sperme d'un donneur.

Pour l'animalité, la logique est plus complexe. D'un côté, l'insémination artificielle semble faire du désir d'enfant un problème vétérinaire, réduisant l'homme au rôle du taureau. Pis, avec des dérives eugénistes, on ferait du bébé un pur-sang et du père un étalon. L'initiative de certains prix Nobel, qui ont confié leur sperme à une « banque » (un terme à lui seul inquiétant), montre que cette crainte est fondée.

Mais l'animalité est aussi nécessaire au couple humain et les religions semblent, à tort ou à raison, la protéger face aux méthodes artificielles de contraception ou de reproduction. La pilule et l'éprouvette sont des choses inertes, des objets techniques, alors que l'être humain comme l'animal et la

LE HONTEUX ET LE SACRÉ

plante appartiennent au monde vivant, à ce que l'antique grammaire appelait le genre animé.

En effet, dans les langues indo-européennes, le masculin et le féminin n'étaient que des subdivisions, parfois imperceptibles, de ce genre animé qui servait à désigner tous ceux qui possèdent un souffle (*anima*) : humains, animaux et végétaux (ils vivent d'oxygène). A l'inverse, les minéraux étaient, en principe, du genre inanimé, ancêtre de notre neutre. Mais certaines forces naturelles, comme les astres (doués de mouvement) ou la terre (source de vie), généralement divinisées, étaient du genre animé malgré leur non-appartenance aux espèces dites vivantes. On pense ici à l'interrogation de Lamartine :

Objets inanimés, avez-vous donc une âme
Qui s'attache à notre âme et la force d'aimer ?

Le couple est assurément composé de deux êtres animés dont le genre féminin ou masculin n'est qu'une conséquence de leur appartenance à une espèce vivante : la femme est dotée de mamelles comme les animaux et l'homme de « petites graines » comme les végétaux. Le grec d'ailleurs n'avait qu'un seul mot (*sperma*) pour désigner le sperme humain, la semence animale et les semailles.

L'homme a, sur le plan physiologique, la même origine que la bête et la même fin. C'est ce qu'affirme d'ailleurs la sagesse pessimiste de l'Ecclésiaste (3, 19) : « Car le sort des fils d'Adam, c'est le sort de la bête, c'est un sort identique : telle la mort de celles-ci, telle la mort de ceux-là, ils ont tous un souffle identique : la supériorité de l'homme sur la bête est nulle, car tout est vanité. »

La grammaire peut nous aider à aborder un ultime problème du couple, celui de l'actif et du passif. Que l'homme soit actif et la femme passive, en amour comme dans la vie,

c'est un des plus anciens lieux communs, si bien ancré dans les mœurs que les homosexuels, eux aussi, se déclarent actifs ou passifs, une distinction qui existait déjà dans la pédérastie grecque.

Le passif, par définition, est celui qui est susceptible de souffrir, de pâtir, passible de châtement, patient devant la douleur ou face à cette affection de l'âme qu'on nomme la passion. Dire de Jésus qu'il a « souffert sa Passion » est donc un pléonasme mais c'est aussi une vérité théologique car les évangiles présentent toujours Jésus comme parfaitement passif pour accomplir les prophéties des Ecritures et la volonté de Dieu : « Non pas comme je veux mais comme tu veux » (Matthieu 26, 39).

Le Fils et le Père semblent former un couple fondé sur l'opposition actif-passif. Mais la « passivité » de Jésus est loin d'être une apathie : « S'il est possible, que cette coupe passe loin de moi » (Matthieu 26, 39). Les évangiles montrent le Christ comme étant à la fois l'acteur et le patient de sa Passion et de sa Résurrection. Là où nous disons que « Jésus meurt et ressuscite », le texte grec emploie des verbes au passif ou au moyen, celui-ci étant une forme intermédiaire entre l'actif et le passif, plutôt active par le sens et passive par la forme (en latin on l'appelle déponent) et relativement proche de ce que nous nommons un verbe réfléchi. Il serait donc grammaticalement et théologiquement plus exact de dire que Jésus est ressuscité par sa docilité à la volonté de son Père car il ne se ressuscite pas lui-même.

En remontant plus loin dans le temps, le couple grammatical actif-passif n'existait pas dans l'état le plus ancien de certaines langues indo-européennes (dont le grec). Probablement, le passif était innommable, inexprimable à cause de l'angoisse que suscite la dépendance totale : être passif, c'est devenir le jouet de l'autre. On pouvait donc dire « j'emporte »

LE HONTEUX ET LE SACRÉ

(actif), « je m'emporte » (moyen ou déponent) mais pas « je suis emporté » (passif).

Grammaticalement, Dieu est actif, hyperactif même en tant que créateur de toute chose, tandis que Jésus est médio-passif, victime de la Passion mais aussi acteur de la Rédemption. Le même type de rapport se noue généralement entre un père et son fils (ou entre une mère et sa fille) qui forment un « couple » dont l'histoire n'est pas un destin subi mais une succession oscillant entre l'acquiescement et la révolte. La loi du Père, en termes lacaniens, c'est que chacun meure à son enfance et ressuscite en adulte. Le joug parental tombe et le lien amoureux se noue : d'oiseaux tombés du nid naît un couple de tourteraux qui conjurent la solitude humaine, ce désert de l'amour, pour retrouver la chaleur animale par laquelle « deux bêtes se serraient l'une contre l'autre pour se faire chaud⁶ ».

15.

Chasteté et châtiment

La chasteté s'est aujourd'hui réduite au domaine sexuel : est chaste celui qui s'abstient de plaisirs charnels réputés illícites et des pensées impures les accompagnant ou les remplaçant. Mais le mot chaste vient de l'adjectif latin *castus* qui avait un sens différent : il signifiait « conforme aux règles et aux rites » édictés par les prêtres. Ces prescriptions juridiques et liturgiques pouvaient avoir un contenu sexuel : le *castus* était une cérémonie en l'honneur d'un dieu à laquelle on se préparait par l'abstinence. La chasteté (*castitas*) comprenait aussi l'honnêteté, la sainteté, la loyauté, la pureté rituelle et l'intégrité morale.

A l'inverse, l'inceste (*incestus*) était une impureté à large spectre englobant toute forme d'adultère et d'obscénité, de profanation des lieux de culte, de crime aux yeux des dieux : le caractère sacré du droit romain, surtout dans sa haute époque, donnait une dimension incestueuse à la transgression d'un interdit qui constituait une souillure morale et religieuse. L'inceste était donc un sacrilège dont la forme la plus réprouvée consistait en relations sexuelles avec un proche parent.

Freud inversa le discours sur cette réprobation en montrant qu'elle masquait un fort désir inconscient que la nature accepte et que la culture combat : des millénaires de civilisa-

tion ont érigé l'inceste en mal absolu parce qu'il provoque l'endogamie (inceste entre frère et sœur) ou qu'il confond les générations (inceste avec le père ou la mère) et brouille la filiation.

Mais si l'inverse de l'inceste est la chasteté, celle-ci ne saurait toujours consister en une absence de relations sexuelles qui, poussée à l'extrême, aboutirait à l'extinction de l'humanité. Pascal n'avait pas tort d'écrire : « Que dira-t-on qui soit bon ? La chasteté ? Je dis que non, car le monde finirait ¹. » Bossuet vantait donc la chasteté qui n'est pas « le désir de satisfaire les sens mais l'amour de la fécondité » présidant aux « chastes mariages ² ». Ceux-ci furent constamment défendus et commentés par l'Eglise catholique, notamment dans l'encyclique *Casti connubii* du pape Pie XI (31 décembre 1930).

Mais ces réflexions demeurent confinées dans une sphère génitale qui rétrécit la vertu de chasteté. Celle-ci avait, dans ses origines romaines, une dimension culturelle plus large, celle d'une bonne éducation, d'une parfaite correction : est chaste (*castus*) celui qui a été bien châtié (*castigatus*) et celui qui fait partie d'une bonne famille, dont l'équivalent indien est la haute caste ³. La chasteté naît-elle alors d'une peur du châtiment ?

La réponse semble affirmative d'autant que par un croisement de racines différentes, le chaste (*castus*) et le châtré (*castratus*) se sont influencés mutuellement : chaste, châtié et châtré sont progressivement devenus trois adjectifs placés sous le signe de la répression.

A défaut d'être étymologiquement pur, ce rapprochement s'est révélé riche de sens. Pour les Latins, la castration, comme la pensée, tirait son nom du vocabulaire horticole. Castrer (*castrare*), c'était couper les branches superflues, émonder un arbre (et l'on parle encore de castration du maïs) tandis que penser (*putare*, cf. le français « putatif ») signifiait tailler, élaguer, trier ce qui vient à l'esprit comme un bon jardinier selec-

tionne les pousses de la nature. Justement, la castration, au sens freudien du terme, est la coupure d'avec des liens incestueux, des attaches parasites compromettant la croissance psychologique et l'insertion sociale : pour être bien « encastré » dans son entourage, l'enfant doit subir un retranchement d'avec ses liaisons infantiles.

Au sens physique, la castration, extrêmement répandue dans le personnel politique des empires proche et extrême-orientaux, rendait l'eunuque impropre au culte dans de nombreuses religions et, notamment, dans le judaïsme : « L'homme mutilé par écrasement et l'homme à la verge coupée n'entreront pas dans l'assemblée du Seigneur » (Deutéronome 23, 2). Mais le castrat retrouve son intégrité dans la vie future, spirituelle, où l'amputation de la chair ne compromet pas la plénitude métaphysique : « Aux eunuques qui gardent mes sabbats, qui choisissent de faire ce qui me plaît et qui se tiennent dans mon alliance, à ceux-là je réserverai dans ma Maison, dans mes murs une stèle porteuse du nom ; ce sera mieux que des fils et des filles ; j'y mettrai un nom perpétuel qui ne sera jamais retranché » (Isaïe 56, 5).

Jésus évoque une castration symbolique, la chasteté consentie, en rendant hommage sur un mode énigmatique, à ceux qui « se sont eux-mêmes rendus eunuques à cause du Royaume des cieux. Comprenne qui peut comprendre ! » (Matthieu 19, 12). Certains chrétiens, tel Origène, interprétèrent littéralement ce texte et, au concile de Nicée (325 après J.-C.), l'Eglise interdit la castration avant de renouveler maintes fois cette prohibition.

Châtier sans châtrer, donner des verges sans ôter le sexe, tel est le rôle du père dont l'enfant incorpore la puissance et redoute la violence. Ce châtiment bien tempéré (« qui aime bien châtie bien ») n'est guère facile à exercer : il s'agit de socialiser le petit d'homme comme on domestique un animal.

Comme le bouvier ou le chevrier écorne ses bêtes pour qu'elles ne se blessent pas entre elles ou n'attaquent personne, Dieu « écorne⁴ » ses fils pour qu'ils deviennent doux comme des agneaux. Mais c'est aussi le sort qu'il promet aux condamnés du jugement dernier, à ces destinataires du « châtiment éternel » (Matthieu 25, 46), jetés au diable que l'imagination populaire affuble des cornes. Que l'on ait pour maître le dieu de l'univers ou le prince de ce monde, le châtiment semble le même. La seule et importante différence est que le châtiment venu de Dieu n'est que temporaire alors que sa récompense n'aura pas de fin : mortifier la chair pour immortaliser l'Esprit, tel fut le choix de l'ascèse chrétienne à grand renfort de haïres, cilices et disciplines.

Que signifient cette chasteté et ce châtiment dans le monde d'aujourd'hui ? Peut-il y avoir une éthique ou une morale de notre temps fondée sur des textes sacrés bimillénaires ? Ethique et morale étaient, dans l'Antiquité, deux mots de même sens, l'un grec et l'autre latin. Ils désignaient non pas des principes immuables mais des règles éprouvées : éthique et morale sont nées de la coutume qui se fonde sur l'usage de l'époque et, à la différence de la loi écrite, ne dispose pas pour l'éternité.

L'éthique (*éthos*) était, pour les Grecs, la tradition des hommes comme *l'ethos* (cf. français éthologie) les habitudes des animaux et *l'ethnos* (cf. français ethnie) les caractères d'un groupe. Ces trois mots apparentés tirent leur racine commune du pronom réfléchi indo-européen, le « soi », désignant ce qui est propre à un ensemble ou commun à ses parties. Car l'identité se trouve à mi-chemin de l'individuel et de l'universel, entre les valeurs partagées et les traits distinctifs. Quand on parle d'une éthique des droits de l'homme ou d'une morale sportive, on cherche à la fois à rassembler autour de thèmes indiscutables et à rompre avec des pratiques trop répandues.

CHASTETÉ ET CHÂTIMENT

Toute morale est contingente même si elle se veut une référence pour tous. Cicéron parlait des mœurs asiatiques (nous dirions les « valeurs asiatiques »), gauloises ou romaines. Une morale est datée même si elle se croit éternelle : les mœurs d'autrefois sont réputées saines et les actuelles dépravées. « *O tempora, o mores* », s'exclamait Cicéron pour dénoncer l'arri-visme de Catilina et La Fontaine appliquait ces mots à la corruption de son époque :

O temps! ô mœurs! j'ai beau crier,
Tout le monde se fait payer⁵.

Dans le domaine sexuel, la médecine a bouleversé la morale. La baisse de la mortalité périnatale et infantile rend moins pressant l'impératif de procréer tandis que la contraception dissocie l'accouplement de la fécondité. Comment juger une époque qui mariait la Vierge Marie à treize ans⁶? Et que dire d'une civilisation où l'on lapide la femme infidèle même si son mari est un tyran? Sans doute, nous dirions comme Jésus : « Que celui d'entre vous qui n'a jamais péché lui jette la première pierre » (Jean 8, 7).

Cette habile réponse permettait au Christ de ne pas condamner la loi de Moïse qui prescrivait la lapidation comme la plupart des législations du Proche-Orient. Mais épargner les lois du passé, n'est-ce pas aussi plaider pour les lois du présent, afin qu'elles ne soient pas un jour « lapidées » par les verdicts sans appel des campagnes de presse ou les jugements définitifs des penseurs du moment?

Qu'est-ce qu'une éthique pour notre temps? L'auteur du Nouveau Testament le plus versé dans l'éthique, saint Luc, ne nous renseigne guère, tant il réserve l'usage du mot *éthos* à des coutumes bien spécifiques comme l'offertoire de l'encens dans le Temple (Luc 1, 9), la fête de la Pâque juive (Luc 2, 42), la loi mosaïque (Actes 6, 14) ou la procédure pénale

romaine (Actes 25, 16). Bref, est éthique ce qui est situé dans l'espace et le temps, inséré dans un contexte ethnique et une histoire civilisatrice. Des éléments de cette éthique sont tombés en désuétude (les juifs ne lapident plus les femmes adultères), d'autres survivent et prospèrent : la Pâque juive est aujourd'hui fêtée, avec une signification nouvelle, par un milliard quatre cents millions de chrétiens. Quant au point de procédure pénale romaine visé par les Actes, l'instruction à charge et à décharge d'un accusé, il est devenu la référence de tous les droits démocratiques.

En notre temps où les tribunaux suppléent les confessionnaux, le droit est la sanction de l'éthique, et c'est un regard juridique que l'on porte sur la chasteté et le châtiment. Notre idéal érotique est fondé sur la liberté sexuelle, c'est-à-dire la liberté d'avoir ou de ne pas avoir des relations sexuelles. A l'époque de Jésus avait cours un idéal inverse : les relations sexuelles étaient obligatoires pour la femme qui avait été mariée à un homme, c'est-à-dire achetée par lui. Elles étaient aussi imposées à l'homme en vue d'un mariage fécond : le mari sans enfant était aussi méprisé que le figuier stérile.

Chaque époque a son idée sur le fécond et le stérile, le pur et l'impur, la chasteté et le châtiment, et la nôtre identifie le moral au légal. C'est désormais dans les codes que s'énonce l'éthique sexuelle, exactement comme dans le Proche-Orient antique, ce paradis du droit écrit, ce conservatoire de la lettre de la loi à laquelle Jésus préfère l'Esprit.

Les codes proche-orientaux nous donnent d'ailleurs de nombreux exemples de châtiments liés au non-respect de la chasteté. Souvent, le fautif est puni par où il a péché : ainsi, selon les lois assyriennes, « on fera un eunuque de l'homme qui a couché avec l'homme⁷ », de la même façon qu'on coupe la main du voleur. Ou encore, si un homme embrasse une femme mariée, « on passera sa lèvre inférieure sur le tranchant

d'une hache et on la coupera⁸». La loi mosaïque est encore plus radicale puisque le «sodomite» comme l'adultère sont mis à mort (Lévitique 20, 10 et 13).

L'actuelle épidémie du sida a fait resurgir le fantasme de ces châtiments : Dieu aurait puni les débauchés, le virus étant l'arme invisible du courroux divin. Une telle interprétation intègre la dimension prophylactique des lois religieuses : «Le pays est devenu impur, et je l'ai châtié de sa faute», dit le Lévitique (18, 25). Nombre des 613 *mitsvot* (commandements) issus de la loi mosaïque trouveraient leur place dans notre code de la santé publique, tout comme les règles d'hygiène édictées par la règle de discipline (*vinaya pitaka*) des moines bouddhistes. Ces diététiques des plaisirs auraient-elles encore leur utilité, que le Ciel se chargerait de rappeler aux hommes en leur envoyant un «mal du siècle», fléau d'une époque?

Une interprétation littérale des codes sacrés (et tous les textes juridiques de l'Antiquité ont une source religieuse) répond par l'affirmative. Si la lettre d'une loi religieuse est intangible alors que le monde a tant changé, c'est précisément pour garantir la continuité morale face aux fluctuations légales : puisque la loi profane ne châtie plus l'adultère ni l'homosexualité, il incombe à la punition divine de rétablir l'ordre. Ce raisonnement peut sembler rétrograde mais il possède sa logique : la loi divine tire son prestige de l'ancienneté et le «retour du religieux», avec ses références bimillénaires, est d'ailleurs alimenté par la versatilité du droit laïque dont les textes, variant à chaque législature, désorientent les justiciables et troublent les consciences. En ce sens, les lois de circonstance renforcent la Loi de Dieu.

Mais l'interprétation littérale pèche toujours par son anachronisme. L'extraordinaire *Décalogue* de Kieslowski a montré combien une interprétation fidèle de la Bible passait par

une grande liberté à l'égard de la lettre et un profond respect pour ce que Montesquieu appelait l'« Esprit des lois ». Cette liberté valut d'ailleurs à son auteur une condamnation par la congrégation de l'Index. En donnant la priorité au « climat » et à la « nature du terrain » (nous dirions aux données géographiques et socio-économiques), Montesquieu semblait montrer l'utopie d'une loi universelle et la vanité de principes intangibles.

Il n'avait pas tort : la loi mosaïque qui prescrivait le lévirat (Deutéronome 25, 5) et tolérait la répudiation (Deutéronome 24, 1) est marquée par son milieu et son époque. De même, le Lévitique (13 et 14) comporte-t-il des prescriptions aujourd'hui obsolètes, relatives aux lépreux, équivalents antiques des pestiférés ou des sidéens. Les rituels de purification tenaient lieu de bactéricides et s'accompagnaient de mesures d'isolement alors justifiées par le risque de contagion. Jésus ne remet pas en cause ces pratiques puisqu'il demande au lépreux guéri de se montrer au prêtre (Matthieu 8, 4). Mais il étend son activité de thérapeute à ces malades rejetés qui rejoignent la cohorte de sourds, aveugles, boiteux, et autres hydropiques, atteints d'affections non contagieuses et, surtout, non déshonorantes. Jésus ne se prononce pas sur la nature ou la cause du mal (il en serait bien incapable). Mais, selon le docteur Luc (la tradition fait de l'évangéliste un médecin), il guérit d'un coup dix lépreux et exorcise le mal maudit sans pour autant refuser les règles de pureté que nous appellerions mesures de prévention ou pratiques non contaminantes. C'est ainsi que des malades « honteux » ont pu de nouveau fréquenter le temple (nous dirions l'église) et obtenir leur guérison.

Jésus se montre ici l'héritier du psalmiste qui faisait de la véritable pureté un don de la miséricorde. La prière du *Misere-re* (psaume 50) la demande en ces termes : « Purifie-moi,

CHASTETÉ ET CHÂTIMENT

Seigneur, et je serai blanc plus que neige.» Les symboles de pureté n'étant pas universels, certaines traductions africaines préfèrent : « Purifie-moi, Seigneur, et je serai noir comme l'ébène. »

Cette pureté accordée aux cultures demeure celle du cœur plus que du corps, du projet autant que de l'acte, de la relation et non du sujet. Du fond de son lit de l'hôpital Tenon, l'alcoolique Verlaine trouvait des accents bibliques pour définir cette pureté :

Je puis, si mon dessein est pur devant sa face,
Purifier autrui passant sur mon chemin...
Comme un païen peut baptiser en cas pressant
Laver mon prochain, le blanchir plus que la neige⁹.

Conclusion

Caresse et charité

Que chérir en ce monde? Quoi de cher vaut la peine de vivre? L'amour a un prix et le mot cher vient du latin *carus* qui désigne ce à quoi on attribue une grande valeur, sentimentale ou pécuniaire. Chiffrer l'affection, tarifier l'amour semble désobligeant : le mélange de sexe et d'argent était appelé par les Grecs *porneia* (d'où vient notre « porno »), c'est-à-dire « exportation », un terme visant aussi bien l'esclave vendu à l'étranger que le politicien se laissant acheter ou la femme louant son corps.

L'Eglise primitive ne cessa de pourfendre la *porneia*¹, assimilant à cette prostitution tout culte « idolâtre » (c'est-à-dire ni juif ni chrétien) et, même, toute relation avec les gens qui les pratiquaient, les « gentils » (*gentiles*) : à l'époque les gentils étaient des méchants. Au contraire, l'Eglise se prit de passion pour la version latine du prix de l'amour, cette *caritas* (le nom formé sur l'adjectif *carus*) qui est à la fois cherté et charité.

Une même idée peut ainsi être rejetée ou adulée selon le mot qui l'exprime : voilà qui doit inciter à beaucoup d'humilité dans l'approche des textes sacrés dont les interprétations dépendent à la fois de leur langue originelle et des traductions. Il vaut simplement la peine de mieux comprendre comment une suite de mots peut avoir un tel succès dans une

famille spirituelle au point de devenir l'essentiel de son testament : « S'il me manque la charité, je ne suis rien », dit saint Paul (I Corinthiens 13, 3).

La charité ayant vieilli, l'Eglise l'a remplacée par l'amour². Ce passage de l'épître aux Corinthiens est donc couramment appelé « hymne à l'amour », un titre qui est aussi celui d'une célèbre chanson d'Edith Piaf. Et c'est cette hymne à l'amour (*love*) de saint Paul que lut Tony Blair aux obsèques de Diana, une femme dont les amours scandalisaient l'Eglise d'Angleterre avant d'être ainsi absoutes dans la prestigieuse « abbaye de l'Ouest » (Westminster).

Cette ambiguïté de l'amour, caresse ou charité (les deux mots dérivent de *carus*), désir de l'autre et don de soi, se retrouve constamment dans la vie et l'œuvre de Madonna qui a su exciter le charme troublant d'un corps donné à tous comme un vibrant offertoire : « Je m'obstine à parler de sexe pour faire œuvre évangélique », dit la chanteuse, née un 15 août en la fête de l'Assomption, cette exaltation de la Vierge. Celle qui voulait succéder en chanson à sœur Sourire (la dominicaine belge qui fut en tête du hit-parade mondial avant de se suicider) a toujours vu l'amour comme une prière et la nudité comme l'innocence : « Like a Prayer » et « Like a Virgin » sont d'ailleurs deux de ses titres les plus connus.

La petite fille qui trouvait belles les religieuses et voulait devenir l'une d'entre elles tente l'impossible synthèse entre l'érotisme païen et la compassion chrétienne. Celle qui a pour frère un peintre de scènes bibliques est un tableau vivant de ces contradictions : elle peut affecter le sacrilège en portant un crucifix sur le nombril et s'identifier chrétiennement à Véronique (c'est son troisième prénom et celui qu'elle choisit pour sa confirmation), la pieuse femme réputée avoir essuyé la Sainte Face de Jésus et avoir gardé la vraie image (*vera icona*) du Christ.

L'érotisme de Madonna se veut philanthrope : « A mes yeux, le sexe est une métaphore pour parler d'amour et de tolérance. » La chanteuse, qui dit avoir eu la révélation de la sensualité dans les églises de son enfance, affirme parler de sexe pour faire le bien, prêcher l'orgasme pour guérir des complexes et trouver dans le sadomasochisme une authentique bienveillance : « Ce n'est que celui qui nous a fait du mal qui pourra nous faire du bien. » La mère de la petite Maria Lourdes livre des messages d'amour à l'humanité souffrante, chante la contrition et la miséricorde comme Bernadette Soubirous appelait à la conversion et à la pénitence. Mais l'auteur de *Sex* n'en reste pas moins une redoutable femme d'affaires dont l'« œuvre évangélique » exclut la sainte pauvreté.

Par son ambiguïté, la démarche de Madonna se situe au cœur des tendances « païennes » et chrétiennes que rencontraient journellement les auditeurs de Jésus. Les évangiles leur prescrivaient de renoncer à l'érotisme (le mot *érôs* ne figure jamais dans le Nouveau Testament) et à l'argent (« Quitte tout et suis-moi », dit Jésus au jeune homme riche). Jésus les invitait à vivre d'amour bienveillant (*agapê*) et d'eau fraîche (l'Eau vive de la Samaritaine)³. Il n'y avait d'ailleurs là rien de nouveau puisque les adeptes de la secte des esséniens pratiquaient une ascèse encore plus stricte, faisant don de leurs biens à la communauté et renonçant souvent aux femmes.

Les premiers chrétiens refusaient également l'« immoralité » et la propriété, liant chasteté et charité. Ils étaient « de bonne réputation » et « mettaient tout en commun ». Mieux, pratiquant le communisme, « ils vendaient leurs propriétés et leurs biens, pour en partager le prix entre tous, selon les besoins de chacun » (Actes 2, 45). Les mœurs frugales servent ainsi la morale et le social.

En remplaçant la « concupiscence » par la bienveillance, l'amour chrétien se veut oblatif et non captatif. Saint Paul

préconise la « mutuelle affection » ainsi que l'« estime réciproque » et demande aux Romains (12, 13) : « Soyez solidaires des saints dans le besoin, exercez l'hospitalité avec empressement. » Si nul ne convoite la femme ou les biens d'un autre, chacun vivra dans une parfaite égalité érotique et économique : « Que chaque homme ait sa femme et chaque femme son mari » (I Corinthiens 7, 2). Le vol et l'adultère sont deux enrichissements sans cause car il faut « rendre à chacun ce qui lui est dû » (Romains 13, 7) et n'avoir d'autre dette envers qui que ce soit sinon celle de s'aimer. L'autre est le prochain qui nous est cher et mérite notre charité, caresse de l'âme et tendresse des forts. Car la charité de l'homme « endure tout » (I Corinthiens 13, 7) et puise sa force dans la générosité du Christ qui, nous dit saint Paul, « de riche qu'il était s'est fait pauvre pour vous enrichir de sa pauvreté » (II Corinthiens 8, 9). Dans cette redistribution des biens spirituels et matériels, le désir personnel est un frein à l'œuvre collective et, deux mille ans avant les doctrines collectivistes, le christianisme refoula les appétits individuels, qu'ils concernent le sexe ou l'argent. Ce refoulement laissa des traces dans le vocabulaire.

Le grec, qui ignorait la distinction lacanienne entre le désir et le besoin, avait quatre mots pour exprimer l'attirance. Le premier, *érôs*, est censuré par le Nouveau Testament car il semble trop chargé de pulsions charnelles : *érôs* a pour quasi-équivalent latin *libido* qui désigne le désir sensuel et connaîtra, pour les mêmes raisons, un long purgatoire lexical avant de retrouver un usage fréquent au début du XX^e siècle grâce aux sexologues et aux psychanalystes. Entre-temps, le christianisme avait choisi la bonté d'*agapê* contre la beauté d'*érôs*, préférant l'éthique à l'esthétique et donnant la priorité à la communion fraternelle sur la rivalité séductrice : Jésus lui-même sera assimilé au « serviteur sans beauté » dont parlait

Isaïe. Dans la mythologie grecque, l'âme (*psuchè*) était tiraillée entre l'amour terrestre (*érôs*) et l'amour divin. La synthèse entre ces deux amours sera symbolisée par le beau et légendaire saint Sébastien.

Le deuxième mot, *orexis*, est une tension de l'être, un mouvement vers ce qu'il lui manque (*orexis* est un des innombrables termes indo-européens apparentés au latin *regere*, diriger et en ligne droite, cf. le chapitre 13 de ce livre, « Erection et direction »). Son inverse est *anorexia* qui, dans le vocabulaire médical, deviendra l'anorexie, manque de désir ou d'appétit. Dans le Nouveau Testament, *orexis* n'apparaît qu'une seule fois (Romains 1, 27) pour nommer le désir « contre nature » qui « enflamme les hommes les uns pour les autres ».

Le troisième mot, *pothos*, nomme un désir de ce dont on est privé, un regret du bonheur perdu, un amour pour une personne absente. Sous forme d'un composé (*épipothia*, littéralement « sur-désir »), il apparaît chez saint Paul avec un sens positif : le désir de voir et revoir des frères éloignés (Romains 1, 11 et 15, 27 ; Philippiens 4, 1) ou de recevoir un apôtre attendu (II Corinthiens 7, 7). Dans l'épître de Jacques (4, 5), ce désir est celui, « jaloux », de Dieu pour l'esprit et dans la première épître de Pierre (2, 2), il est « désir du lait pur de la parole afin que, par lui, vous grandissiez pour le salut ». Le désir chrétien est ici tourné vers une nourriture passée et une croissance future : il résume, à lui seul, tout le Nouveau Testament qui est un désir de réentendre la parole des prophètes, cet aliment spirituel des anciens temps, et de se nourrir de la parole et du corps du Christ, viatiques du monde à venir.

Le quatrième mot, *épithumia*, nomme un désir venu de l'âme (*thumos*) en tant que siège des passions. En grec classique, ce sentiment n'a pas, a priori, de valeur morale : il est conforme à la nature qui fait de l'homme un être de désir

pour le meilleur ou pour le pire, plus souvent d'ailleurs pour le pire car les mouvements de l'âme sont violents et transforment les passions en pulsions incontrôlables, notamment en colère. Profitant d'une quasi-homonymie avec le parfum brûlé en l'honneur d'un dieu païen (*épithumiama*), le grec biblique va faire d'*épithumia* un désir dévorant, une passion qui consume l'être. La traduction latine de saint Jérôme fera de ce désir mauvais une *concupiscentia* et cette concupiscence aux sonorités si suggestives deviendra le domaine des passions diaboliques et des âmes damnées.

Cette convoitise étouffe la Parole comme les épines détruisent la semence (Marc 4, 19). La convoitise de l'argent (Actes 20, 33) ou de la femme (Matthieu 5, 28) entraîne la chute de l'homme et son corps tout entier sera jeté dans la Géhenne (Matthieu 5, 30), cette vallée proche de Jérusalem où l'on avait pratiqué les sacrifices humains avant d'y brûler cadavres et ordures. La théologie patristique et médiévale s'appuiera sur ces passages de l'Écriture pour faire de la concupiscence de l'avoir, du savoir et du pouvoir une œuvre de Satan : la soif de jouir (des êtres ou des choses) va contre la gratuité du don de Dieu, celle de connaître contre les mystères de la Révélation et celle de commander contre le service du prochain.

Mais le Nouveau Testament évoque aussi une bonne convoitise, grâce à laquelle les disciples désirent voir les miracles de Jésus et entendre son message (Matthieu 13, 17) ou voir « le Jour du Fils de l'homme » (Luc 17, 22). Jésus connaît lui-même cette convoitise désirable que Luc évoque sans craindre le pléonasme : « J'ai désiré d'un grand désir manger cette Pâque avec vous avant de souffrir » (Luc 22, 15). Ce dîner d'adieu est donc l'ultime désir du Christ, en parfaite continuité avec sa vie publique où on le voit s'attabler une soixantaine de fois. « L'évangile, ce livre où l'on mange tout

le temps», disait la mystique Madeleine Delbrêl, touchant là une nouveauté essentielle de la Révélation chrétienne qui remplace l'œuvre de la chair par la bonne chère. Alors que dans l'Ancien Testament, hommes et femmes s'accouplent plus de six cents fois pour repeupler Israël et fournir les rangs de son armée, dans le Nouveau Testament, Jésus et ses disciples s'attablent et fondent la communion au corps et au sang du Salut sur un désir de pain et de vin. La profession la plus sollicitée dans l'Ancienne Alliance était celle de sage-femme. Dans le Nouveau Testament, les héros sont les semeurs et les vignerons.

Ce désir de Pâque, la veille de la Passion, précède le témoignage d'amour d'une vie livrée. S'il n'y a pas de plus grande marque d'amour que de donner sa vie pour ceux qu'on aime, Jésus assume, au prix fort, cette charge de la preuve.

Du vénal au sublime, tout se paie en amour : chambre d'hôtel, bague de fiançailles ou vœu de pauvreté, il faut savoir mettre un prix. Celui accepté par Jésus est qualifié de « rançon » (*lutros*) par les évangiles (Matthieu 20, 28 ; Marc 10, 45), et de *redemptio* par leur version latine. Car la Rédemption libère l'homme comme la rançon délivre (*lutrei*) le prisonnier.

C'est à la lumière de cette coûteuse Rédemption pour la « multitude » que l'on peut comprendre la phrase la plus scandaleuse des évangiles : « En vérité, je vous le déclare, percepteurs et prostituées vous précèdent dans le Royaume de Dieu » (Matthieu 21, 31). Les prostituées sont, en grec, des *pornai*, c'est-à-dire des femmes « vendues » (souvent des esclaves étrangères), et, en latin, des *meretrices*, qui gagnent un salaire (*meritum*) car seules les prostituées étaient, à cette époque (et jusqu'à une période récente), supposées retirer de l'argent de leur travail. Que le mot français « mérite » soit étroitement

apparenté à la prostitution en dit long sur l'évolution de la condition féminine.

Les percepteurs ou collecteurs d'impôts (*telônai*) sont mieux connus sous leur nom latin de publicains (*publicani*), appellation justifiée puisqu'ils alimentaient le trésor public. Ceux que Jésus apprécie au point de les préférer aux pharisiens (cf. la parabole du publicain dont la prière est exaucée, Luc 18, 9 à 14) étaient méprisés dans tout l'Empire romain. Car le système fiscal fonctionnait avec le système de l'affermage dans lequel les publicains devaient une somme fixe à Rome et percevaient auprès du contribuable un impôt bien supérieur : c'est encore grâce à ce régime que le surintendant Fouquet se fit construire le somptueux château de Vaux-le-Vicomte avant d'être jeté en prison par Louis XIV. Pis, les juifs étaient pressurés par ces agents indécents pour fournir le trésor des Romains. Pour comprendre l'énormité de la phrase de Jésus, il faut imaginer, durant l'occupation allemande, un prêtre promettant la vie éternelle à un trafiquant avec l'occupant.

En fait d'amour, la prostituée tarife ses faveurs, en fait de charité, le publicain escroque le peuple. Mais ils se sont repentis et ont cru au baptême de pénitence de Jean-Baptiste. Ni le sexe ni l'argent ne font obstacle au pardon alors que, selon Jésus, l'orgueil des grands prêtres et des anciens du peuple les éloigne de la conversion.

Cinq siècles plus tôt et cinq mille kilomètres à l'est, Bouddha faisait aussi connaissance avec le sexe et l'argent, en la personne d'Amrapâli, une « courtisane » dont la nuit valait cinquante écus et dont le char était orné de nombreux bijoux. Appliquant avant la lettre un conseil de l'évangile (Luc 16, 1-9), elle se fit un ami avec ce malhonnête argent en offrant un parc, le jardin des Mangues, au Bouddha « dont la puissante

vertu ébranle les trois mille mondes et l'éclat de la renommée s'élève aussi haut que l'Himalaya⁴ ».

Elle-même retrouva sa vertu et promit de ne plus se livrer à la luxure. Réjouie par la « beauté parfaite du Bienheureux », elle acquit d'immenses mérites grâce à sa donation et devint, dans le bouddhisme, le modèle du laïc généreux, promis « aux bonnes destinées », c'est-à-dire à une agréable renaissance. La charité comme produit du vice (nous dirions « le blanchiment de l'argent sale ») est-elle l'ultime message du Bouddha qui reçoit le don d'une pécheresse et de Jésus qui fait l'éloge de l'« Argent trompeur » ?

Pour les deux maîtres, le luxe et la luxure, jouissances provisoires, servent surtout à faire contraste avec l'éternité du « trésor dans le ciel » de Jésus ou des « trois joyaux » (le Bouddha, sa Loi et ses moines) du bouddhisme. La charité chrétienne ou la compassion bouddhiste s'oppose moins aux plaisirs profanes par leur nature que par leur durée. L'ultime charité serait d'offrir un passage décent, une transition douce vers l'immortalité, tâche à laquelle se consacraient naguère les « charitons », ces confréries chargées d'offrir à tous des obsèques gratuites et une digne cérémonie du souvenir. Car si le premier fruit des amours humaines est la naissance d'une postérité, son ultime don est l'hommage d'une mémoire.

Ces charitons qui veillent les morts sont aux antipodes des Trois Charités ou Trois Grâces que vénéraient les Grecs et les Romains : ces jeunes déesses, représentées nues, symbolisaient le charme et la beauté. Filles de Zeus et d'Aphrodite, déesse de l'Amour, elles servaient le bel Apollon et réjouissaient le cœur des hommes par toutes sortes d'agréments. A cette charité d'une belle vie, le christianisme opposera la charité d'une bonne mort, celle qui délaisse les jouissances périssables pour l'éternelle béatitude, là où il y a une belle vie mais pas de jolies filles puisque « à la résurrection, on ne prend ni femme ni

LE HONTEUX ET LE SACRÉ

mari mais on est comme des anges dans le ciel » (Matthieu 22, 30). Le risque est alors le dédain des amours de ce monde que refuse en ces termes le jésuite Jean Mambrino : « Mais ne méprise jamais, pèlerin, dans les derniers replis du soir au bord des lacs où dorment les montagnes, la femme plus odorante que les pins au corps de pollen et de raisin noir⁵. »

Notes

Avant-propos : Le double sens

1. Ce chapitre s'appuie sur une conférence prononcée à l'Institut d'études anglophones de l'université Paris-VII et publiée dans les *Cahiers Charles V* (n° 16, « Le sens ») ainsi que sur un exposé fait dans le cadre du diplôme d'alcoologie de la faculté de médecine Broussais-Hôtel-Dieu.

2. Le mot français *sens* est issu du germanique *sinno*, direction, lui-même probablement apparenté au latin *sensus*, perception. Par un jeu d'influences réciproques ou d'étymologies croisées, le mot français *sens* a hérité des deux significations.

3. Sur ce thème, voir S. de Mijolla-Mellor, *Le Plaisir de pensée*, Paris, P.U.F., 1992.

4. « Pange, lingua, gloriosi », hymne de Fortunat, évêque de Poitiers (VI^e siècle).

5. Publié en français dans *L'Inquiétante Etrangeté et autres essais*, Paris, Gallimard, coll. Folio, 1985.

6. « Remarques sur la fonction du langage dans la découverte freudienne », in *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard, 1966.

7. Revue de linguistique politique publiée par les Presses de la Fondation nationale des sciences politiques avec le concours de l'E.N.S. de Fontenay-Saint-Cloud et du C.N.R.S.

LE HONTEUX ET LE SACRÉ

1. *Le honteux et le sacré*

1. Ce chapitre reprend, en les simplifiant, des éléments contenus dans le chapitre « Le sacré du honteux » de l'ouvrage *Qu'est-ce qu'une religion ?* du même auteur, Paris, Albin Michel, 1992.

2. Les définitions de ce chapitre reprennent la terminologie médicale du *Dictionnaire médical* de L. Manuila, A. Manuila, M. Nicoulin, Paris, Masson, 1996.

3. E. Benveniste, *Le Vocabulaire des institutions indo-européennes*, Paris, Editions de Minuit, 1969, t. 2, p. 188.

4. *Le Bréviaire du carabin*, Paris, S.I.M.E.P., 1991.

5. Tablette A40, in *Les Lois assyriennes*, Paris, Cerf, 1969.

6. Pour une étude détaillée de cette racine, voir O. Vallet, « Le sacré et le honteux », in *Etudes théologiques et religieuses*, 1988, n° 4.

7. On en trouvera de nombreux exemples dans E. Dupouy, *La Prostitution dans l'Antiquité*, Paris, Meurillon, 1887.

8. Réédités par Le Terrain vague, Paris, 1990.

9. Regroupées avec une préface de J. K. Huysmans, Paris, A. Messein, 1925.

10. *Dictionnaire étymologique* d'Ernout et Meillet, article « Sacer », Paris, Klincksieck, 1968.

11. Voir à ce sujet, le chapitre 9, « Le viol et la vertu ».

12. Voir, à ce sujet, Daniel-Rops, *L'Eglise des temps barbares*, Paris, Fayard, 1950, chap. 1.

13. Sur les thèmes traités dans ce chapitre, on pourra se référer à : C. Bishop, *Le sexe et le sacré*, Paris, Albin Michel, 1997 ; Ph. Camby, *L'érotisme et le sacré*, Paris, Albin Michel, 1989.

Sur le honteux et le sacré dans les religions extrême-orientales, voir : B. Faure, *Sexualités bouddhiques*, Paris, Le Mail, 1994 ; R. Van Gulik, *La vie sexuelle dans la Chine ancienne*, Paris, Gallimard, 1971 ; A. Walzer, *Erotique du Japon classique*, Paris, Gallimard, 1994.

2. *Le vénérable et le vénérien*

1. *Venus* est relié à une racine indo-européenne *wen*, attestée dans de nombreuses langues, notamment en sanskrit. Sur la famille de mots

de *venus*, voir A. Ernout, « Venus venia, cupido » dans le recueil *Philologica*, II, Paris, Klincksieck, 1957.

2. Ch. Baudelaire, « A celle qui est trop gaie », in *Les Fleurs du mal*.

3. V. Hugo, « Booz endormi », in *La Légende des siècles*.

4. *Ibid.*

5. Cette étymologie est la plus vraisemblable mais elle n'est pas formellement attestée.

6. Ch. Péguy, *Eve*, Paris, Gallimard, 1933.

3. *Pédophile et théophile*

1. Ce chapitre s'appuie sur plusieurs articles de l'auteur : « Le tyran et l'enfant », in *Journal de Genève*, 2 avril 1997 ; « Aime-les moins », in *La Croix*, 28 août 1996 ; « L'infantile et l'enfantin », in *La Croix*, 1^{er} juillet 1997 ; « Les risques du métier », in *La Croix*, 19 septembre 1997.

2. *Le Banquet*, 181 c.

3. *Phèdre*, 241 d.

4. Séance du 20 avril 1910 de la Société psychanalytique de Vienne, in *Les Premiers Psychanalystes*, t. 2, Paris, Gallimard, 1978.

5. *Les Risques du métier*, film d'André Cayatte, 1967.

6. D'après Platon, on voyait des « pères mettre les garçons qu'on poursuit sous la surveillance de pédagogues, défendre à ces enfants de parler à leurs amants et prescrire aux pédagogues de faire observer cette défense » (*Le Banquet*, 183 c).

7. Sur les évêques, voir O. Vallet, « L'évêque et le magnétoscope », in *Cahiers de médiologie*, n° 1.

4. *Le nuageux et le nubile*

1. *Sneubh*. Sur cette racine, voir X. Delamarre, *Le Vocabulaire indo-européen*, Paris, Maisonneuve, 1984, p. 283 ; E. Benveniste, *Origines de la formation des noms en indo-européen*, Paris, Maisonneuve, 1984, p. 157.

2. Tablette A40, in *Les Lois assyriennes*, *op. cit.*

LE HONTEUX ET LE SACRÉ

3. Un exposé plus complet de la question se trouve dans O. Vallet, *Qu'est-ce qu'une religion ?*, *op. cit.*, 2^e partie, chap. 2, section B.
4. *Ibid.*, pour un exposé détaillé de ces traductions.
5. M. Noël, « Berceuse de la mère de Dieu », in *Le Rosaire des joies*, Paris, Stock, 1930.
6. Ch. Péguy, *La Tapisserie de Notre-Dame*, Paris, N.R.F., 1919.
7. P. Emmanuel, « Madeleine au Golgotha », in *Le Poète et son Christ*, Paris, Editions de la Baconnière.

5. Dénouement et nudité

1. On trouvera des exposés détaillés et illustrés sur cet idéal dans *Mind and Body. Athletic Contests in Ancient Greece*, Athènes National Archeological Museum, 1989.
2. Sur cette expérience, voir B. Defrance, *Le Plaisir d'enseigner*, Paris, Quai Voltaire, 1992, et *La Planète lycéenne*, Paris, Syros, 1996.

6. Circoncision et décision

1. Mais le peuple circoncis fit parfois preuve de trahison : il invita les hommes de Sichem à se faire circoncire pour établir une alliance avec lui. Et profitant de la difficile convalescence des opérés, les fils de Jacob les tuèrent tous (Genèse 34).
2. Voir, à ce sujet, P. Beauchamp, *Création et séparation*, Paris, B.S.R., 1969.
3. On pourra mesurer ce phénomène en se reportant à D. Cohen, *Dictionnaire des racines sémitiques*, Paris, Mouton, 1976.
4. Sur ce métissage des cultures juive et grecque, voir E. Will, Cl. Orrieux, *Ioudaïsmos-Héllénismos*, Presses universitaires de Nancy, 1986.
5. Voir O. Vallet, « La coupure du Nouvel An », in *Journal de Genève*, 30 décembre 1997.

7. Le sain et le saint

1. Sur ce thème, voir O. Vallet, « Le sain et le saint », in revue *Mots*, n° 26.

NOTES

2. Sur ce sujet, voir E. Benveniste, *Le Vocabulaire des institutions indo-européennes*, op. cit., t. 2, p. 186. La forme grecque (*holos*) de cette racine se retrouve dans des mots aussi différentes que « catholique » (c'est-à-dire « tout entier » ou « universel ») et « holocauste » (c'est-à-dire la consommation intégrale de la victime).

3. Sur l'aspect théologique des vaccinations, voir O. Vallet, *Culture générale*, 6^e édition, Paris, Masson, 1997, chap. 3, section 1.

8. République et puberté

1. Voir, à ce sujet, O. Vallet, « Le poil et la loi », in revue *Adolescence*, t. 11, n° 1, et E. Benveniste, « *Pubes* et *publicus* », in *Revue de philologie*, 1955, p. 7. *Publicus* avait une graphie archaïque, *poplicus*. *Populus* eut un adjectif dérivé, *popularis*.

2. Sur le passage à l'âge adulte en Grèce et à Rome, voir H.I. Marrou, *Histoire de l'éducation dans l'Antiquité*, 2 t., Paris, Seuil, 1948.

3. Ch. Péguy, *Eve*, op. cit.

4. Voir R. de Jouvenel, *La République des camarades*, Genève, Slatkine, 1979.

9. Le viol et la vertu

1. Sur ces deux mots, voir O. Vallet, « Le viol et la vertu », in *La Croix*, 20 mars 1997 et A. Ernout, *Philologica*, II, op. cit., p. 112 sq.

2. *World* est dérivé de l'anglo-saxon *weorold*, lui-même formé de *old* = vieux, âge, et de *wer* issu du latin *vir*.

3. Sur le parallèle entre amour et guerre, voir D. de Rougemont, *L'Amour et l'Occident*, Paris, Plon, 1972, livre 5.

4. Source : *Bulletin d'information du Centre de recherches sociologiques sur le droit et les institutions pénales*, mars 1996.

5. Sur les *Nachtbuben*, voir D. Baud-Bovy, *L'Oberland bernois*, Genève, Jeheber, 1926, chap. 4.

10. Mère et matière

1. On se démarque ici de toute association trop intime de ces deux processus, par exemple de la vie intra-utérine du fœtus comparée à la

LE HONTEUX ET LE SACRÉ

vie océane des poissons devenus, quelques millions d'années plus tard, mammifères supérieurs. Voir, à ce sujet, S. Ferenczi, *Thalassa*, Paris, Payot, 1974.

2. Voir R. Graves, *Les Mythes grecs*, Paris, Fayard, 1967, t. 1, introduction.

3. On trouvera plusieurs exemples de ces croyances dans S. Breton, *La Mascarade des sexes*, Paris, Calmann-Lévy, 1989.

4. Voir Cai Hua, *Une société sans père ni maris. Les Na de Chine*, Paris, P.U.F., 1997.

5. Voir, à ce sujet, M. Gimbutas, *The Language of the Goddess*, San Francisco, Harper and Row, 1989. On trouvera une critique de cet ouvrage dans O. Vallet, « Georges Dumézil relu et corrigé », in revue *L'Histoire*, n° 139.

6. Voir, à ce sujet, O. Vallet, *Femmes et religions*, Paris, Gallimard, coll. Découvertes, 1994, chap. 2.

7. On trouvera ces statistiques dans G. Cauquil et J. Y. Guillaumin, *Vocabulaire de base du latin et Vocabulaire de base du grec*, Besançon, A.R.E.L.A.B., 1984 et 1985.

8. Symbole *Quicumque* d'Athanase (iv^e siècle).

9. Symbole de Tolède (675 après J.-C).

10. M. Noël, *Le Rosaire des joies*, op. cit.

11. *Ibid.*

12. A. Bosquet, *Le Livre du doute et de la grâce*, Paris, Gallimard, 1977.

11. Père et parrain

1. Voir, à ce sujet, B. Sergent, *L'Homosexualité initiatique dans l'Europe*, Paris, Payot, 1986. Parmi l'abondante littérature consacrée à la pédérastie grecque, on peut se référer à E. Cantarella, *Selon la nature, l'usage et la loi, la bisexualité dans le monde antique*, Paris, La Découverte, 1991. On y trouvera une bibliographie sur ce fait de civilisation.

2. Voir, à ce sujet, O. Vallet, « Parrainage et mécénat », in *Etudes*, octobre 1988.

NOTES

3. On trouvera de nombreux exemples de ces coutumes discordantes dans A. Fine, *Parrains, marraines. La parenté spirituelle en Europe*, Paris, Fayard, 1994.

4. Un étrange procès vient de montrer la survivance du châtiment après la mort dans un pays moderne. Le 14 décembre 1996, la cour militaire de Bruxelles a infligé, à titre posthume, la réclusion criminelle à perpétuité à une Flamande pronazie déjà condamnée à mort et exécutée le 30 mai 1945 pour dénonciation et haute trahison.

5. Le bouddhisme du Petit Véhicule est, sur ce point, en accord avec l'hindouisme. Mais le bouddhisme du Grand Véhicule professe l'intercession des « Êtres éveillés » (*bodhisattva*), voire du Bouddha de la Lumière infinie (Amitâbha) qui est une forme de grâce.

12. Testament et testicule

1. Voir, à ce sujet, O. Vallet, *Principes du politique*, Paris, Masson, 1991, chap. 6: « La promesse au serment ».

2. Voir Th. W. Ogletree, *La Controverse sur la « mort de Dieu »*, Tournai, Casterman, 1968.

3. R. Debray, *Transmettre*, Paris, Odile Jacob, 1997.

4. On trouvera un exposé de cette thèse à l'article « Testament » du *Dictionnaire historique de la langue française* (Le Robert).

5. Le grec *thêké* est l'équivalent du latin *arca* qui désigne un contenant plus ou moins discret et a donné les mots français arche (d'Alliance, de Noé, etc.) et arcanes.

13. Erection et direction

1. Sur cette racine, voir O. Vallet, *Principes du politique*, Paris, Masson, 1991, chap. 4: « La géométrie des ambitions ».

2. Voir, à ce sujet, E. Cassin, « Le droit et le tordu », in *Le semblable et le différent*, Paris, La Découverte, 1987.

3. J. Lacan, *Écrits*, Paris, Seuil, 1971, t. 2, p. 111.

4. A. Daniélou, *Le Phallus*, Puiseux, Pardès, 1993.

14. *Le couple et l'inapte*

1. Voir O. Vallet, « Qu'est-ce qu'un couple? », in *La Croix*, 30 janvier 1997.
2. Voir A. Cuny, *Le Nombre duel en grec*, Paris, Klincksieck, 1906.
3. R. Kipling, *Le Livre de la jungle*.
4. Déclaration faite à San Francisco le 11 juin 1997 devant la communauté homosexuelle bouddhiste américaine. Voir, à ce sujet, *L'Actualité religieuse*, n° 157, p. 14.
5. A. de Lamartine, « Milly », in *Méditations poétiques*.
6. J. Anouilh, *Antigone*, Paris, La Table ronde, 1944.

15. *Chasteté et châtiment*

1. Pascal, *Pensées*, VI, 385.
2. Bossuet, *Défense de l'histoire des variations*, 1^{er} discours.
3. Mais le lien étymologique entre le latin *castus* (= chaste) et le portugais *casta* (= race ou caste) demeure controversé.
4. Verbe grec *kolazô*. Voir, par exemple, Exode 20, 5, Ezéchiel 11,10, Osée 11, 9. Les bêtes à cornes jouaient un rôle important dans l'imaginaire proche-oriental. Ainsi, Hammourabi se décrivait comme « un aurochs indomptable qui encorne les ennemis ».
5. La Fontaine, « Le Cerf malade », in *Fables*, livre XII.
6. L'âge normal des fiançailles se situait entre douze ans et douze ans et demi, le mariage suivant habituellement un an après. Sur la situation de la femme au temps de Jésus, voir J. Jeremias, *Jérusalem au temps de Jésus*, Paris, Cerf, 1980, chap. 11.
7. Tablette A20, in *Les lois assyriennes*, *op. cit.*
8. Tablette A9, *ibid.*
9. P. Verlaine, « Asperges me », in *Liturgies intimes*.

Conclusion : Caresse et charité

1. Sur ce thème, voir A. Rousselle, *Porneia*, Paris, P.U.F., 1983. Pour une réflexion sur le « porno » contemporain, voir O. Vallet, « Errances du porno », in revue *Adolescence*, n° 23.

NOTES

2. La plupart des traductions anglaises du Nouveau Testament (à l'exception de la King James Version) rendent désormais *agapê* par *love* et non plus par *charity*. Voir, à ce sujet, *The New Testament from 26 translations*, Zondervan, Grand Rapids, 1967.

3. Voir O. Vallet «Erôs et Agapê», in *Etudes théologiques et religieuses*, 1984, n° 1. Par ailleurs, l'opposition entre ces deux termes est ici envisagée d'un point de vue biblique et celui-ci comporte un a priori négatif à l'égard la notion d'*érôs*. Pour rétablir l'équilibre, il faut partir d'une perception de l'*érôs* dans la religion et la civilisation grecques : voir, par exemple, *Erôs grec. Amour des dieux et des hommes*, ministère de la Culture de Grèce, Réunion des musées nationaux, Athènes, 1989, Paris, 1990.

4. *Mahâparinirvâna-sûtra*.

5. J. Mambrino, *Sainte lumière*, Paris, Desclée de Brouwer, 1976.

Sources lexicales

Les indications bibliographiques ont été données en note dans les différents chapitres. On trouvera ci-dessous une liste des principales sources lexicales utilisées pour la rédaction de cet ouvrage. La plupart des citations bibliques proviennent de la T.O.B.

- BAILLY A., *Dictionnaire grec-français*, Paris, Hachette, 1894.
- BENVENISTE E., *Origines de la formation des noms en indo-européen*, Paris, Maisonneuve, 1984.
- BLOCH O., WARTBURG M. W. von, *Dictionnaire étymologique de la langue française*, 2^e édition, Paris, P.U.F., 1949.
- BRÉAL M., BAILLY A., *Dictionnaire étymologique latin*, Paris, Hachette, 1918.
- CARRÉ I., *Mots dérivés du latin et du grec*, Paris, Armand Colin, 1911.
- CARREZ M., MOREL R., *Dictionnaire grec-français du Nouveau Testament*, Paris, Delachaux et Niestlé-Cerf, 1971.
- CHANTRAINE P., *Dictionnaire étymologique de la langue grecque*, Paris, Klincksieck, 1968.
- CLÉDAT L., *Dictionnaire étymologique de la langue françaises*, Paris Hachette, 1912.
- DELAMARRE X., *Le Vocabulaire indo-européen*, Paris, Maisonneuve, 1984.
- ERNOUT A., MEILLET A., *Dictionnaire étymologique de la langue latine*, 4^e édition, Paris, Klincksieck, 1968.
- GAFFIOT R., *Dictionnaire illustré latin-français*, Paris, Hachette, 1934.

LE HONTEUX ET LE SACRÉ

- GESENIUS H.W.F., *Hebrew-Chaldee Lexicon to the Old Testament*, Grand Rapids, Baker Book House, 1979.
- KLUGE F., *Etymologisches Wörterbuch der deutschen Sprache*, 21^e édition, Berlin, De Gruyter, 1975.
- LAMPE G.W.H., *A Patristic Greek Lexicon*, Oxford University Press, 1961.
- Le Robert, Dictionnaire historique de la langue française*, Paris, 1992.
- QUICHERAT L., *Dictionnaire latin-français*, 46^e édition, Paris, Hachette, 1911.
- STAPPERS H., *Dictionnaire synoptique d'étymologie française*, 8^e édition, Paris, Larousse, 1924.
- STCHOUPAK N., NITTI L., RENOU L., *Dictionnaire sanskrit-français*, Paris, J. Maisonneuve, 1987.
- THAYER J.H., *A Greek-English Lexicon of the New Testament*, 4^e édition, Edimbourg, T. and T. Clark, 1901.

Table

<i>Avant-propos</i> : Le double sens	7
1. Le honteux et le sacré	13
2. Le vénérable et le vénérien	25
3. Pédophile et théophile	33
4. Le nuageux et le nubile	39
5. Dénueement et nudité	47
6. Circoncision et décision	55
7. Le sain et le saint	61
8. République et puberté	71
9. Le viol et la vertu	79
10. Mère et matière	87
11. Père et parrain	95
12. Testament et testicule	107
13. Erection et direction	115
14. Le couple et l'inapte	123
15. Chasteté et châtiment	133
<i>Conclusion</i> : Caresse et charité	143
<i>Notes</i>	153
<i>Sources lexicales</i>	163

DU MÊME AUTEUR

AUX ÉDITIONS ALBIN MICHEL

L'École

1991

Qu'est-ce qu'une religion ?

1992, rééd. 1998

L'Affaire Oscar Wilde

1995

Jésus et Bouddha

1996

CHEZ D'AUTRES ÉDITEURS

Principes du politique

Masson, 1991

Culture générale

Masson, 1997, 6^e édition

Femmes et religions

Gallimard-Découvertes, 1994

L'État et le politique

Dominos-Flammarion, 1994

Les Religions dans le monde

Dominos-Flammarion, 1994

L'Administration et le Pouvoir

Dominos-Flammarion, 1995

*La composition de cet ouvrage
a été réalisée par l'Imprimerie Bussière,
l'impression et le brochage ont été effectués
sur presse Cameron
dans les ateliers de Bussière Camedan Imprimeries
à Saint-Amand-Montrond (Cher),
pour le compte des Éditions Albin Michel.*

*Achevé d'imprimer en février 1998.
N° d'édition : 17128. N° d'impression : 2676-981/230.
Dépôt légal : février 1998.*

Odon Vallet

LE HONTEUX ET LE SACRÉ

Quel rapport peut-il y avoir entre les mots «vénérable» et «vénérien», entre le «sain» et le «saint», entre la «caresse» et la «charité»... et a fortiori entre le «Testament» biblique et le «testicule»? La proximité des mots qui évoquent la passion amoureuse et l'enthousiasme religieux a toujours quelque chose d'insolite, tant les choses du sexe et celles de la religion paraissent appartenir à deux univers opposés – et pas seulement dans notre tradition judéo-chrétienne.

Pour explorer cette étonnante parenté entre le langage du sexe et celui de Dieu, Odon Vallet exhume les mots anciens comme un archéologue, en identifiant une à une les multiples strates de sens successifs et souvent contradictoires qui sont venues se déposer sur les plus vieux vocables. L'ambiguïté première du langage de l'amour nous apparaît alors en pleine lumière : il existe bel et bien un érotisme divin, par lequel l'homme et la femme ont de tout temps associé les plaisirs des sens et les jouissances du sexe à la félicité du monde de l'au-delà. Avec l'érudition et l'aisance d'écriture qu'on lui connaît, Odon Vallet décrypte pour nous la grammaire de cet espace commun au sexe et à la religion.

Au terme de ce parcours où l'intelligence se fait toujours gourmande et parfois même jubilatoire, le lecteur aura compris pourquoi le savoir, la sagesse et la saveur sont trois mots de même origine.

Odon Vallet, docteur en droit et en science des religions, enseignant en Sorbonne et à l'université de Paris-VII, est l'auteur, entre autres, de Qu'est-ce qu'une religion? et de Jésus et Bouddha (Albin Michel).



9 782226 099778

Simon Vouet, « Sainte Marie Madeleine évanouie,
soutenue par des anges. »
© Edimédia.

ISBN 2-226-09977-8
89,00 F TTC